

# Opération Grand Site

## LES OCRES DU LUBERON

Dossier de candidature - Année 2022

Structure porteuse : Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon

Délibération n° : ...

Approuvé par le Comité de Pilotage du ...



Ogres du Luberon

Grand Site de France en projet

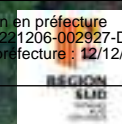
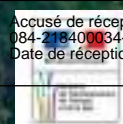
# DOCUMENT

# DE TRAVAIL

## VERSION NON FINALISÉE

# TOME 1

# Le Projet



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



# Edito

L'ensemble formé du site classé des Ogres du Luberon est un site divisé géographiquement et qui implique l'intégration de juridictions différentes. Il constitue un site naturel et culturel d'exception : à son paysage industriel monumental, à ses curiosités géologiques spectaculaires et sa biodiversité remarquable, qui s'intègre au label Géoparc Mondial UNESCO attribué au Parc Naturel régional du Luberon en 2019.

La puissance paysagère de ce site, reconnu en 2016 par le label EDEN de site d'excellence européenne, attire une importante fréquentation touristique liée, notamment, aux activités de pleine nature. Le Sentier des ogres de Roussillon par exemple est le troisième site payant le plus fréquenté de Vaucluse, après le Palais des Papes et le Pont Saint Bénézet.

En quelques chiffres, le Site des Ogres du Luberon, c'est aujourd'hui 700 000 visiteurs annuel, 10 communes, 1 intercommunalité gestionnaire du projet, près de 2500 ha d'ogres en site classé, 1 Réserve nationale géologique, 3 sites Natura 2000, 1 Espace naturel sensible.

La pandémie mondiale des deux dernières années a fortement accéléré et aggravé tous les enjeux liés au paysage (fermeture forestière, érosion, risques à gérer) et à la biodiversité (faune et flore endémiques à protéger, vision naturaliste, méconnaissance de l'action de l'homme, patrimoine industriel non revendiqué, communication subie, ...). Ce massif des ogres souffre, victime de son succès : la mise en place d'une Opération Grand Site signifie que les menaces ont été identifiées. Les principales tiennent à la surfréquentation touristique d'avril à septembre et la disparition du paysage spectaculairement minéral des ogres. C'est pourtant ce paysage singulier qui a motivé la distinction du site classé des « Ogres du Pays d'Apt ». Cette question est aujourd'hui capitale. Le projet se propose de créer un paysage nouveau, celui de l'équilibre entre la forêt, l'ouverture paysagère, et les directives de protection des milieux.

Cette ambition n'est pas nouvelle. En 2009, le projet à été porté à l'étude suite à une réponse favorable du Ministère de l'écologie et du développement durable. Le projet achevé en 2013 a été validé par le COPIL mais non adopté par les élus. La relance, aujourd'hui, d'une nouvelle candidature témoigne d'une volonté forte et unanime des acteurs et gestionnaires locaux: Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon, Conseil départemental du Vaucluse, Région SUD, et communes du Site classé, en lien avec les services de l'Etat, de faire avancer la cause du paysage dans ce site.

Le projet d'aujourd'hui est sobre, réversible, et pensé pour toute l'année. Ancré dans le territoire, il s'articule autour de

quatre objectifs stratégiques majeurs :

- Préserver et valoriser les qualités paysagères et environnementales
- Accueillir le public et organiser les déplacements
- Développer l'identité du Grand Site
- Faciliter la contribution des habitants et des acteurs au projet.

Toutes les conditions sont donc réunies aujourd'hui pour que ce projet aboutisse : un projet qui remet le paysage au centre du propos, des élus locaux volontaires et décidés, des partenaires associatifs et socio-professionnels impliqués, une collaboration avec l'Etat jusque dans les détails de la conception du programme.

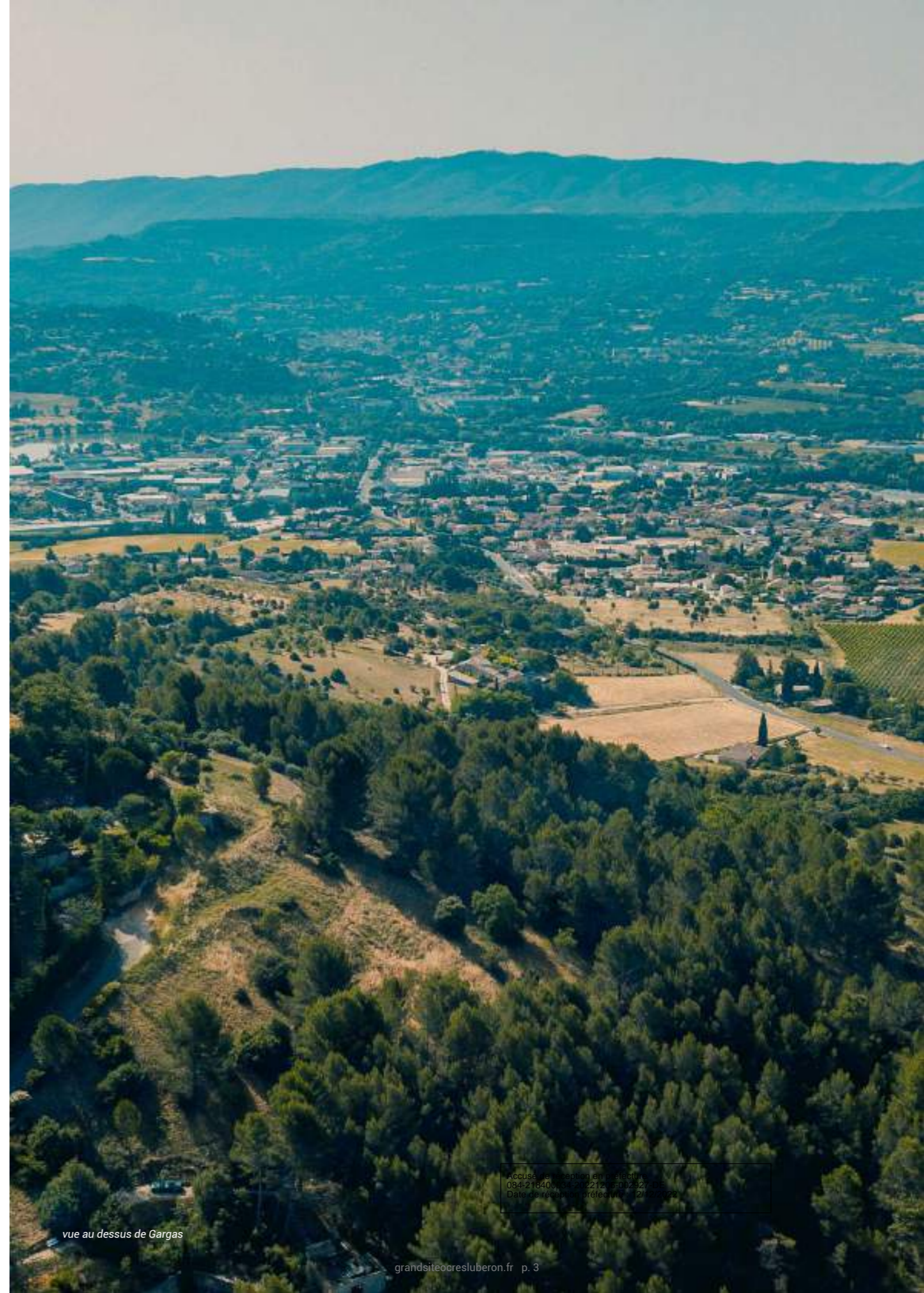
Le suivi, l'évaluation et les engagements des partenaires sont organisés autour d'une convention cadre de gouvernance, et d'un site internet [www.grandsiteogresluberon.fr](http://www.grandsiteogresluberon.fr) sur lequel nous retrouverons les rapports d'activités, des indicateurs variés, une carte interactive participative, un observatoire et l'état d'avancement des fiches actions.

Cette candidature concrétise le classement du site classé en septembre 2002 : une histoire de plus de 20 ans et la volonté forte de témoigner et d'agir pour appliquer au quotidien les valeurs du Label Grand Site de France. Il garantira la sauvegarde et la pérennité de la gestion exemplaire engagée sur ce territoire de vie exceptionnel, parfois convoité et plus fragile qu'il n'y paraît.



**Dominique Santoni**

*Vice-Présidente de la Communauté de Communes  
Pays d'Apt Luberon  
Présidente du Conseil départemental de Vaucluse  
Présidente du Parc naturel régional du Luberon*



vue au dessus de Gargas

Accusé de réception en préfecture  
08-02-18406134-20221216-012121-1000  
Date de publication en préfecture : 21/12/2022



# SOMMAIRE

## OPÉRATION GRAND SITE LES OCRES DU LUBERON

### EN VAUCLUSE



## A. PRÉSENTATION DU PROJET D'OPERATION GRAND SITE "DES OCRES DU LUBERON"..... 7

### 1/ CONSTRUCTION ET ÉMERGENCE DU PROJET 8

- 1.a) Rappel du cadre et contexte légal
- 1.b) Situation géographique et inscription du site classé
- 1.c) Reconnaissance de la qualité des espaces, protections contractuelles et inventaires
- 1.d) Origine de la démarche, étapes et relance du projet

### 2/ PAYSAGE DE L'OPÉRATION GRAND SITE DES OCRES DU LUBERON 18

L'état des lieux : la fulgurance des couleurs révélée par le travail de l'homme

- 2.a) Structures paysagères caractéristiques du Pays du Calavon
- 2.b) Les sous-unité paysagères
- 2.c) Spécificité géologique, le fondement physique de la formation des ocres
- 2.d) Intervention de l'homme, fabrique d'un paysage industriel et culturel

## B. LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE..... 38

### 1/ ÉTAT DES LIEUX 40

- 1.a) Une biodiversité riche et souvent fragile
- 1.b) Complexité de la gestion forestière paysagère à l'échelle du massif des Ocres.
- 1.c) L'eau, l'élément indissociable de l'ocre
- 1.d) Le réseau viaire

### 2/ PRATIQUES ET FLUX DANS LES SITES OCRIERS 76

- 2.a) Les sites ocriers touristiques
- 2.b) Les sites plus confidentiels

### 3/ VIVRE LE TERRITOIRE 106

- 3.a) Les habitants
- D'une politique publique attentive au tourisme subi
- 3.b) La fréquentation touristique
- Le tourisme, une ressource pour qui ?
- Quand les touristes chassent les locaux

## C. LA STRATÉGIE DU PROJET OGS DES OCRES DU LUBERON..... 112

### 1/ LE TERRITOIRE DES OCRES DU LUBERON 114

- Proposition de périmètre
- Proposition de schéma d'interprétation
- Liste différenciée des sites de découvertes actuels

### 2/ LES SINGULARITÉS DE CHAQUE ESPACE 120

### 3/ LA GESTION FORESTIÈRE ET LES OUTILS POUR RÉVÉLER LE NOUVEAU PAYSAGE DES OCRES 126

### 4/ LES MOBILITÉS ET LA GESTION DES FLUX 130

### 5/ NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES 132

- Axe 1  
Préserver et valoriser les qualités paysagères et environnementales du Massif des Ocres
- Axe 2  
Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site
- Axe 3  
Développer l'identité du Grand Site
- Axe 4  
Faciliter la contribution des habitants et des acteurs au projet Grand Site

## D. UN PROJET QUI FÉDÈRE AUTOUR D'UNE GOUVERNANCE À L'IMAGE DU TERRITOIRE..... 134

### 1/ LE RÔLE DE LA STRUCTURE DE GESTION 135

### 2/ LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT 136

- Rôle des communes et de la communauté de communes
- Rôle du PNRL
- Implication des habitants dans la gouvernance

### 3/ LA CONVENTION CADRE DE GOUVERNANCE POUR LA PRÉSERVATION, LA GESTION ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE 140

**Annexes :** Charte de gouvernance pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du territoire des ocres du Luberon et Convention de partenariat avec le PNRL

## ANNEXES SUPPLÉMENTAIRES.....

- Liste de l'inventaire des MH
- Plan de Paysage Luberon-Lure
- Arrêté préfectoral du 3 mars 2022
- Fréquentation touristique Vaucluse et Luberon 2021 - VPA - Flux Vision
- Feuille de méthode pour étude de fréquentation 2022
- Diagnostic Géotech.
- Règlement d'architecture du PNRL
- SCOT
- Statut de la régie du Service Tourisme Intercommunal
- Stratégie pour un tourisme durable en pays d'Apt Luberon 2022-2026
- Étude de requalification des Mines de Bruoux
- Charte de Gouvernance
- Charte graphique et planche de tendances.

## BIBLIOGRAPHIE.....

### Crédits photos :

Communauté de Communes  
Pays d'Apt Luberon  
Pierre Guillaume Baret - Objet Libre  
Office de Tourisme Pays d'Apt Luberon  
Amandine Naulin, Cindy Rouchet  
Société des Ocres de France - FB  
rustrel.free.fr  
3D Photographe  
Alain Hocquel  
Département de Vaucluse  
Parc naturel régional du Luberon  
Stéphane Legal



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022

## CONTRIBUTEURS

### Suivi du projet :

Sous-préfecture de l'arrondissement d'Apt : **Christine Hacques**  
DREAL Provence Alpes Côte d'Azur : **Odile Reboul**, inspectrice des sites, et **Coraline Zakarian** chef de l'unité Sites et Paysages (Service Eau Biodiversité et Paysages – Chef de service : **Hélène Souan**, adjoint : **Catherine Villarubias**)  
Bureau des sites, secteur géographique PACA : **Bertrand Hervier**  
Ministère MTES : **Isabelle POULET** (à la suite de Mme **Vic Thépot**), chargée de mission Grand Site

### Acteurs du site :

Portage par la Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon à partir de 2016, président **Gilles Ripert**, maire de Caseneuve  
10 communes (le GS concerne 10 communes sur les 25 de la CCPAL)  
Parc Naturel Régional du Luberon : **Patrick Cohen** (Patrimoine culturel et aménagement durable du paysage), **Françoise Boulet-Delville** (Paysage),

**Stéphane Legal** (Conservateur RNGL), **Mathieu Berson** (Natura 2000), **Jean Noël Baudin** (Tourisme durable, marque Valeurs Parc, Espace valléen), **Aline Salvaudon** (Biodiversité, géologie et ressources naturelles), **Eric Garnier** (Sports de nature et fréquentation des milieux naturels).

**Mme Santoni**, vice président CC chargée "Tourisme", Présidente du Parc Naturel régional du Luberon, Présidente du Département de Vaucluse

**Martine Di Cicco** : cheffe de projet GS à la CC Pays d'Apt-Luberon,  
**Pascal Jouval** : Chargé du tourisme Durable

**Ludovic Laffitte** : directeur du service Tourisme intercommunal CC Pays d'Apt-Luberon

**Pierre Guillaume Baret** : Assistant à maîtrise d'ouvrage

### Responsables des sites ouverts au public :

**M. Hassaine**, gestionnaire d'Arcano, Mines de Bruoux (en DSP),

**M. Barrois**, directeur général d'ôkhra-écomusée de l'Ocre, société coopérative de l'usine Mathieu (en DSP),

Mairie de Gargas, maire (Mme **Laurence Leroy**)

Sentier des Ogres, maire de Roussillon (Mme **Gisèle Bonnelly**)

Mairie de Rustrel, maire (M. **Pierre Tartanson**)

Présidente de l'Association du Colorado de Rustrel (qui réunit les propriétaires privés et la commune)  
Mme **Chantal Pontet**

Conservatrice du Musée d'Apt (Mme **Sandra Poezevara**).

### Site classé :

Le 18 septembre 2002, sur 7 communes : **Apt, Roussillon, Gargas, Villars, Rustrel, Gignac, Caseneuve**.  
La superficie du site classé est de 2 427 hectares.

## Lexique

**ABF** : Architecte des Bâtiments de France  
**ACR** : Association Colorado Rustrel  
**APFM** : Agent de protection de la forêt Méditerranéenne  
**ASAGF** : Association syndicale autorisée de gestion forestière  
**ASLGF** : Association syndicale libre de gestion forestière  
**AURAV** : Agence Urbanisme Rhône Avignon vaucluse  
**CCPAL** : Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon  
**CD84** : Conseil Départemental de Vaucluse  
**CEN** : Conservatoire des Espaces Naturels  
**CODIS** : Centre Officiel Départemental d'Incendie et de Secours

**CAUE** : Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement  
**CRMH** : Conservation Régionale des Monuments Historiques  
**UDAP** : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine  
**DRAC** : Direction Régionale des Affaires Culturelles  
**CRPF** : Centre Régional de la Propriété Forestière  
**DUP** : Déclaration d'Utilité Publique  
**EDEN** : European Destinations of Excellence (Destinations Européennes d'Excellence)  
**ENS** : Espace Naturel Sensible  
**DDT** : Direction Départementale des Territoires

**DREAL** : Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement  
**FA** : fiche-action  
**GIEFF** : Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental Forestier  
**GRF** : Garde Régional Forestier  
**MH** : Monuments Historiques  
**ODD** : Objectif de Développement Durable  
**OGS** : Opération Grand Site  
**ONF** : Office National des Forêts  
**OTI** : Office de Tourisme Intercommunal  
**OT** : Office de Tourisme  
**PACA** : Provence Alpes Côte d'Azur  
**PCAET** : Plan Climat Air Energie Territorial  
**PLU** : Plan Local d'Urbanisme

**PNR** : Parc Naturel Régional  
**PNRL** : Parc Naturel Régional du Luberon  
**SCIC** : Société Coopérative d'Intérêt Collectif  
**SCOT** : Schéma de Cohérence Territoriale  
**SDDT** : Schéma Départemental de Développement Touristique  
**SOF** : Société des Ogres de France  
**SRCE** : Schéma rég. de cohérence écologique  
**VBM** : Valeur Biologique Majeure  
**VPA** : Vaucluse Provence Attractivité  
**ZSC** : Zone Spéciale de Conservation  
**ZNIEFF** : Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique

# A. PRÉSENTATION DU PROJET D'OPÉRATION GRAND SITE "DES OCRES DU LUBERON"



# 1 CONSTRUCTION ET ÉMERGENCE DU PROJET

## 1.a) Rappel du cadre et contexte légal

Un Grand site est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre de la protection des monuments naturels et des sites, qui accueille un large public et est engagé dans une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur, l'attrait, et la cohérence paysagère.

*Extrait doc RGSF*

### L'Opération Grand Site

Une Opération Grand Site est une approche originale et pragmatique qui vise à initier localement une démarche de gestion des sites classés majeurs. Elle est proposée par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement. En France, on compte aujourd'hui quarante-neuf sites nationaux majeurs faisant aujourd'hui l'objet d'une Opération Grand Site dont vingt et un possédant le label « Grand Site de France » qui récompense une gestion exemplaire, garante de la préservation de « l'esprit des lieux ».

Sans être en soi une procédure réglementaire et sans caractère juridique, une Opération Grand Site doit répondre à quatre conditions préalables indispensables :

- Compter un site classé au titre de la loi de 1930 (Art. L341-1 à 22 du Code de l'Environnement)
- Concerner un site de renommée et d'intérêt national
- Subir une fréquentation importante, excessive et source de déséquilibres
- Faire l'objet d'une volonté locale et d'un large consensus.

### Dans ce contexte, la démarche vise plusieurs objectifs :

- Restaurer et assurer de manière pérenne les équilibres physiques et la qualité paysagère du site
- Déterminer une politique d'entretien et de gestion reposant sur une structure responsable de la mise en œuvre des actions, de l'animation et de la mise en valeur du site
- Permettre que les mesures adoptées bénéficient au développement local des communes supports de ces opérations
- Obtenir, à terme, le Label « Grand Site de France ».

Le présent document est le dossier de candidature de la CCPAL pour obtenir après réalisation des actions, le label Grand Site de France pour le territoire des Ocre du Luberon.



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034 le 02/12/2016  
Date de réception en préfecture



## 1.b) Situation géographique et inscription des Ogres à l'échelle du territoire

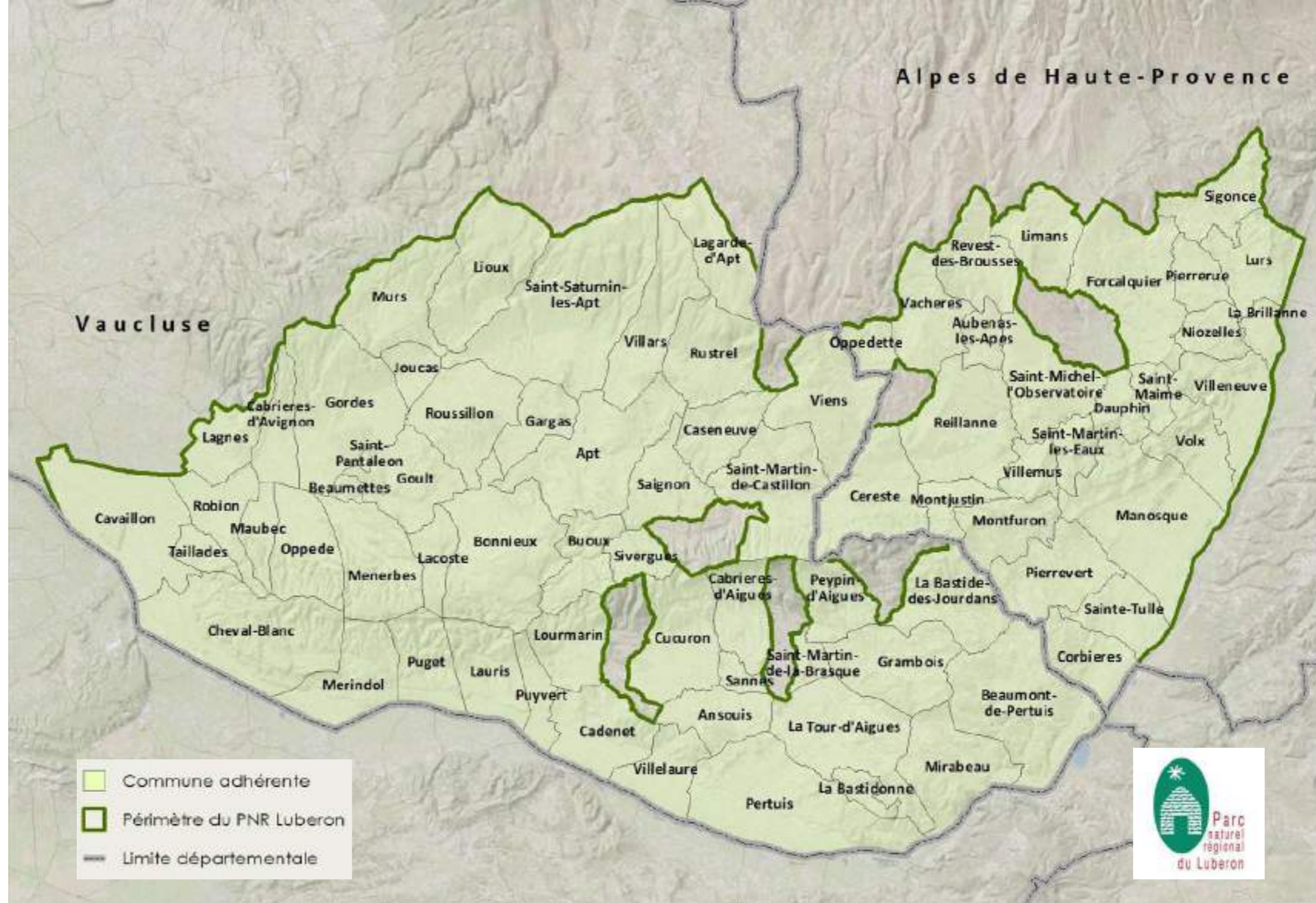
*“Protégé au sud des assauts belliqueux de l'histoire par le magique Luberon, dinosaure géant fossilisé depuis la nuit des temps, il est au nord frangé sur ciel d'azur ou en voiles changeants par le Ventoux dont les anciens avaient fait le séjour des dieux. Tel est en prologue pour le visiteur qui veut y être intronisé, le Pays d'Apt”*

René Bruni, auteur, conteur et historien de Buoux en Luberon

### Le grand territoire

La CCPAL s'étend sur vingt-quatre communes du département de Vaucluse et une commune des Alpes-de-Haute-Provence pour une population de 30 820 habitants. Elle est située en Région Sud. Sa situation, au cœur du Parc Naturel Régional du Luberon, territoire reconnu pour la qualité de son environnement et de sa biodiversité, lui assure un caractère rural typique et préservé. D'autre part, la CCPAL qui est très attractive pour ses multiples activités de pleine nature, son offre événementielle et son terroir, concentre des sites touristiques emblématiques captant d'importants flux touristiques. Le territoire est composé d'une unité de paysages remarquables et rares en France, "le Pays du Calavon" ou le « Pays d'Apt ». La structure primaire de ce grand paysage y est claire et lisible : entre les contreforts des Monts de Vaucluse au Nord et la face Nord du Massif du Luberon au Sud. La vallée est traversée par l'imprévisible Calavon, un affluent de la Durance qui prend sa source dans les Alpes-de-Haute-Provence et alterne des crues impétueuses et de longues périodes de sécheresse. Entre Monts de Vaucluse et Luberon s'étire une plaine agricole au pied des villages et ponctuée de hameaux et de résidences.

Le Massif des ogres est situé au cœur des terres du Pays d'Apt dont Apt, ville-centre du territoire, est une sous-préfecture.



### Carte d'identité du PNRL

Le PNRL du Luberon est un espace vivant et préservé qui s'étend sur 185 000 hectares, répartis sur 77 communes: 51 communes en Vaucluse et 26 communes dans les Alpes-de-Haute-Provence. Sa population est d'environ 184 000 habitants.

Constitué autour du Massif du Luberon qui culmine à 1 125 m au sommet du Mourre Nègre, le PNRL s'étire sur 75 km d'Est en Ouest. La limite Nord est constituée par une partie des Monts de Vaucluse, tandis que la Durance établit la frontière géographique Sud.

Au carrefour des influences climatiques méditerranéennes et montagnardes, le PNRL combine des reliefs, des paysages et des milieux naturels très variés, résultats de la géologie, du climat, et des hommes qui l'occupent depuis la Préhistoire.

Le PNRL est doublement reconnu par l'UNESCO. Il constitue la deuxième Réserve de Biosphère la plus étendue de France, et d'autre part, son patrimoine géologique exceptionnel et ses actions de valorisation des patrimoines naturel et culturel, lui valent le label Géoparc mondial UNESCO.



Accusé de réception en préfecture  
034-21 00 034 - 20221206-002027-DE  
Date de réception en préfecture : 12/12/2022



## Le site classé des "Ogres du Pays d'Apt"



En dehors des carrières de Mormoiron (au Nord du Vaucluse), le bassin d'Apt tel que le nomment les géologues et géographes, recèle la totalité des réserves ocrières du Sud de la France. Ces gisements d'ocre sont aujourd'hui considérés comme les plus importants connus dans le monde et les seuls à présenter un faciès d'une telle épaisseur.

Le site classé des « Ogres du Pays d'Apt » occupe une superficie totale de 2427 hectares qui se répartit sur 7 communes : Apt, Caseneuve, Gargas, Gignac, Roussillon, Rustrel et Villars.

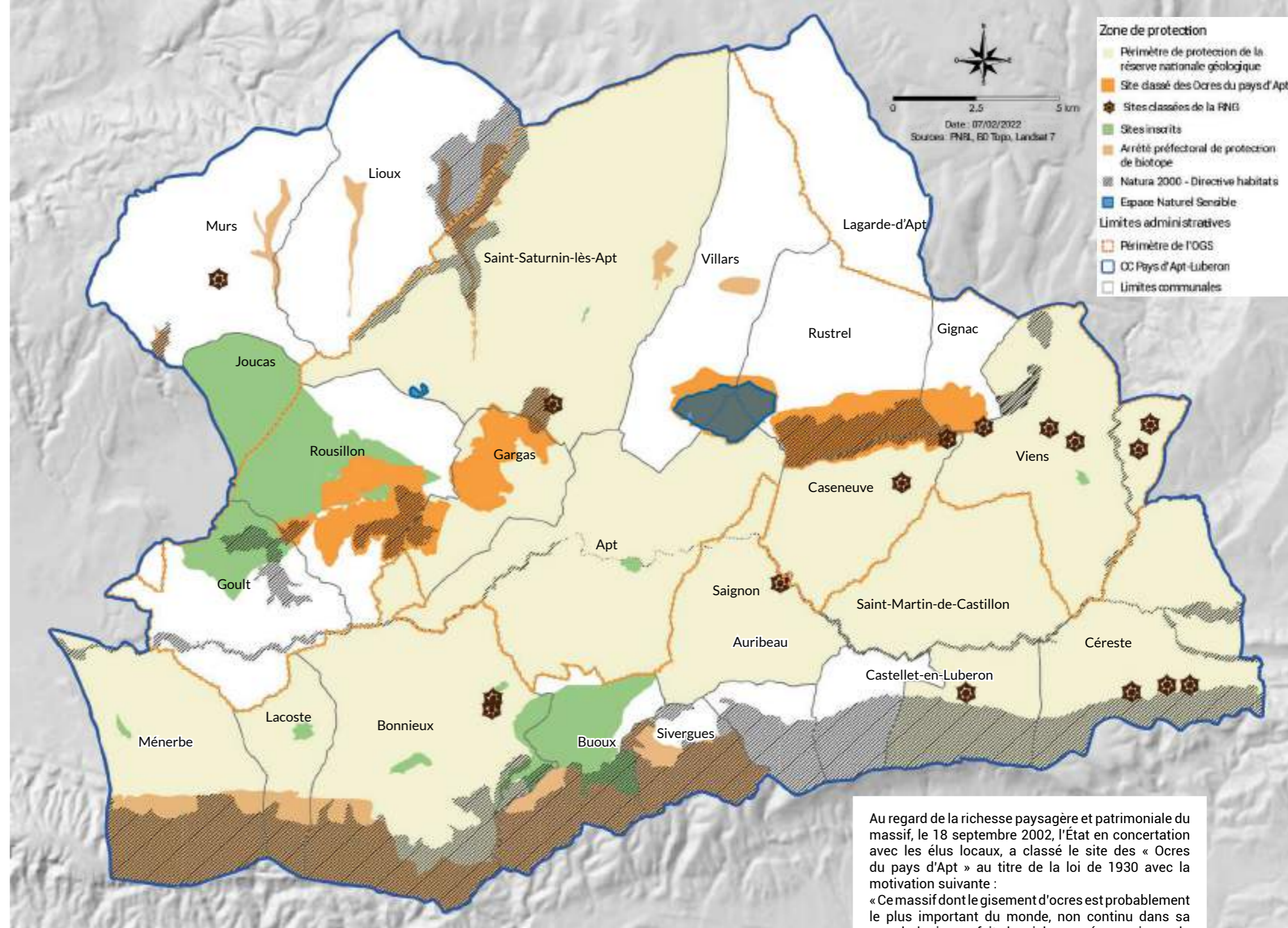
Le Massif des ogres émerge entre 350 et 500 m d'altitude. Il s'étire en longueur sur une bande étroite d'environ 25 km et est composé de collines siliceuses enchâssées dans des massifs calcaires qui atteignent jusqu'à 1000m d'altitude.

Le périmètre général apparaît discontinu par la nature même du massif ocrier dont la géomorphologie explique cette apparence. La description en est donc plus complexe qu'un site unique. Les sables colorés qui affleurent dans le bassin d'Apt présentent quatre grandes unités ocrières : les ogres de Roussillon, les ogres de Gargas, les ogres de Villars et les ogres de Rustrel. Ces zones, les plus spectaculaires et les plus marquées par l'histoire de l'ocre, présentent aussi les sites les plus connus. Certaines carrières d'ocre existantes à Gargas, des aménagements économiques et des habitations très proches du massif ocrier sont sur le périmètre.

De part et d'autre de Villars, un village localisé à l'articulation de deux grandes entités, on peut distinguer le Massif des ogres aux segments successifs, et la plaine en relation étroite avec le massif où sont principalement implantées les installations liées à l'industrie de l'ocre, les hameaux et les villages.

A l'Est (de Villars à Gignac), le Massif des ogres montre une barre unitaire de 11 km sur 1,5 km bien définie dans le paysage. Dans cette partie, le massif est en retrait des grands axes, peu urbanisé et l'agriculture est bien présente. A l'Ouest (de Goult à Villars), la chaîne des ogres forme deux collines (autour de Gargas et Roussillon) qui se dressent au milieu d'une vaste plaine agricole très urbanisée du fait de sa proximité avec la RD900 et la ville d'Apt, et en raison de la notoriété du village de Roussillon.

L'hydrologie, la composition des sols et leurs propriétés ont composé un paysage spécifique, très différent des paysages habituels de cette région : des îlots de terre jaune et rouge au milieu d'une Provence calcaire, habités par des espèces végétales attachées aux sols siliceux, et à l'histoire industrielle peu commune dont on remarque les nombreux vestiges enfouis sous la végétation.



Cette aventure humaine par l'exploitation de l'ocre, a contribué à construire et façonner un paysage de la couleur inestimable autant sur le plan paysager que sur le plan culturel. Il est essentiel de remarquer que ce paysage esthétique et pittoresque est en grande partie, un paysage artificiel et récent, façonné de main d'homme en un peu moins deux cents ans.

Bien que discontinu, le Massif des ogres est une véritable entité géologique, culturelle, économique et historique.

En plus du caractère géologique, floristique et culturel du massif, il est utile d'ajouter que l'environnement du paysage des ogres est indissociable de l'espace agricole quand il appartient à la lisibilité du massif. L'espace agricole est fondamental pour la protection et la mise en valeur des ogres. Les terres agricoles (vergers, vignes, céréales) qui jouent souvent le rôle de zone d'approche de l'ocre sont fondamentales pour la protection et la mise en valeur des ogres particulièrement sur les cônes de vue paysagers des ogres.

Au regard de la richesse paysagère et patrimoniale du massif, le 18 septembre 2002, l'État en concertation avec les élus locaux, a classé le site des « Ogres du pays d'Apt » au titre de la loi de 1930 avec la motivation suivante :

« Ce massif dont le gisement d'ogres est probablement le plus important du monde, non continu dans sa morphologie, a fait la richesse économique du pays d'Apt pendant plus d'un siècle. Il compose aujourd'hui un paysage exceptionnel, naturel et culturel, d'une grande qualité, alliant l'intérêt écologique aux traces des pratiques traditionnelles de l'extraction du minerai, mémoires des lieux et des hommes d'autrefois ».

Ce classement reste singulier dans l'attention qu'il porte à l'histoire humaine et industrielle particulière du massif. Au-delà des qualités naturelles du site, il est également venu reconnaître la forte dimension patrimoniale et culturelle du paysage des Ogres.

Les Ogres Du Luberon s'inscrivent aujourd'hui, dans un ensemble de politiques publiques et de visions d'acteurs à différentes échelles dont le projet de trajectoire verte et bleue de la Région Sud porté par cinq parcs naturels régionaux : Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras et Verdon.



# 1.c) Reconnaissance de la qualité des espaces, protections contractuelles et réglementaires.

*Un patrimoine naturel et  
culturel riche et protégé*



## Les périmètres de protection

**La Réserve Naturelle Nationale Géologique du Luberon.** Le PNRL est gestionnaire de la réserve qui comprend 28 sites classés (399 ha) répartis sur 20 communes et strictement protégés. Un périmètre de protection autour de la réserve nationale s'étend sur 27 communes (70 000 ha) où les fouilles et extractions de fossiles sont réglementées, mais l'exploitation de carrières est autorisée.

**Les réserves biologiques de l'ONF.** Ces périmètres situés dans la forêt publique sont gérés par l'ONF. Les Réserves biologiques dirigées (RBD) ont pour objectif principal la conservation des espèces ou milieux remarquables, au sein desquelles diverses activités humaines sont possibles et les Réserves biologiques intégrales (RBI) dédiées à la libre évolution de la forêt ainsi qu'à leur étude. Le site classé n'est pas concerné.

**Les Arrêtés de protection du biotope (APB).** Huit APB concernent le PNRL. Il s'agit d'une protection du patrimoine naturel visant généralement les milieux naturels ou les espèces vis-à-vis des activités humaines. L'OGS est concernée par la zone de la Colline de Perréal à Gargas/Saint-Saturnin-les-Apt (102 ha) pour la conservation d'espèces floristiques rares et protégées avec réglementation de cueillette, urbanisme, et de circulation motorisée.

**Les ENS.** Ces dispositifs relèvent du Schéma Départemental des Espaces Naturels Sensibles. Parmi les nombreux ENS du Vaucluse, deux sont situés sur le périmètre de l'OGS : la Colline de La Bruyère à Villars

et les Marnes Aptiennes de la Tuilière à Saint Saturnin lès Apt. Ils sont gérées par le CEN PACA et le PNRL et font l'objet d'un plan de gestion. L'ouverture au public est une dimension importante des ENS, dès lors qu'elle ne remet pas en cause les objectifs principaux de conservation.

**La Zone de nature et de silence du PNR du Luberon.** Sans être un périmètre de protection de l'environnement au sens strict, il demeure important pour le PNRL. Ce document qui est opposable aux documents d'urbanisme des communes adhérentes à la Charte, veut préserver l'authenticité d'un rapport de l'humain à la nature basé sur des pratiques respectueuses des milieux naturels, de la faune et de la flore, des paysages et des usages traditionnels agricoles, pastoraux, forestiers, cynégétiques, de cueillette et de loisirs.

## Les périmètres de gestion écologiques et de contractualisation

**Le réseau des sites Natura 2000.** Le PNRL compte dix sites Natura 2000, huit d'entre eux relevant de la Directive européenne Habitats, Faune, Flore et deux de la Directive Oiseaux. Sept sont animés par le PNRL. Le périmètre de l'OGS est concerné par les ZSC «Calavon et de l'Enchrême» (966 ha), et «Ogres de Roussillon et de Gignac, marnes de Péréal» (1306 ha).

## Conservation du patrimoine bâti

Le patrimoine bâti est le témoin concret de l'histoire du pays. Les hommes et les femmes du Pays d'Apt sont parvenus à produire une œuvre matérielle et immatérielle traditionnelle ou originale dont la valeur nécessite qu'elle soit transmise aux générations futures: des sites majeurs tels que le Pont Julien et l'ancienne Cathédrale-Basilique d'Apt, des châteaux et chapelles, des musées originaux (Musée de la boulangerie, Musée du tire-bouchon), le patrimoine du XXe siècle (poste de conduite de tir au LSBB à Rustrel, zone de lancement de missiles nucléaires à l'observatoire SIRENE), le petit patrimoine rural (bories, moulins et pigeonniers), des jardins remarquables (Jardin de la Louve). Les bâtiments en lien avec les ocres (anciennes mines, friches industrielles restaurées de la Lustrerie Mathieu par ex.) ou bien le patrimoine vernaculaire ocrier (aqueduc de Couloubrier) ont une place particulière, d'autant plus que les descendants des anciens ocriers sont encore présents sur place. Au-delà du patrimoine bâti, des savoir-faire locaux ont aussi été soit reconnu par l'UNESCO pour « l'art de la construction en pierre sèche » ou inscrit à l'inventaire national du patrimoine culturel immatériel français pour ce qui concerne la fabrication des fruits confits d'Apt.

## Les périmètres d'inventaire

Ces périmètres sont identifiés et reconnus pour leur intérêt écologique dans la perspective de constituer un socle de connaissance aidant à la décision en matière d'aménagement du territoire. Deux outils existent sur le territoire : les secteurs VBM, propre au PNRL et qui recoupent souvent l'outil national, les ZNIEFF. Parmi les secteurs VBM, la Charte 2009-2021 a identifié des milieux exceptionnels, particulièrement importants pour le territoire tels que les affleurements de sables ocres. L'inventaire des ZNIEFF (121 700 ha, soit 42 % du territoire du PNRL) est devenu un élément majeur de la politique de conservation de la nature dans le cadre de l'aménagement du territoire.

**La Réserve de Biosphère Luberon-Lure.** Le PNRL a intégré le réseau en 1997 avec une extension du périmètre en 2010 et coordonne ce programme UNESCO. Onze ODD ont été mis en œuvre avec les projets suivants : alimentation territoriale, logiciel Chemins des parcs, Economisons l'eau, Charte forestière du territoire, Cahier du changement climatique, etc.

La conservation du patrimoine et des MH n'est activée que sur sollicitation des services de la DRAC qui sont aussi chargés de la connaissance. Néanmoins, la protection est limitée par les moyens financiers des collectivités et des particuliers. Concernant le patrimoine rural, le PNRL a mené un inventaire très fourni au début des années 2000 et a lancé des programmes de conservation de certains édifices malgré des moyens très faibles (réhabilitation de 5 à 7 édifices par an sur les 1000 (approx.) en attente. Un Conseil Architectural qui travaille en concertation avec les services de l'état (UDAP et CRMH) et avec le CAUE de Vaucluse a été initié par le PNRL. Les communes adhérentes s'appuient sur ce conseil pour mesurer le contenu des règlements d'urbanisme et l'aspect extérieur des constructions. Conformément à la loi du 3 janvier 1977 sur l'architecture, il contribue à la protection du patrimoine architectural, urbain et paysager et porte tous les projets, qu'ils soient ou non dans des secteurs à vocation patrimoniale et/ou paysagère, dans des milieux urbanisés ou en voie de l'être, ou agricoles. Cette mission a été étendue à la qualité environnementale des constructions et des aménagements.

L'inventaire des MH atteste de la richesse patrimoniale culturelle et architecturale de la CCPAL et du territoire concerné par le GS en projet : 23 inscrits et 9 classés dont 2 sur le périmètre de l'OGS

Annexe - Liste de l'inventaire des MH

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception en préfecture : 12/12/2022



# 1.d) Origine de la démarche, étapes et relance du projet.

Les Ogres du Luberon attirent la curiosité d'un public à la recherche d'authenticité, d'histoire, de savoir-faire et surtout de paysages uniques. Les sites connaissent en pleine saison, une fréquentation considérable, estimée à près de 700 000 visiteurs par an. Cette notoriété grandissante laisse penser que l'affluence augmentera dans les années à venir. Elle a, de fait, été récemment aggravée par la récente pandémie du COVID19. Aussi, au regard des enjeux de gestion et des risques de dégradations que pose la pression touristique actuelle et à venir, cette fréquentation ne paraît pas être gérée à la hauteur des qualités du site. Les difficultés de fonctionnement et les craintes partagées par les différents acteurs concernant l'accueil du public, la dégradation du patrimoine et des paysages du massif ont conduit les élus des communes concernées, en partenariat avec le PNRL, à

demander le lancement d'une étude d'Opération Grand Site sur « Le massif des Ogres du Pays d'Apt ».

Le projet OGS est pris en compte dans la Charte du PNR du Luberon dans les objectifs C.2.1, «Conforter le développement d'un tourisme durable» et objectif A.1.8, «Renforcer la protection des milieux exceptionnels», parmi lesquels figurent les affleurements de sables ocreux et A.3.1 "Renforcer les actions de protection, de gestion et d'aménagement des paysages. » Le 11 octobre 2019, le comité syndical du PNRL a délibéré sur le lancement de la révision de la Charte du Parc en vue du renouvellement du classement 2024-2039.

Le SDDT de Vaucluse 2020-2025 porte une attention particulière aux OGS

**2002**

classement du site

**2005**

délibération pour demander une OGS des communes fédérées autour du PNR du Luberon

**2007**

sollicitation de la DIREN

**2009**

dépôt de la note argumentaire

Le projet à été porté à l'étude suite à une réponse favorable du Ministère chargé de l'écologie et du développement durable. Le PNR du Luberon, en accord avec la Direction Régionale de l'Écologie, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), a pris en charge le pilotage. Les attentes exprimées par les élus portent sur les points suivants : définition des conditions pour assurer de manière pérenne la qualité paysagère de l'ensemble du site, définition d'une politique intercommunale d'entretien et de gestion du site bénéficiant au développement local, recherche d'une meilleure organisation intercommunale, en relation avec les propriétaires privés et publics, pour une mise en œuvre cohérente des actions de mise en valeur et d'animation du site.

**2010**

les représentants des communes, associés aux services du Parc du Luberon et de la DREAL PACA ont lancé un appel d'offres afin d'être accompagnés par un bureau d'études dans la phase d'élaboration du projet d'Opération Grand Site.

Un groupement de deux paysagistes, deux architectes urbanistes et d'un sociologue a constitué l'équipe de maîtrise d'œuvre qui a réalisé l'étude d'Opération Grand Site de 2010 à 2012 intitulée "L'archipel des ogres". Un COPIL a piloté les travaux de l'équipe de maîtrise d'œuvre et du comité technique (composé des techniciens du territoire et des gestionnaires de sites Ocriers), sous la maîtrise d'ouvrage du Parc du Luberon.

**2011 / 2012**

élaboration du projet OGS.

Première action collective de communication (OT, communes, sites) avec l'édition du dépliant « Ogres en Luberon, une rencontre entre la nature et l'homme », présentant conjointement les lieux ouverts au public sur les ogres à Roussillon, Gargas, Rustrel et Apt (Musée de l'aventure industrielle). Création du Service Tourisme Intercommunal. Recrutement au PNR d'une chargée de mission dédiée au projet OGS. Malgré l'adoption en COPIL du dossier en fin 2012, le plan d'actions issu de l'étude n'a pas été poursuivi pour diverses raisons.

**2014**

création de la CCPAL

Regroupement de 25 communes par la fusion de deux communautés de communes.

**2016**

la CCPAL s'approprie le dossier initial et désigne un nouveau chargé de mission dédié : le Service Tourisme Intercommunal. Depuis, des comités stratégiques et techniques, des réunions de concertation, de sensibilisation, des présentations au public, des manifestations et des enquêtes ont été organisées. Désignation d'une Cheffe de projet OGS.

**2020**

2020, sous l'impulsion du nouveau directeur du Service Tourisme, l'argumentaire et les fiches actions sont débattues en réunion de travail avec les nouveaux élus et partenaires privés et une actualisation du projet par l'équipe OGS (3 personnes) avec l'aide d'un AMO est démarrée fin 2021



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022





# 2 PAYSAGE DE L'OPÉRATION GRAND SITE DES OCRES DU LUBERON

**L'esprit des lieux :  
la fulgurance des  
couleurs révélée  
par le travail de  
l'homme.**

*“Le Pays d’Apt est peut-être le seul à offrir une telle palette de couleurs. Aux verts multiples et à leurs ombres d’encre bleu-noir, aux blancs éblouissants de tous les calcaires vient s’insérer de manière presque insolente, l’éclat des ocres. De Roussillon au Colorado provençal, la nature et l’homme ont écrit en notes de feu une étrange symphonie. Tous les rouges, tous les jaunes d’or et de paille, tous les violets jusqu’aux reflets indigo, contribuent aux interrogations alchimiques du passant troublé.”*

René Bruni, auteur, conteur et historien de Buoux en Luberon

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



Au milieu d'une Provence majoritairement calcaire, quatre affleurements de silice constituent le Massif des ocres où se développe une flore unique dans le sud de la France.

En effet, la végétation des ocres est caractéristique d'un milieu sableux, ferreux et acide. Ici, les sous-bois donnent une ambiance de maquis à la Provence. Le ciste à feuille de laurier associé à la bruyère à balais<sup>1</sup> et la bruyère callune aux jolies fleurs roses, ajoutent des couleurs vives. À leur base, poussent une douzaine de plantes annuelles rarissimes de très petite taille : la Loeflingie d'Espagne aux fleurs vertes, la Gagée de Bohême aux fleurs jaune vif, .. Ces espèces se sont adaptées à des sols très filtrants en développant un système racinaire superficiel. Les orchidées sauvages sont fréquentes ainsi que la garance voyageuse (*Rubia peregrina* L.).

Ces paysages extraordinaires qui nous font rêver, ont été créés par les ocriers, souvent au prix de leur vie. En moins de deux siècles, l'exploitation industrielle des gisements d'ocre a révélé en surface les multiples couleurs de l'ocre allant du blanc au violet et du jaune au rouge vif.



<sup>1</sup> Elle porte ce nom car on l'utilisait dans le temps pour fabriquer des balais

Depuis, dans les carrières abandonnées, les processus naturels d'érosion ont sculpté des formes extraordinaires : dunes ciselées, rochers aux faux airs d'Australie, arêtes dentelées et aiguilles insolites appelées, les « cheminées de fées ».



Fragiles, les sables ocreux du Pays d'Apt se modèlent au gré des intempéries,



ce qui engendre la constante évolution des sites spectaculaires et les paysages si singuliers que l'on peut aujourd'hui observer. Pour appréhender et comprendre les paysages du massif des Ocres, les liens entre géologie et industrie sont indissociables et constituent l'essence même de l'esprit du lieu.

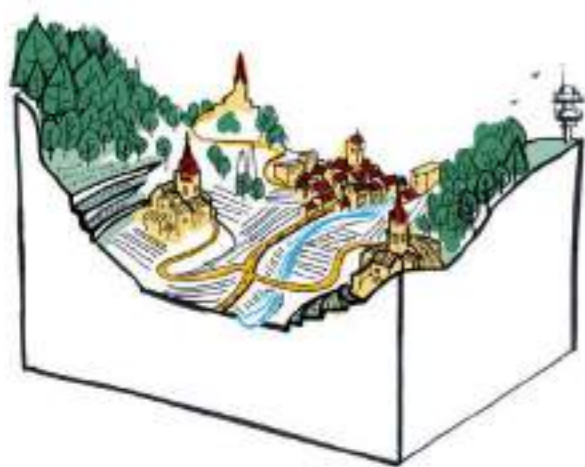


## 2.a) Les structures paysagères<sup>1</sup> caractéristiques du Pays du Calavon

<sup>1</sup> Extrait du plan Paysage du Luberon disponible en annexe

### Le Plan de paysage.

Lauréat en 2017, le PNRL a mené ce projet à l'échelle du territoire de la Réserve de Biosphère Luberon-Lure. Cet outil non contraignant permet une approche qualitative de l'aménagement. Les projets du territoire sont identifiés et intégrés au paysage et constituent ainsi un atout pour la qualité du cadre de vie et l'attractivité du territoire tout en permettant de fédérer les acteurs et habitants du territoire autour de projets d'adaptation au changement climatique.



Le bassin du Calavon (ou Coulon) est une région densément habitée, aux nombreux villages perchés. Les versants du Luberon et des Monts de Vaucluse constituent des limites visuelles très fortes qui donnent son unité à cet espace.

« Ici tout se voit ! Apt au coeur du bassin, la constellation des villages en son pourtour, la campagne en écrin »



### Les nombreux vergers de cerisiers

Cette culture a été encouragée pour l'industrie des fruits confits, production traditionnelle d'Apt. Une spécialisation des cultures s'est opérée là où on trouvait autrefois une grande diversité d'arbres fruitiers.

### Les cultures traditionnelles non irriguées

Le canal de Carpentras marque la limite ouest du bassin : l'irrigation gravitaire ne dessert pas ce territoire, seules des portions sont aujourd'hui irriguées sous pression. Traditionnellement il s'agissait donc de cultures "sèches" avec, sur les pentes, l'aménagement de terrasses de culture. La vigne occupe aujourd'hui de vastes superficies. Les parcelles sont modestes sur les secteurs de relief, plus vaste au cœur du bassin. Dès que l'on pénètre dans la vallée depuis l'ouest, les haies de cyprès disparaissent : la vallée est relativement abritée du mistral par rapport à la plaine du Comtat.

### Les versants boisés

La garrigue et les boisements couvrent les versants des reliefs : chênes verts sur les basses pentes des Monts de Vaucluse, chênes blancs sur le versant du Luberon. Les boisements pionniers de pins d'Alep ont colonisé d'anciennes parcelles agricoles abandonnées.

### Les collines au coeur de la plaine

Les parcelles, de taille moyenne ou modeste, étirées en longueur, sont structurées par le réseau de canaux suivant leur taille, leur fonction et l'appellation locale. Utilisés pour l'irrigation, ils servent également au drainage des parcelles. Des cannes de Provence poussent sur les talus et marquent leur présence.

### Les silhouettes villageoises

Ce bassin est densément peuplé. Les villages se sont implantés sur de petits reliefs tels Roussillon, ou sur les versants et rebords de plateau, très souvent sur les zones d'affleurement de molasse. Ces implantations d'origine médiévale sur des sites défensifs et à l'abri des inondations, correspondent souvent à la présence de sources. Les villages perchés sont ici particulièrement remarquables par leur nombre, la diversité de leurs sites, le caractère de leur silhouette. Ils s'égrènent le long des versants du Luberon.

Point d'appel

### Les Mas isolés

Les mas isolés sont composés de plusieurs corps de bâtiments regroupés souvent autour d'une cour en L ou en U. Certaines de ces fermes à cour fermée sont situées sur les sites de villas gallo-romaine et leur forme en est vraisemblablement une réminiscence. Les routes de qualité

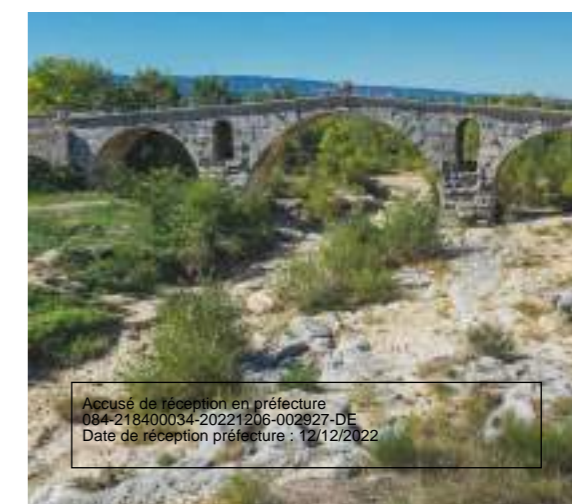
De nombreuses routes secondaires sillonnent l'ensemble du territoire. Des ouvrages de pierre bordent les routes et forment leur soutènement. Des bandes boisées de chênes blancs ou des arbres fruitiers accompagnent certains tronçons.

### La D900 Axe structurant

La D900 qui structure cet espace reprend le tracé de la voie Domitienne qui suivait le Calavon depuis Cavaillon jusqu'à Céreste. Elle franchissait la rivière au pont Julien, vestige romain. Il s'agit d'un axe de vue majeur, de découverte du paysage du territoire. Cette voie de communication importante a attisé l'implantation d'établissements industriels et commerciaux. Des bâtiments industriels et cheminées d'usines se signalent sur le territoire, en particulier autour d'Apt : ils témoignent de la vocation artisanale et industrielle de ce secteur (carreaux de terre cuite, fruits confits, ocres)

+ route pittoresque (tracé bien intégré dans les reliefs, porte d'entrée des paysages)

+ Points de vue



Acrusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## 2.b) Les sous unités paysagères<sup>2</sup> du Pays du Calavon

<sup>2</sup> Extrait issu du Plan de Paysage du Vaucluse

Le relief, la géologie et l'occupation des sols offrent une variété au sein même du bassin, et conduisent à distinguer trois sous-unités :

- Le haut Calavon
- La plaine du Coulon
- Les collines du pays d'Apt analysées ci-dessous :

### Un ensemble de collines

De Goult à la sortie d'Apt, on traverse un paysage vallonné, relativement boisé. Alors que le cours du Calavon est à 150 m d'altitude moyenne dans cette partie de la vallée, les collines dépassent les 300 mètres. Les versants des Monts de Vaucluse et du Luberon sont encore présents mais souvent en arrière-plan. Les villages s'égrènent sur les reliefs. Les sites de villages perchés sont nombreux : Bonnieux, Lacoste, Roussillon, Saignon, Saint-Saturnin. Ils constituent des points d'appel visuels majeurs.

### Les ocres du pays d'Apt

Cette sous-unité abrite la plus grande réserve d'ocre du monde. Magnifique et insolite par la gamme des couleurs de sable allant du rouge foncé au jaune d'or, ce paysage conserve la mémoire d'une exploitation intense menée au XIXe et au début du XXe siècle. On y découvre des cheminées de fées et des pans de falaises multicolores aux formes parfois étranges. L'ocre est aussi très présent dans les enduits des maisons : les façades rouges, orangées de Roussillon sont perceptibles de loin.

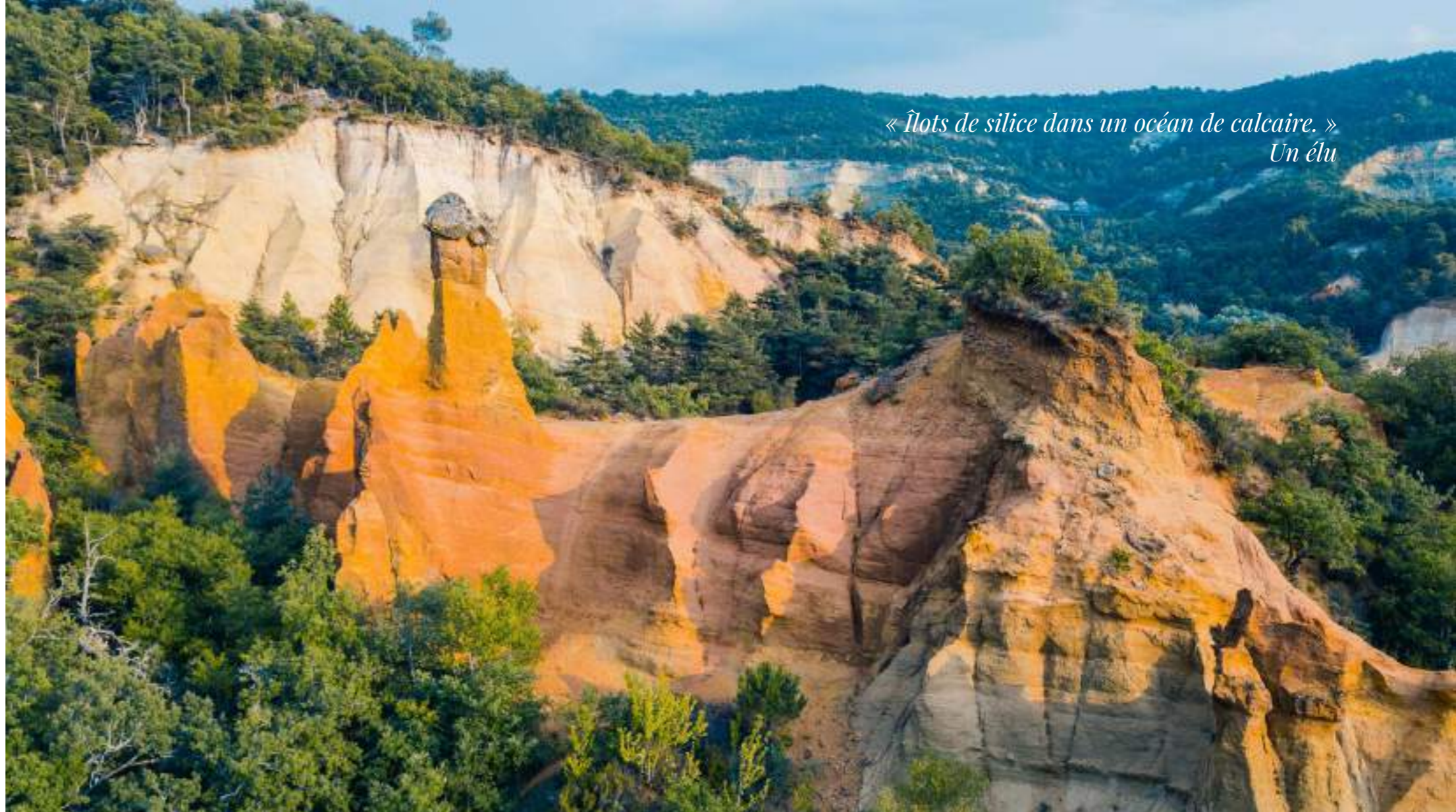
### Le maintien d'une polyculture

L'agriculture s'est développée dans les petites plaines qui s'étendent entre les collines, et sur les piémonts. Elle est encore diversifiée : vergers de cerisiers, céréales et grandes cultures, vignes et quelques oliviers. Sur les piémonts et versants, les terrasses de culture étaient très présentes. Elles ont été largement abandonnées et des friches se signalent ponctuellement y compris dans la vallée.

### Les nombreux alignements d'arbre

Des alignements d'arbres marquent les entrées de village : à Bonnieux, Ménerbes, Saignon, et les entrées de domaines. Le plus souvent constitués de platanes ainsi que de micocouliers, tilleuls et marronniers. D'anciens alignements d'amandiers subsistent en bordure de routes, sur des parcelles cultivées.

« Îlots de silice dans un océan de calcaire. »  
Un élu



Les silhouettes villageoises et les falaises multicolores sont des points d'appel visuels majeurs des ocres qui affirment l'identité paysagère du territoire.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## 2.c) Spécificité géologique, le fondement physique de la formation des ocres.

### Qu'est-ce que l'ocre ?

L'ocre un pigment naturel d'origine minérale présentant une palette infinie de nuances allant du jaune pâle au rouge vif. La roche d'où est extraite l'ocre est une formation sableuse constituée d'environ 80% de grains de quartz.

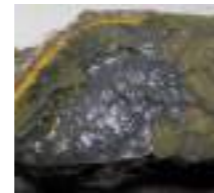
Les particules de taille inférieure à 0,04 millimètres qui sont intercalées entre ces grains correspondent à l'ocre proprement dite.

Elle est composée :

- d'une argile de couleur blanche, la kaolinite,
- d'un hydroxyde de fer, la goethite, de couleur brune, à l'origine de la coloration de l'ocre. Parfois, la goethite est accompagnée d'un oxyde de fer brun rougeâtre : l'hématite.



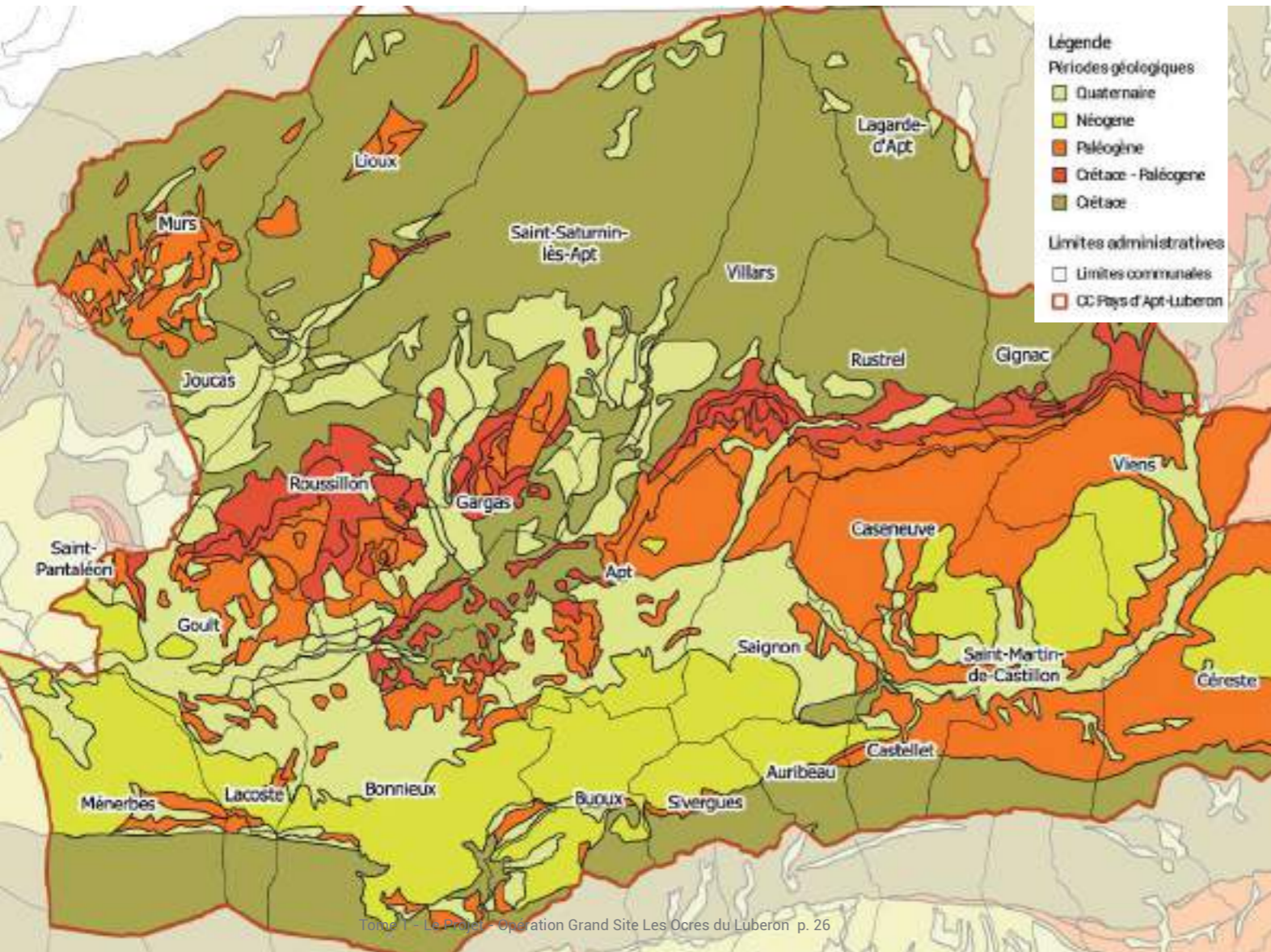
kaolinite



goethite



hématite



### La formation géologique

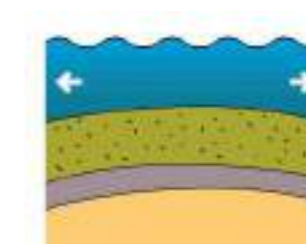
Dans les années 1970, à partir d'une série d'études sur le Vaucluse et le Gard et par comparaison avec des formations géologiques analogues en Afrique, les mécanismes de la formation des sables ocreux sont mis en évidence par Jean-Marie Triat. Il publie sa thèse, Paléotérations dans le Crétacé supérieur de Provence rhodanienne, en 1979. Son ouvrage, Les Ocres (CNRS Editions) publié en 2010 est une référence pour connaître l'origine géologique des ocres et leur utilisation.

L'ocre provient d'une roche sédimentaire d'origine marine. Sa formation se passe à la fin du Mésozoïque (ère secondaire) dans une Provence très différente de celle d'aujourd'hui. En effet, durant la majeure partie du Mésozoïque, la mer recouvre la Provence. D'épaisses couches de roches sédimentaires (calcaires, argiles, marnes, grès, etc.) s'accumulent. Il y a 120 millions d'années, ce sont des marnes grises qui se déposent. Elles seront utilisées par Alcide d'Orbigny, en 1840, pour définir l'étage Aptien de l'échelle des temps géologiques à partir de la localité d'Apt.

#### > Etape 1. Dépôt de sables verts glauconieux

Vers -110 millions d'années (Albien), des sables issus de l'érosion du Massif Central viennent s'accumuler au fond de la mer. Ils sont composés de grains de quartz et de micas. Le calcaire issu des organismes marins se mêlent au sable ainsi qu'un nouveau minéral argileux de couleur verte qui se forme à l'interface eau/sédiment, la glauconie. Après consolidation, une nouvelle roche est née : un grès vert glauconieux.

#### > Etape 2. La mer se retire, les sables ocreux se forment.



Vers -100 millions d'années (Albien-Cénomaniens), à la faveur de mouvements tectoniques, un vaste pli entre Massif Central et massif des Maures se met en place, le bombement durancien. La mer se retire d'une partie de la Provence et les grès verts glauconieux du Pays d'Apt se trouvent émergés. Le climat est tropical humide. La chaleur et les fortes pluies entraînent des réactions chimiques intenses au sein des grès verts. Le calcaire, les micas et la glauconie, instables dans ces nouvelles conditions, sont altérés et libèrent leurs éléments chimiques. Ceux-ci se combinent pour former de nouveaux minéraux plus stables qui constituent l'ocre : la kaolinite, la goethite et l'hématite. L'altération a pu se réaliser.



Dans le paysage, cette altération constitue un profil type constitué de bas en haut des grès verts glauconieux, des sables ocreux, de sables blancs et d'une cuirasse ferrugineuse qui coiffe l'ensemble.

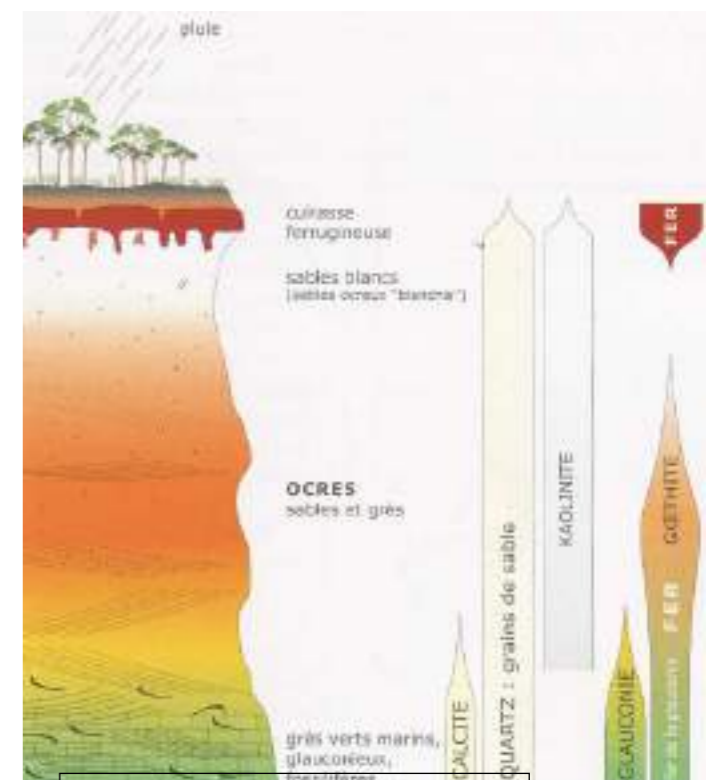


Par la suite, au Cénozoïque, les sables ocreux ont été recouverts de nouvelles couches sédimentaires.

Ce sont les déformations tectoniques qui ont donné naissance aux massifs provençaux (phase pyrénéo-provençale, phase alpine) et l'érosion intense du Quaternaire qui sont à l'origine du

paysage des ocres, avant que les habitants taillent de grandes parois pour l'exploitation des sables ocreux.

La nature, puis l'homme sont à l'origine de ces paysages si singuliers. Quand l'histoire géologique est lisible dans un paysage, elle nous donne un certain vertige avec ses millions d'années et ses phénomènes prodigieux, qui nous replacent dans un instant où notre condition de passager furtif est palpable. Nous ne sommes nés que dans ces dernières minutes.



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## Particularités géologiques visibles dans le massif des Ogres du Luberon

Le massif des Ogres s'étend sur une bande discontinue de 25 km de long sur 3 km de large. Ce sont les cours d'eau au pied des Monts de Vaucluse qui découpent ainsi le massif des Ogres (Imergue, Urbane, Riaille,...).

A Roussillon comme à Gargas, l'étude géologique révèle des terrains similaires. On peut constater que les grès verts glauconieux reposent partout sur les marnes de l'Aptien et que ces sables et grès glauconieux sont surmontés partout par des faciès ocreux. L'épaisseur des dépôts et leurs colorations bigarrées, donnent ici une vision complète et spectaculaire de l'organisation des couches d'ocre : au-dessus des sables verts à glauconie, se succèdent les niveaux rouges, jaunes, puis rouges. Surmontés à leur tour, sur plus de 10 m d'épaisseur, par les sables grossiers, voire conglomératiques, à grandes stratifications obliques, qui présentent de remarquables variations chromatiques, l'ensemble est couronné parfois encore par les sables blancs et la cuirasse ferrugineuse sommitale.

Le site de Villars présente une singularité géologique unique qui le distingue des autres : sur les marnes aptiennes, de bas en haut, les sables ocreux rouges sont recouverts de sables ocreux jaunes, eux-mêmes coiffés par une formation verte, argilo-sableuse glauconieuse, datée du Cénomanien inférieur par les microfaunes. Cette suite verticale de faciès est exactement l'inverse des successions décrites dans les autres secteurs.

« L'originalité du site de Villars est l'exceptionnelle superposition verticale de faciès unique dans le bassin. »

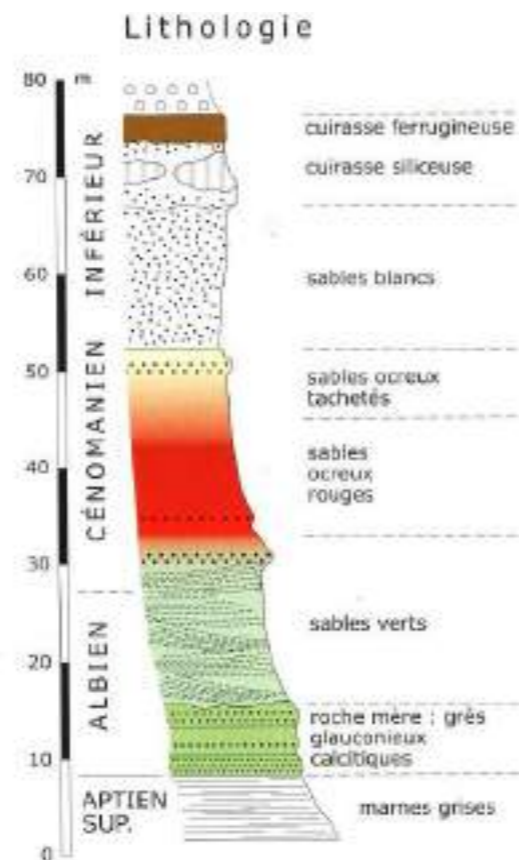
J.M Triat.

De Viens jusqu'à Rustrel sur environ 10 kilomètres, les falaises offrent à la vue les couches successives de sédimentation. Ainsi, il est possible d'observer de façon très visible sur le terrain le passage latéral entre les grès glauconie albo-cénomanien à l'est et les faciès jaune rouge des sables ocreux à l'ouest. On retrouve les mêmes superpositions de faciès dans les carrières d'ocre tant au sud de Rustrel, qu'à Roussillon ou à Gargas.

« L'intérêt géologique majeur du site de Rustrel, est la suite verticale de faciès superposés »

J.M Triat.

<sup>2</sup> En 1840 Le paléontologue Alcide d'Orbigny intitule "Aptien" l'avant dernier étage stratigraphique du Crétacé inférieur en référence à la ville d'Apt.



Exemple de classement oblique des grains de sable, au sein des sables ocreux albiens de la carrière de la S.O.F. à Gargas. On retrouve ici les mêmes figures que dans les grès verts de Rustrel et de même dimension décimétrique.



Exemple de méga-figures de sédimentation. De puissants courants sous-marins ont ici classé les grains de sable en stratifications obliques de dimension métrique.



1. sables ocreux
2. sables blancs au sommet du profil
3. quartzites blancs
4. sables rouges continentaux
5. cuirasse ferrugineuse géolithique

Accusé de réception en préfecture  
084-2180034-20221206-00242-DE  
Date de réception préfecture : 06/01/2023



## 2.d) Intervention de l'homme, fabrique d'un paysage culturel et industriel.

L'ocre est un pigment estimé et utilisé depuis le Paléolithique. Il y a 30 000 ans, nos ancêtres peignaient avec seulement 3 couleurs : l'ocre rouge et l'ocre jaune et le noir de charbon.



Godet à ocre, Paléolithique supérieur, provenant de la grotte de la Laugerie ( haute-Dordogne ). Musée Saint-Remi à Reims.



Jean-Étienne Astier, fondateur de l'industrie ocrière en pays d'Apt à la fin du XVIIIe siècle



Extraction de l'ocre à la lumière électrique - Émile Bancard XIXe s

L'Homo Sapiens savait déjà chauffer l'ocre pour obtenir une couleur plus intense et des bâtonnets d'ocre ou des pinceaux de brindilles ont été retrouvés dans les grottes qu'il fréquentait. À Saint Saturnin lès Apt, la grotte de la Baume Peinte, montre une série de traits et de points dessinés à l'ocre rouge. Durant l'Antiquité, l'usage des ocres était très courant. Son exploitation et son utilisation sont notamment évoqués dans des ouvrages<sup>2</sup>; on peut y lire la préparation d'ocre rouge par cuisson d'ocre jaune, encore pratiquée de nos jours.

En Pays d'Apt, c'est à la fin du XVIIIe siècle, que le précurseur, Jean-Etienne Astier commence à exploiter les sables ocreux pour en extraire le pigment (1780/1785). On raconte qu'il utilisait pour cela un simple pétrin de boulanger pour séparer le sable de l'ocre et l'eau. L'industrie de l'ocre du bassin lui doit beaucoup.

En 1790, le conseil municipal accorde à ce roussillonnais, la permission d'utiliser le moulin à huile pour fabriquer de l'ocre. Le pigment broyé avec des rouleaux de pierre voyageait ensuite à dos de mulet jusqu'à Marseille par la combe de Lourmarin.

En 1810, malgré les temps troublés de la Révolution Française et du Premier Empire, Astier devient propriétaire de deux usines à proximité du village et d'une autre dans le village-même, provoquant la colère des villageois. Mais ce n'est qu'un début.

En 1877, l'ouverture de la ligne de chemin de fer Apt-Cavaillon permet et facilite le transport des barils d'ocre jusqu'aux ports d'embarquement. L'extraction du minerai prend une dimension industrielle sous forme de galeries souterraines spectaculaires ou de carrières à ciel ouvert dont les fronts de taille ocreux, constituent l'héritage le plus visible. Les pigments d'ocre du Pays d'Apt sont alors exportés sur chaque continent, utilisés comme pigment dans la fabrication de peintures, mais surtout en tant que charge minérale colorante dans l'industrie du caoutchouc, du papier et du linoléum et dans une moindre mesure par celles des cosmétiques, et de la pharmaceutique.

Alors que le Vaucluse du XIXe siècle connaissait un exode rural important à cause d'hivers rigoureux, de la maladie dans les élevages de vers à soie, et plus tard du phylloxéra, le Pays d'Apt est relativement préservé grâce à l'exploitation ocrière. On recense à cette période, l'ouverture de plus de 100 carrières et plus de 25 usines.

Cette « ruée vers l'ocre » accélère la parcellisation de la zone, chacun désirant sa propre carrière. Les 425 hectares de Rustrel sont divisés en 92 exploitations de 30 à 3 hectares. Cette division parcellaire a demeuré jusqu'à nos jours. Après-guerre, la rentabilité de l'ocre ayant décliné, les carrières vont peu à peu fermer.

En 1973, le manque d'eau va définitivement arrêter la majeure partie des exploitations. Ce déclin débute en 1929, progressivement l'exploitation a diminué au point qu'il ne reste aujourd'hui plus qu'un seul site d'extraction encore en activité sur l'ensemble du massif. En effet, au milieu du XXe siècle, après cet âge d'or, l'ocre est remplacée en tant que charge minérale colorante par les charges minérales colorées (composées de carbonate de calcium ou de craie + colorants artificiels).

**En France, quatre grands gisements d'ocre ont existé : les Ardennes, Bagnères de Bigorre, Auxerrois et Puisaye et Pays d'Apt. Aujourd'hui, seul celui du Pays d'Apt est encore exploité.**

<sup>2</sup> En Grèce, Théophraste (372/287 av.JC), à Rome Pline l'ancien (23/79 av. JC) dans le " Naturalis Historia " et dans le " De Architectura " de Vitruve (90/20 av. JC).



Actuelle réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date d'inscription : 24/02/2022  
Site de l'ocre d'Apt, premier plan de bassin de décantation des ocres - Ed. Pascal, libraire à Apt



## Les carrières

Quand la partie "stérile" était suffisamment épaisse, des hommes à la pioche creusaient des galeries. Le mineur d'avancement creuse devant la paroi une voûte en plein cintre. Deux autres mineurs, un droitier et un gaucher, entament de chaque côté de cette voûte une cheminée très étroite. Les carrières à ciel ouvert comme les carrières souterraines ont pendant longtemps été réalisées sans règles très précises. À partir de 1887, la réglementation impose des dimensions de 4 mètres de hauteur pour les gradins et 2 mètres de profondeur pour les terrasses. De nos jours, l'exploitation de l'ocre n'est autorisée que dans les carrières à ciel ouvert.

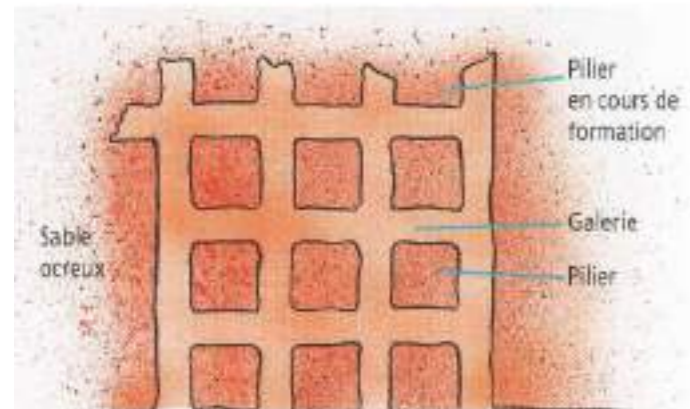
Elles sont plus récentes :

« Les carrières à ciel ouvert connaissent leur période de pleine activité du début octobre à la fin avril seulement. L'extraction faite pendant ces sept mois suffit généralement aux besoins de la mine. Et pendant les beaux jours, il ne reste guère sur les chantiers à ciel ouvert, que la cinquième partie de l'effectif d'hiver. Trois autres cinquièmes sont reportés sur les chantiers de lavage et le dernier cinquième des ouvriers a quitté spontanément le travail pour vaquer à leurs occupations agricoles »

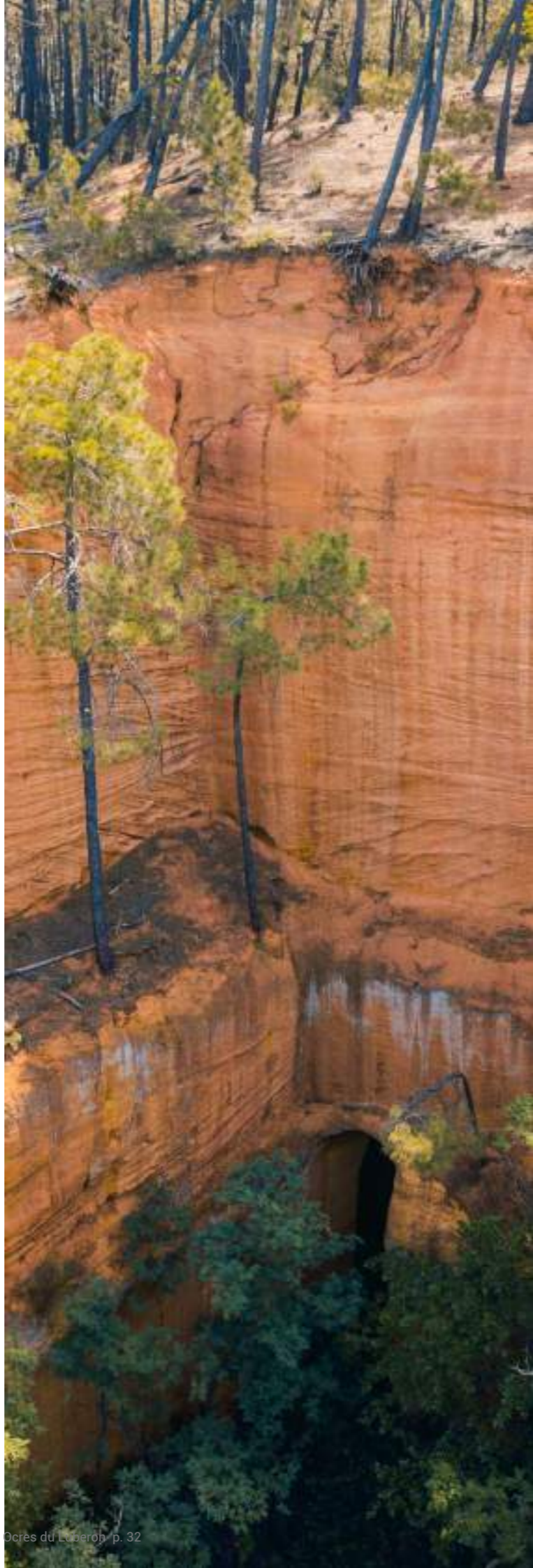
Extrait d'un rapport du service des Mines sur l'industrie ocrière du Vaucluse, 1926.

## Obtenir le pigment

Les saisons, comme pour les métiers agricoles, régissent l'exploitation de l'ocre. L'extraction avait lieu de la Toussaint au mois de mai, lorsque l'eau était en abondance et que le travail aux champs venait à manquer. La fabrication de l'ocre est un long procédé qui s'étend sur plusieurs mois et se réalise par étapes. À l'image des agriculteurs, les ocriers travaillent avec les éléments : vent, soleil et eau. Autrefois, on extrayait deux sortes d'ocre : les jaunes et les rouges. Aujourd'hui, seuls les jaunes le sont encore. À cette époque, les paysans de Rustrel vont inventer une méthode adaptée à la géomorphologie de leur site, ils utilisaient toute l'épaisseur du coteau comme système d'extraction : grâce à des pompes et un important système de tuyaux métalliques qui assurent l'acheminement de l'eau dans les points en hauteur, le lavage du front de taille pouvait remonter loin dans les collines. L'écoulement des eaux chargées de pigment s'appuyait sur les nombreux talwegs pour alimenter en aval les bassins situés au niveau du cours d'eau de la Dôa, affluent du Calavon.



Entrées des galeries vu d'au-dessus ↑



Entrée des galeries de Bruoux, 1920



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## Les différentes étapes de l'exploitation

L'ocre est issu du minerai qui se présente en couches d'épaisseur variable, dont certaines peuvent atteindre 35 m de hauteur. Un long travail de préparation dit de "découverte" consistait à déboiser la surface exploitable et préparer le terrain en enlevant la terre végétale nommée le "stérile". Le minerai était ensuite attaqué au pic et quelquefois à l'explosif. Les ocriers travaillaient avec des pioches de différentes formes ou des barres à mine. Le sable ocreux était chargé à la pelle dans des charrettes appelées « tombereaux » pour être mené au lavage.

Plus tard, des installations de petits rails et de wagonnets communs à toutes les industries minières modernisent ce transport. Aujourd'hui dans la dernière exploitation en activité, le sable ocreux est extrait une fois par an au bulldozer. Des banquettes de 15 mètres de hauteur sur 5 mètres de profondeur sont aménagées. Le sable est ensuite transporté sur l'aire de lavage en camion. Le lavage dissocie l'ocre marchande des sables inertes par lévigation : c'est le premier traitement. Il a depuis toujours été réalisé à proximité d'un cours d'eau (la Dôa ou le Calavon) ou d'un point d'eau (source, citerne, ...), afin de garantir l'opération dans une région où la sécheresse est très régulière. Le principe consiste à projeter de l'eau à l'aide de tuyaux sur les parois des carrières ou à creuser des galeries souterraines ; la pression détache alors des blocs qui, avec le courant, se dirigent vers un malaxeur à hélice, puis entraînés dans les batardeaux, petites canalisations en pierre. Le sable étant plus lourd, il se dépose en premier dans les rigoles tandis que les autres particules, plus fines et plus légères sont véhiculées par l'eau qui ne charrie alors que de l'ocre pur vers les bassins de décantation. L'opération est renouvelée tous les

jours jusqu'au moment où les bassins étaient pleins. À partir du mois de mai après décantation, lorsque l'ocre avait pris une consistance ferme et atteignait 50 cm d'épaisseur, on griffait la surface à l'aide d'un traîneau à 4 pointes. Cette opération de carrelage permettait d'accélérer l'évaporation, d'éviter les craquelures et enfin de préformer des mottes d'ocre. On laissait alors agir le vent et le soleil. Fin août, les briquettes d'ocre étaient extraites et entassées en murets jusqu'à séchage complet.

Depuis les années 60, la méthode de lavage a changé. Le mélange minerai/eau est envoyé dans un séparateur épaisseur, un « cyclone » revêtu de caoutchouc pour éviter l'abrasion, par une pompe. Le mélange arrive avec une forte pression (500 gr/cm<sup>2</sup>), sous l'action de la force centripète, le sable tombe, sous forme de pâte et l'eau ocreuse sort en surverse, puis est dirigée vers la canalisation allant aux bassins de décantation. La décantation se fait toujours dans des bassins à l'air libre, car cette méthode donne les meilleurs résultats. Le cycle de la production dépend donc encore en grande partie de la nature et des conditions météorologiques. A la fin de l'été, l'ocre une fois sèche, est transportée à l'usine pour l'achèvement de sa fabrication. En chauffant l'ocre, l'oxyde de fer se déshydrate et se transforme en hématite. A partir de 400° la couleur, ordinairement jaune devient rouge. La calcination des ocres jaunes qui était faite dans un four à bois, se fait de nos jours dans des fours tournants ou tunnels, chauffés au gaz. L'ocre est cuite à point après 15 minutes. Elle sera broyée dans un blutoir après quelques jours de refroidissement. La cuisson est le moyen le plus sûr de maîtriser la teinte du produit fini et ses nuances. Auparavant, la pratique était très subtile, car elle était fondée uniquement sur les critères de sensibilité de l'ocrier (odeur, aspect de la fumée, ...). Pour obtenir les teintes désirées et toute la gamme des couleurs chaudes ocrées, il est nécessaire de mélanger différents ocres provenant de plusieurs gisements. Prête, la poudre est conditionnée en barils de bois de 50 à 250 kg. De nos jours, ce sont des sacs de 20 kg et de 25 kg. Les barils de bois ont été depuis longtemps abandonnés.



1. Lavage



2. Batardeau



3. Décantation



4. Carrelage



5. Découpage



6. Mur de séchage



Carrières à ciel ouvert, Gargas, 1950



1. La couche de terre et de roches recouvrant le minerai, le "stérile" est évacué.



2. Deux trous très profonds sont pratiqués à la barre à mine et au foret.



3. L'explosif est disposé au fond des deux tunnels pour former la chambre.



4. De l'explosif en plus grande quantité est disposé dans la chambre.



5. La nouvelle explosion provoque la mise en place d'un grand front de taille.



« Il fallait deux arrivées d'eau : la lance à eau et le jet pour aider à aller dans le ruisseau. Il me fallait 6 m<sup>3</sup>/heure d'eau sur 9 heures. (...) On faisait un batardeau pour arrêter les sables avant le bassin et un second pour arrêter les sables fins (le sable se déposait tout au long du parcours, il était aussi teint que l'ocre mais plus lourd !) L'eau arrivait dans un angle du bassin de décantation : 4 pieux et un mur de bruyère pour freiner l'eau et retenir les feuilles. On avait un tuyau de purge pour faire partir l'eau qui restait dans le bassin. On faisait un gros mois de lavage jusqu'à ce qu'on ait des couches de 35 cm. Ensuite il fallait carrelage. Si le trait de faille restait ouvert, c'était bon. Les mottes étaient empilées en mur pour sécher plus vite. Sur les murs on mettait des débris, cela faisait un chapeau soudé par la première pluie. Il fallait 40 jours de séchage. Les bassins étaient en terre et pour extraire les mottes il fallait un coup de main pour ne pas tout arracher. On tirait l'ocre et on le carrelait. »

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022 Roger Arnaud, ocrier



## Une utilisation diversifiée

Éclat, pouvoir colorant, finesse et variété des couleurs, telles sont les qualités d'une ocre de premier choix : "Nos ocres sont exemptes d'argile" comme le disait les publicités des années 20. Dans la tradition provençale, l'enduit joue un rôle important dans le revêtement des constructions. Il constitue « l'enveloppe » des maisons provençales, leur conférant cette lumière et cette douceur abricotée. Mélangée avec des granulats (sable) et des liants (chaux), elle assure l'étanchéité des murs tout en les laissant respirer. Cependant, sa plus grande qualité reste sa résistance à la chaleur et à la lumière, ce qui explique son utilisation dans tous les pays du sud.

L'ocre est aussi introduite comme charge minérale colorante et dans l'industrie du caoutchouc comme charge minérale colorante (linoléum et papier, cercles de scellement des bouchons à confiture, chambres à air, par exemple). L'ocre s'emploie donc principalement dans le bâtiment, mais également dans la décoration et l'artisanat pour les stucs, trompe-l'oeil, les frises, peintures sur meuble, la poterie et la teinture. Son pouvoir couvrant et colorant, sa miscibilité dans tous les liquides, son inaltérabilité aux ultraviolets, sa non-toxicité et son prix de revient peu élevé font de lui un matériau avec des qualités indiscutables.

Ces spécificités génèrent une volonté profonde de perpétuer un savoir-faire ancestral.



Savon coloré

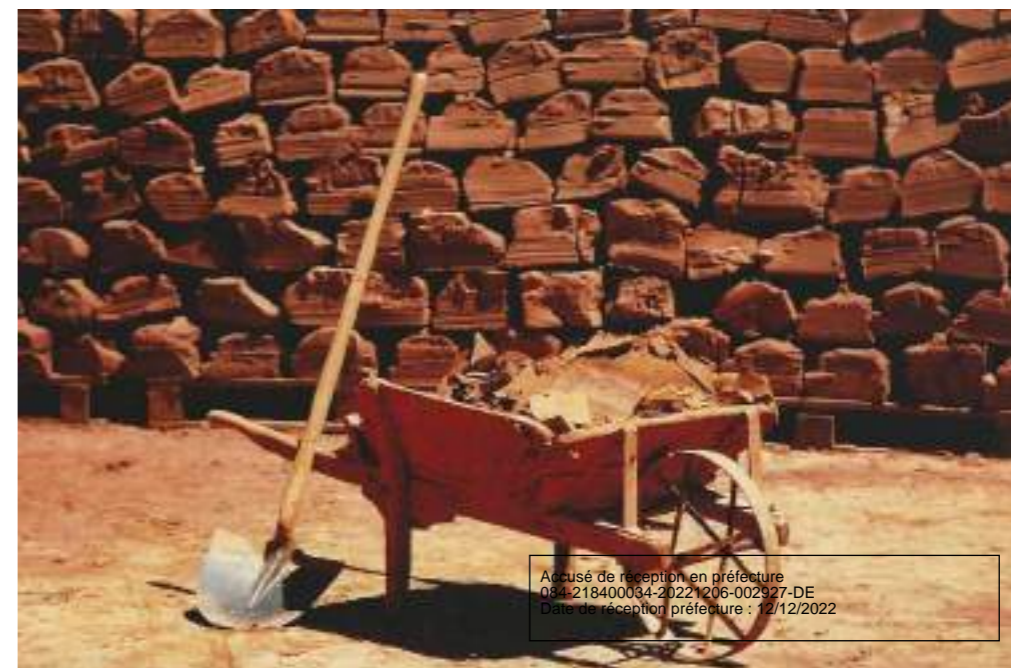


Peinture



## Les grandes dates à retenir

- 100 MILLIONS D'ANNÉES**  
Formation du massif des ocres
- 250 000 ANS**  
Premier usage humain de l'ocre
- 1153 AVANT JC**  
Papyrus Harris I (don d'ocres de Ramsès III aux temples égyptiens)
- 1780->85**  
Jean-Etienne Astier "découvre" les ocres
- 1877**  
Desserte ferroviaire d'Apt
- 1918**  
Premiers colorants chimiques
- 1928**  
Apogée de la production d'ocre 44 000 tonnes
- 1940**  
Déclin de la production d'ocre
- 1979**  
Jean-Marie Triat, chercheur, découvre l'origine géologique des ocres
- 2021**  
1000 tonnes/an produites par la Société des Ocres de France et 700 000 visiteurs/an sur l'ensemble des sites du massif des Ocres du Luberon



Actusé de réception en préfecture  
094 21840034-2022 206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



# B. LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE



Un diagnostic du territoire à été mené entre 2009 et 2011 par l'équipe de maîtrise d'œuvre en charge de la constitution d'une première version de ce dossier, il s'est alors appuyé sur une étude de fréquentation, une série d'entretiens réalisés avec les différents acteurs locaux (institutionnels, professionnels, associatifs, visiteurs,) et sur une analyse de terrain approfondie. Un travail d'analyse très fine a posé son regard sur le territoire et l'ensemble de l'approche a permis en premier lieu de faire connaître et d'informer les acteurs locaux sur la démarche Grand Site et de son intérêt, de les impliquer dans la démarche de l'Opération Grand Site dès les premières phases d'analyse et de diagnostic, d'en saisir leurs attentes et les préoccupations propre à chacun. Le fait de les questionner sur le devenir de leur territoire a permis aussi d'identifier les spécificités propres à chacun des lieux liés à l'ocre et de faire émerger les éléments porteurs d'une identité culturelle commune à l'échelle du massif.

Cette version du dossier est une mise à jour du diagnostic initial, des enjeux et des orientations stratégiques identifiées. Pour la réactualisation de ce diagnostic, des données de fréquentation<sup>2</sup> ont été collectées à nouveau auprès des acteurs locaux, des habitants et des visiteurs. Des réunions d'informations et techniques, des présentations publiques, des ateliers, des journées dédiées aux socio-professionnels et des événements de sensibilisation festifs, ont été organisées de 2017 à 2022.

Un site internet a été créé en avril 2022. Au-delà de fournir les informations relatives à la démarche dans laquelle s'est engagé le territoire en entamant une Opération Grand Site pour les Ogres du Luberon, c'est avant tout un outil de pilotage et de suivi, de sensibilisation. Il permet au travers de questionnaires, et d'une carte interactive, d'apporter une dimension participative à la démarche en servant de lien avec la population locale. Les impressions et données collectées sont un apport qui permet de compléter et de mettre à jour le contenu de l'étude. Il servira entre autres à présenter l'ensemble des photos d'un futur observatoire photographique. Enfin c'est un outil de transparence vis-à-vis de la politique publique relative à l'ensemble des sujets concernant le projet OGS, en effet chaque fiche action sera accessible aux internautes, ils pourront suivre le démarrage, l'avancé et la fin des réalisations au long cours.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022

<sup>2</sup> Voir feuille de méthode en annexe.



*“Ces paysages aux couleurs si merveilleuses du Pays d’Apt ne pouvaient que donner naissance à la légende.*

*Ne dit-on pas que se livra ici un combat terrible entre l’archange Gabriel et les anges déchus, dont le sang teinta cette terre à jamais ?*

*Et la légende rejoint la vérité poétique en ces lieux, cirques, falaises, promontoires, cheminées de fées, sentiers, où les couleurs et les formes se répondent pour la plus belle exaltation de notre curiosité”*

*Serge Bec, poète*

# 1 ÉTAT DES LIEUX

Colline autour du Colorado de Rustrel

## 1.a) Une biodiversité riche et souvent fragile

### Les corridors de la biodiversité

Le SRCE identifie de grands réservoirs de biodiversité sur le territoire. Il s’agit notamment des versants des Monts de Vaucluse au Nord, et du massif du Luberon au Sud. Des réservoirs de biodiversité en « îlots » sont également identifiés plus au centre du territoire, à proximité de la vallée du Calavon. Ils correspondent à des sites classés Natura 2000, et particulièrement les sites des Ogres de Roussillon et Gignac. Le SRCE met en avant deux corridors écologiques sur le territoire à préserver :

- Le premier au Nord Ouest, entre Joucas et Lioux, au Sud de la Commune de Murs,
- Le second, à l’Est, qui part de Saignon et remonte jusqu’à Rustrel.

La trame bleue est constituée par le réseau hydrographique. L’ensemble des cours d’eau du territoire est donc identifié en tant que réservoir de biodiversité. Par ailleurs, le plan d’eau de la Riaille à Apt est également identifié, et constitue un réservoir humide assez important.

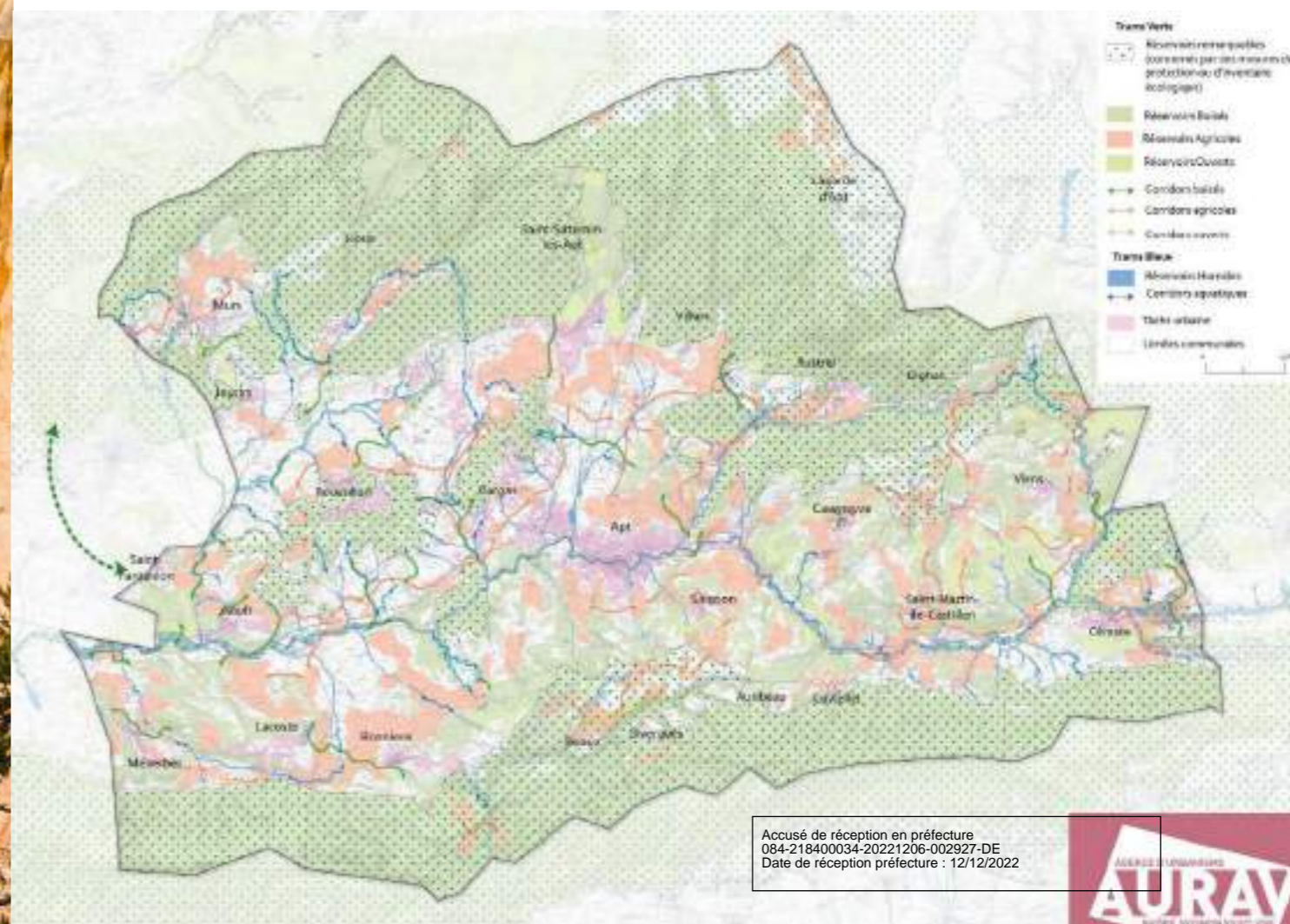
Le reste du territoire est principalement identifié par des espaces agricoles et naturels. Aucun corridor ou réservoir n’est identifié en zone urbaine.

À noter qu’en plus d’être des lieux de vie, ils jouent également le rôle, plus particulièrement lorsqu’une ripisylve est présente, de corridor écologique avéré pour de nombreuses espèces de chiroptères.

De plus, une étude d’identification de la trame verte et bleue a été réalisée par un bureau d’études spécialisé (AURAV), dans le cadre de l’écriture du SCOT du Pays d’Apt. Au regard de la structuration du Pays d’Apt, 4 types de corridors ont été identifiés en fonction des différentes sous-trames du territoire :

- corridors boisés
- corridors agricoles
- corridors ouverts
- corridors humides

Ces différents corridors présentent des enjeux de préservation particuliers à leur nature, et certains présentent des enjeux de préservation supplémentaires dus à une pression importante (notamment le passage de la D900).





## Les espèces endémiques

Le document d'objectifs (DOCOB) de la zone spéciale de conservation des "Ocre de Roussillon et de Gignac, Marnes de Perréal" réalisée par le PNR du Luberon, a permis de :

- Faire le diagnostic de la répartition et de l'état de conservation des espèces et des habitats visés par la Directive « Habitats, faune, flore » (et aussi des autres éléments naturels présentant une valeur patrimoniale) sur le site Natura 2000 ;
- Faire un état des lieux écologique et cibler les indicateurs d'évaluation de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêt communautaires sur le site ;
- Étudier la compatibilité des activités et mesures de gestion en vigueur avec la conservation des espèces et des habitats d'intérêt communautaire ;

Ce travail a donné lieu à une réflexion sur une délimitation plus cohérente et plus complète du site Natura 2000, notamment sur le secteur de la colline de la Bruyère labellisé Espace Naturel Sensible en 2015.

Le PNR du Luberon et le CEN PACA (Conservatoire des Espaces Naturels) travaillent en partenariat pour la protection de cet espace. C'est une zone qui nécessite une extrême vigilance face aux aménagements pour préserver la richesse des milieux et de sa biodiversité. Le plan de gestion de cet espace naturel sensible a été validé pour la période de 2019-2023. Différentes études menées par le Conservatoire Études des Écosystèmes Provençaux (CEEP) et le Groupe chiroptères de Provence (GCP) ont permis de mettre en place un programme de protection menée par le PNR du Luberon, associé au GCP et financé par la DREAL PACA

## La colline de la Bruyère a une richesse écologique exceptionnelle.

**Le sol argileux en surface formant des mares temporaires, en fait un habitat de prédilection pour les nombreux amphibiens, chiroptères, insectes, et oiseaux présents sur le site. La qualité du substrat, la quasi-absence de traitements chimiques et de routes en font un lieu propice à la conservation des amphibiens.**

La Pélobate cultripède est l'espèce la plus emblématique du territoire, c'est elle, qui représente l'enjeu de conservation le plus fort.



*Pelobates cultripedes* - photo : Alexandre Roux



Le trou des américains - photo : Yves Provence

*Hyla meridionalis* -photo : Alexandre Roux

Ces amphibiens ont besoin de mares pour se reproduire, d'un espace suffisant d'ouverture de la végétation pour circuler, et de se nourrir. Ces points d'eaux particuliers n'ont été recensés que sur trois des six secteurs qui constituent le site Natura 2000 : Roussillon, Perréal et Rustrel. Malgré leurs présences, elles ne sont pas toutes dans un bon état de conservation, les éléments résultant de l'exploitation de l'ocre (anciens bassins, dépressions issues du creusement), conjugués à l'imperméabilité du substrat, en font des sites où ces enjeux, bien que localisés, sont importants.

Certaines espèces comme la Rainette méridionale (*Hyla meridionalis*) et le Crapaud calamite (*Bufo calamita*) sont largement réparties et ne semblent pas être menacées, en revanche le Pélobate cultripède est observable qu'en faible effectif et de manière très localisée. En effet, cette espèce est complètement absente des massifs calcaires, car elle nécessite la présence d'un substrat meuble pour pouvoir s'y enterrer.

**Pour les différentes espèces de chauve-souris, le principal enjeu se porte sur leurs abris tels que les anciennes carrières d'ocres et quelques gîtes en construction. Pour mettre en place des objectifs qui permettront la protection de ces chiroptères, un ordre de priorité a été établi :**

1. la conservation des populations de Minioptères de Schreibers et de Petit rhinolophe.
2. le renforcement des populations des espèces de Chiroptères cavernicoles tel que le Grand rhinolophe, le Murin à oreilles échancrées et le Petit murin.
3. le renforcement des populations des espèces de Chiroptères forestières comme le Barbastelle d'Europe, le Murin à oreilles échancrées...

Au niveau des besoins de ces animaux d'un point de vue écologique, il est nécessaire d'établir également un ordre de priorité pour mettre en place un réseau pérenne de gîte avec la constitution d'un noyau dur fermement protégés :

1. en cavernicoles pour le Minioptère de Schreibers, le Petit rhinolophe, le Grand rhinolophe, la Barbastelle d'Europe, le Petit murin, le Murin à oreilles échancrées.
2. en bâtiments pour le Petit rhinolophe, mais qui profite également au Grand rhinolophe et au Murin à oreilles échancrées.
3. en forêts pour la Barbastelle d'Europe et un grand nombre d'espèces rares et protégées. Ces divers habitats doivent assurer les fonctions pour faciliter la reproduction, l'hibernation et le transit de ces espèces fragiles.



*Hyla meridionalis* -photo : Alexandre Roux



*Hyla meridionalis* -photo : Alexandre Roux



Accusé de réception en préfecture  
08-12-2022 10:34:2022-12-08 00:27:45  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



**On peut observer dans ces espaces la présence d'espèces d'insectes spécifiques :**

**Cerambyx Cerdo (Linné, 1758) - Le Grand Capricorne**

Est une espèce commune dans la région, inféodée aux chênes ; sa larve consomme le bois dépérissant. Les populations régionales sont en bon état de conservation de façon générale.

**Lucanus cervus (Linné, 1758) - Le Cerf-volant**

Est une espèce également commune, néanmoins plus polyphage dont la larve se développe dans les parties basses, mortes ou sénescences, de feuillus. Elle se trouve ainsi dans une plus grande variété de milieux, en particulier dans les ripisylves. Les populations régionales sont aussi en bon état de conservation, en France.

De façon générale, ces deux espèces appartenant au cortège des saproxyliques en constituent en quelque sorte les ambassadrices, ainsi, malgré leur caractère assez commun, dans le contexte de Natura 2000, elles permettent de proposer des actions en faveur des écosystèmes de forêt mature ou vieillissante qui recèlent également de nombreuses autres espèces dont le statut de menace et/ou la plus grande rareté plaiderait en faveur de mesures spécifiques. En ce qui concerne spécifiquement le site concerné, étant donné ce qui précède et ses dimensions relativement faibles, il semble difficile de justifier des mesures visant directement ces espèces. Par contre, on peut noter qu'elles seront toujours favorisées, comme effet « collatéral » par des mesures propres à assurer le vieillissement des boisements, le maintien d'arbres morts et de bois mort qui seraient pris en faveur d'autres espèces (Chiroptères, en particulier).

**Euphydryas Aurinia (Rottemburg,1775) - Le Damier de la Succise**

présente une large répartition, avec une grande variation qui a amené à distinguer au moins 4 sous-espèces. Dans le sud-sud-est de la France, elle est représentée par la sous-espèce Provincialis (Boisduval, 1829), bien présente dans les zones de terrains remaniés, certaines friches et éboulis. Aucune mesure de gestion spécifique n'est nécessaire dans l'état actuel des populations.



*Euphydryas aurinia female (Damier de la Succise) - photo : Le.Loup.Gris*



*Cerambyx cerdo (grand capricorne) - photo : Thomas Ribière*



*Lucanus cervus (Le Cerf-volant) - photo Simon A. Eugster*

**Eriogaster Catax (Linné,1758) - La Laineuse du Prunellier**

l'hôte des prunelliers et des aubépines, est très répandue, voire en extension avec la déprise agricole. Les chenilles qui forment des nids collectifs, peuvent provoquer des défoliations importantes. Les données sur le secteur des ocres sont assez anciennes. Des prospections seraient utiles pour connaître le statut actuel de cette espèce et pour préciser l'état des populations qui semblent, plutôt en mauvais état, si l'on s'en tient au faible nombre d'observations connues.



**Euplagia Quadripunctaria (Poda, 1761) - L'Ecaille chinée**

est une espèce polyphage largement répandue et commune en Europe. En France, elle ne nécessite aucune mesure particulière de gestion. Tout au plus, peut-on raisonnablement penser que les populations de cette espèce, comme la plupart des insectes, subissent les agressions que représente la régression et la dégradation des habitats naturels, la pollution diffuse, la fragmentation de beaucoup de milieux.



**Coenagrion Mercuriale (Charpentier 1840)**

La présence de l'Agrion de Mercure n'a pas été répertoriée, mais les effectifs de cette espèce discrète sont assez faibles et peuvent passer inaperçus à défaut d'une prospection spécifique aux Odonates. Très sensible à la qualité de l'eau, C. mercuriale pâtit sans doute de la dégradation globale des cours d'eau.



On trouve également dans ces espaces des papillons remarquables : sésie apiforme, sphinx de l'épilob.

Lépidoptères de la ripisylve de la Dôa : Archanara neurica, Catocala optata, Epione repandaria, Epizeuxis clvaria, Idaea emarginata, Macrochilo cribrumalis, Ptilodon capucina, Sphynx de l'épilobe, Sthanelia tibiaria.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022





La Ligue de Protection des Oiseaux de PACA (LPO PACA) mentionne 326 espèces d'oiseaux observées sur ce territoire du Luberon. Ce contingent global recouvre des réalités très diverses selon les espèces et leur utilisation du territoire, depuis le simple passage migratoire ou occasionnel jusqu'à la nidification, sans oublier l'hivernage.

Par souci de synthèse, la brève analyse qui suit considère uniquement les espèces dites nicheuses, c'est-à-dire utilisant ou ayant utilisé le territoire pour la période cruciale de reproduction.

Quelques espèces cumulent des statuts très défavorables au sens des listes rouges nationale et régionale (a minima « en danger »), à différentes échelles ainsi qu'une utilisation importante de notre territoire (parfois historique ou localisée). Citons l'Aigle de Bonelli (*Aquila fasciata*), le Butor étoilé (*Botaurus stellaris*), le Busard cendré (*Circus pygargus*), le Bruant ortolan (*Emberiza hortulana*), le Blongios nain (*Ixobrychus minutus*), la Pie-grièche méridionale (*Lanius meridionalis*), la Pie-grièche à tête rousse (*Lanius senator*), le Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*), le Traquet oreillard (*Oenanthe hispanica*) ou encore le Moineau friquet (*Passer montanus*).

**Parmi les 156 espèces d'oiseaux nicheurs recensées dans le territoire, 75 d'entre elles, soit 48 %, connaissent un statut défavorable.**

**Un tel niveau de vulnérabilité pour un groupe d'espèces n'est pas propre au territoire, mais est bien entendu très alarmant quant à l'état de conservation, non seulement des oiseaux, mais de la biodiversité en général.**



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022





## Flore des ocres garrigues et maquis

Contrastant particulièrement avec la végétation des sols calcaires que l'on retrouve habituellement dans le Luberon, une végétation calcifuge s'est développée sur les gisements d'ocres. Ici poussent six espèces végétales protégées, ainsi que d'autres espèces rares. Avant l'exploitation de l'ocre, le manteau forestier était constitué essentiellement d'espèces feuillues, mais pour accéder aux gisements, l'homme dut en premier lieu, déforester des hectares entiers de bois. Ce faisant, il a considérablement changé le couvert primitif.

Introduisant des espèces résineuses pour stabiliser les sols et éviter les éboulements après les exploitations, l'homme a implanté et favorisé l'expansion de pins d'Alep et de pins maritimes. Ce dernier apporte une note particulière dans le paysage par son port régulier en fuseau ou son tronc rectiligne. Mais, profitant de l'arrêt des exploitations, les résineux ont progressivement gagné les versants cachant ainsi les fronts de taille des gisements d'ocre provoquant la tendance à la fermeture végétale du massif que l'on observe aujourd'hui.

Sur l'ensemble de ces espaces, on retrouve également le châtaignier qui se plaît dans ces terrains acides où il occupe de préférence les vallons bien alimentés en eau. En sous-bois, la bruyère est la reine des arbustes, elle ajoute à cette végétation particulière la couleur blanc verdâtre de ses fleurs. Elles éclairent les sentiers au printemps, tandis que la bruyère callune, plus petite, fait éclater ses fleurs



rose-violet à l'automne. Associées au ciste à feuilles de laurier, espèce rare en Provence, au genêt à balai ainsi qu'au lupin à fleur bleu, à la fougère aigle, aux orchis à cônes, elles constituent le maquis. Sur les pelouses ou formations herbacées qui colonisent de petites clairières isolées, trouvent refuge de nombreuses espèces végétales annuelles souvent rarissimes, dont 12 sont protégées. La dualité des sols, mais aussi le climat, la température, l'humidité, l'exposition constituent autant de facteurs naturels qui concourent à la sélection et à la variété des espèces.

La colline de la Bruyère est identifiée comme un site majeur en termes floristique. Elle abrite une flore particulièrement rare, xérophile-acidiphile, comme le ciste à feuilles de laurier (*cistus laurifolius*, "massuga" en Provençal), représentant de la flore languedocienne qui est arrivée en Provence. Une partie de ces terrains (14 ha) ont été acquis par le PNR du Luberon en partenariat avec le CD du Vaucluse, pour l'intégrer au réseau des ENS. Un sentier a été créé pour mettre en valeur cette richesse. Sa gestion a été confiée au Conservatoire-Études des Écosystèmes de Provence (CEEP) qui mène des actions d'entretien de stations ou de creusement de mares.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## Le COPIL Natura 2000 et ENS, dans l'objectif de réguler la fréquentation, a pris la décision de restructurer les sentiers pédestres du site.

Seuls ont été conservés une petite boucle et une grande traversée, laissant en sommeil les autres pistes. Des mesures de précaution validées par arrêté préfectoral (mise en défens, contournement ou évitement) autour du lieu-dit "Mare des Américains" ont été mises en place par le PNR du Luberon lors d'évènements sportifs. Certains secteurs, comme Rustrel ou Perréal, ont également de grandes qualités environnementales équivalentes, mais ne semblent pas bénéficier de la même attention. Ces secteurs sont tout de même protégés au titre du site classé et de la gestion Natura 2000.

L'habitat naturel « d'intérêt communautaire » protégé (Directive habitat 92/43/CEE) est composé de :

- Pelouses siliceuses de Tuberario- Corynephorum
- Pelouse du xérobromion
- Prairies mésophiles
- Landes subatlantiques à Bruyères et callunes
- Lande à spartier
- Matorral à genévrier
- Pinèdes de Pins mésogéens (ou atlantiques) à Pin maritime
- Chênaies pubescentes méditerranéennes
- Chênaies vertes du mésoméditerranéen et du supraméditerranéen
- Rivières méditerranéennes à débit intermittent
- Forêt galerie à Saule blanc et Peuplier blanc
- Forêt galerie méditerranéenne à aulne glutineux
- Forêt de Châtaigniers
- Formations riveraines à Petite Massette

## Espèces protégées :

Danthonia alpina, Loefflingia hispanica, Ononis alopecuroides, Paronychia cymosa, Trifolium bocconeii, Minuartia viscosa, Venteneta dubia, Gagea bohémica, Carex punctata, Trifolium hirtum, Bassia laniflora, Helychrysum italicum, Silene portensis, Trifolium spumosum, Typha minima.

Lichens rares : Lobaria pulmonaria, Lobaria scrobiculata, Peltigera leucophlebia

## Secteurs floristiques d'intérêt majeur :

### 1 / Secteur des Petites veines :

Airopsis tenella - Veronica spicata - Danthonia decumbens

### 2/ Secteur Chemin de la Mutte :

Avellinia michellii Corynephorus divaricatus - Sagina subulata - Gastridium ventricosum - Trifolium glomeratum - Juncus capitatus - Psilurus incurvus

### 3/ Secteur le Hameau :

Silene portensis - Ulex europaeus

### 4/ Secteur Le Pierroux :

Bassia laniflora - Silene portensis - Bufonia tenuifolia - Matthiola fructiculosa

### 5/ Secteur des Combes :

Chrysopogon gryllus

### 6/ Secteur la Gardette :

Ononis alopecuroides - Gastridium ventricosum - Myosotis sicolor - Juncus capitatus - Linaria pelisseriana - Moenchia erecta - Psilurus incurvus - Silene coniva

### 7/ Secteur de la Bruyère :

Loefflingia hispanica - Paronychia cymosa - Airopsis tenella - Asplenium spetentrionale

### 8/ Secteur Jean Jean :

Venteneta dubia - Montia fontana - Gastridium ventricosum - Trifolium glomeratum - Biza major - Cytinushypocistis - Trifolium bocconeii - Agrostis canina

### 9/ Secteur Pantailiane :

Typha minima

### 10/ Secteur Notre Dame des Anges :

Pelouses siliceuses

### 11/ Secteur Couvine :

Typha minima - Pyrala minor - Pyrola chlorantha

### 12/ Secteur Fond de Vallon :

Dryopteris dilatata - Athyrium filix

### 13/ Secteur cuirasse ferrugineuse :

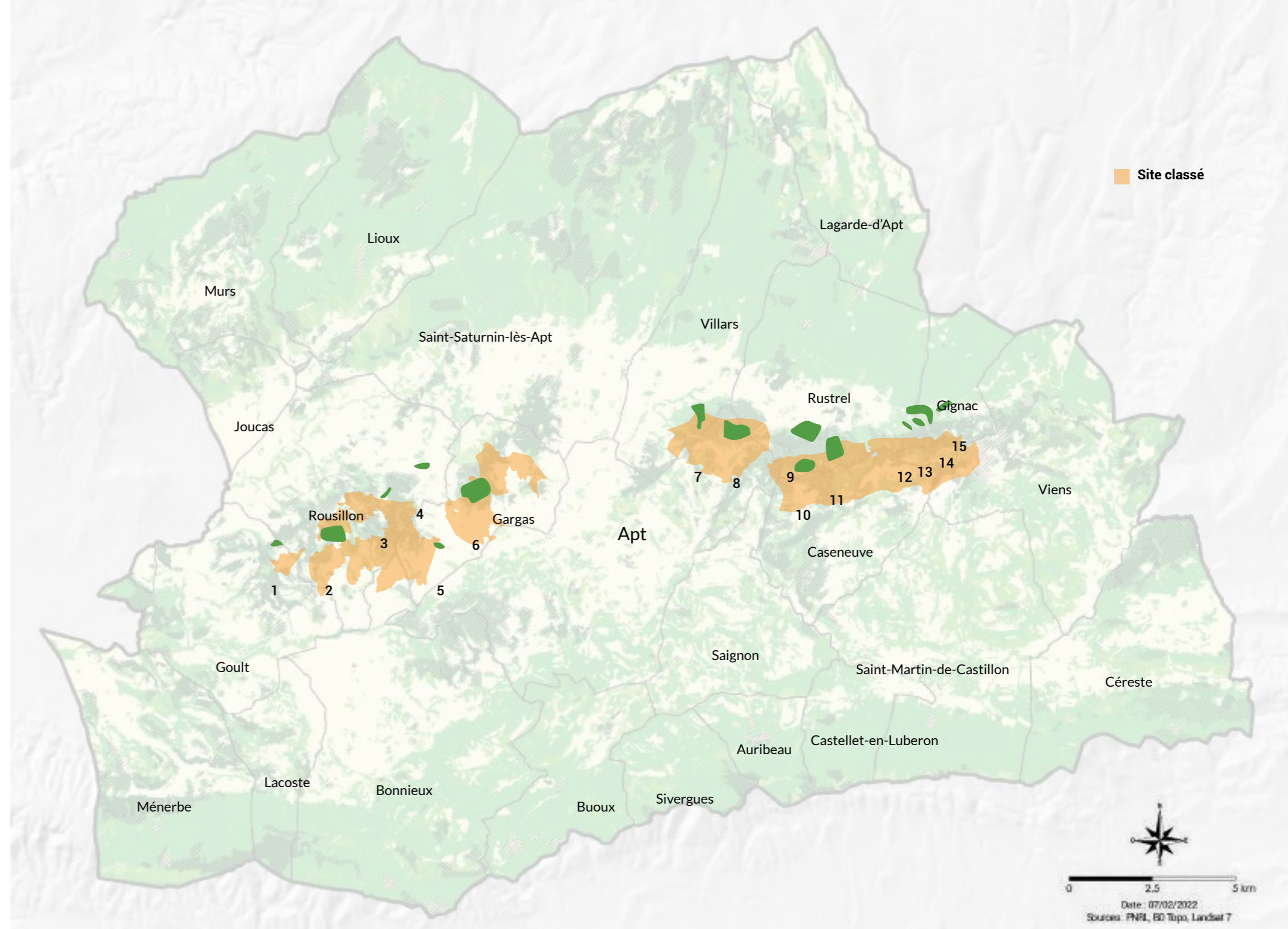
Asplenium spetentrionale - Plantago holosteum - Cistus laurifolius - Heliclysum italicum

### 14/ Secteur lichen :

rarissimes en Provence

### 15/ Secteur Logis-Neuf :

Sedum rubens et rubrum - Lupinus angustifolius - Montia fontana - Paronychia cymosa - Sagina subulata - Trifolium tomentosum





# 1.b) Complexité de la gestion forestière paysagère à l'échelle du massif des Ogres

## La gestion forestière



**Nous abordons ici une question centrale : la gestion forestière, au carrefour des besoins individuels et collectifs. Il existe une forêt communale dans chaque commune du massif des ogres dont une en cours de création à Roussillon et une forêt domaniale à Viens. Cette gestion est globalement identifiée comme une difficulté.**

En effet, elle tente de combiner des besoins en sécurité face aux incendies dans les zones à forte fréquentation et des besoins de réouverture paysagère pour donner de la visibilité aux paysages de l'ocre souvent cachés par la végétation. Mais la gestion et l'intervention dans les forêts se confrontent notamment, à trois problématiques :

- Les nombreuses réglementations (site classé, Natura 2000), méthodes et parcours procéduraux sont méconnus ou mal compris par les acteurs. Ce constat est particulièrement prégnant à l'est du massif.
- Le statut privé de la forêt de la majorité des secteurs et le morcellement des propriétés augmentent les difficultés d'intervention des gestionnaires (CRPF). La forêt sert aussi de rempart contre les touristes pour

certaines des propriétaires fonciers confrontés à la fréquentation sauvage de leurs propriétés au sein des ogres.

- L'absence d'une vision globale et partagée des enjeux de paysage liés à l'ocre et au développement du couvert forestier : si le déboisement est un préalable indispensable pour certains, pour d'autres il ne peut se justifier que sur certaines zones, la « nature ayant repris ses droits ».
- Pour autant, les acteurs forestiers ne manquent pas et constituent une ressource importante en termes de savoir-faire et de capacité d'intervention : syndicat mixte départemental, ONF et ses APFM, CRPF, coopératives forestières. Enfin, en cas de coupe, il est utile d'associer les chasseurs aux interventions par le truchement de la fédération départementale.

En pratique, les procédures administratives liées au classement ont été mieux appropriées à l'ouest du massif qu'à l'est. Dans un secteur englobant Gargas, Goult et Roussillon, les acteurs ont intégré ces procédures dans la gestion des sites (coupes forestières, aménagements...). Autour d'un noyau de propriétaires motivés, l'association syndicale libre de gestion forestière du massif des Ogres (ASLMDO) a été créée en 2011. Cette structure de gouvernance locale est devenue un interlocuteur privilégié pour les collectivités et les institutions et s'insère maintenant comme partenaire à part entière du territoire. Un plan simple de gestion multifonctionnel a été rédigé en concertation avec les propriétaires, le PNR du Luberon et la DREAL et le CRPF. Il a été voulu comme un document cadre pour la gestion globale du site en parfaite adéquation avec les enjeux territoriaux : garantir une sylviculture « paysagèrement et environnementalement compatible » ; intervenir spécifiquement sur des peuplements définis au préalable comme ayant un enjeu paysager fort. Cependant, dans les communes de Gignac et Rustrel, ces procédures génèrent encore des incompréhensions et bloquent la dynamique des sites.

Pour ce qui concerne l'ensemble des sentiers pédestres, le territoire est soumis à un régime strict en période estivale au vu du risque d'incendie sur le massif forestier. Ce risque est déterminé quotidiennement par la Préfecture après émission du bulletin de Météo France qui s'appuie sur différents paramètres comme le climat et l'hydrographie. Un arrêté préfectoral prévoit différentes sortes de patrouilles sur le territoire

(patrouille armée en eau APFM et patrouille de surveillance ONF). La surveillance de l'ONF, en lien avec le Codis et les comités de feux de forêt à Rustrel et à Roussillon, vise à l'application de la réglementation. Pendant la période estivale, l'ouverture des sentiers est fixée par un arrêté préfectoral, mais dans le PNRL, certains sites restent accessibles sous conditions dérogatoires. C'est le cas du Colorado Provençal à Rustrel. Le Vallon de Péquincan sur le site d'òkhra, Ecomusée de l'ocre, est en attente d'une décision préfectorale. Néanmoins, il s'ajoute aujourd'hui une difficulté supplémentaire due aux applications mobiles promouvant des parcours au moyen de traces GPX, ce qui permet aux utilisateurs d'ignorer la réglementation et la communication officielle des services de l'Etat.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022

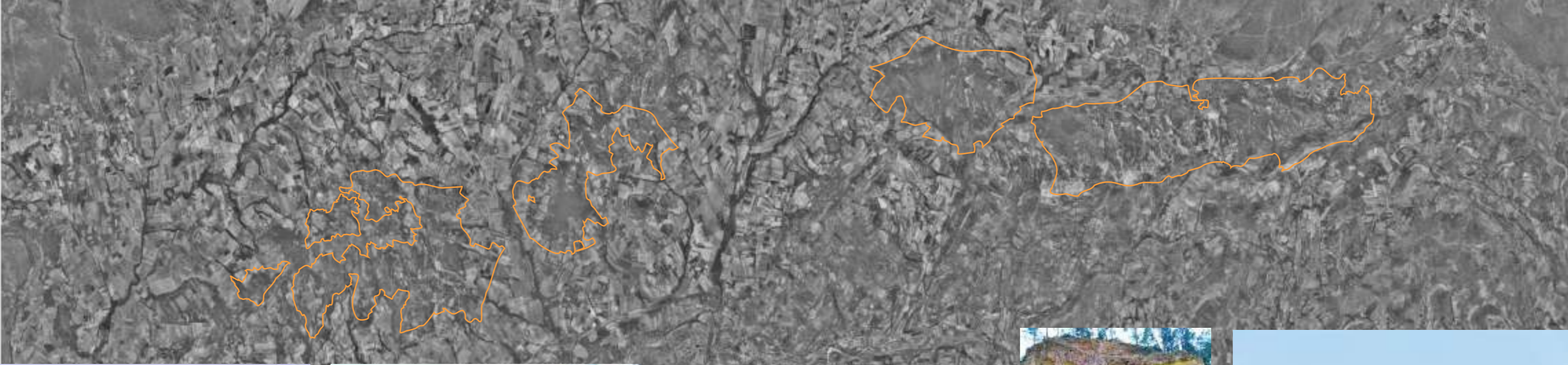


# Évolution de la couverture végétale entre 1944 et 2021



IGN - remonterletemps.ign.fr - 2021 - Pays d'Apt

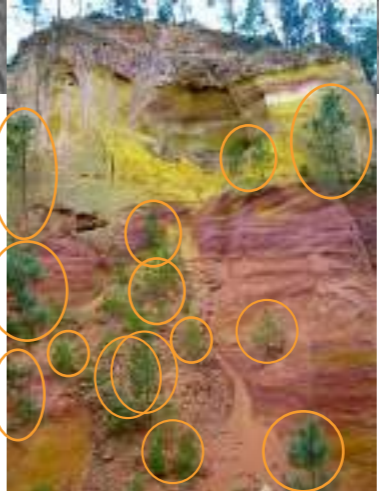
La vue satellite nous montre une nette évolution de la couverture forestière, en constante progression depuis l'arrêt de la quasi totalité des exploitations liées à l'ocre.



IGN - remonterletemps.ign.fr - 1958 - Pays d'Apt



Fermeture progressive du paysage 1900 - 2021



Poussettes de pins maritimes



Fermeture progressive du paysage

Accusé de réception en préfecture  
044-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## L'érosion, un facteur de risques naturels qui conditionne le maintien du paysage.

Les processus d'érosion (chutes de blocs, éboulements) sont des phénomènes naturels et inhérents à toute paroi rocheuse étant soumise aux facteurs climatiques et mécaniques. L'érosion est lisible dans les figures pittoresques des ocres, cheminées des fées coiffées de cuirasse ferrugineuse protectrice, mais aussi dans des détails, dans les tris granulométriques des fortes pluies et la coloration du Calavon. On retrouve des sables ocreux jusque dans les enduits des façades anciennes qui longent le Calavon.

De manière évidente, les sables ocreux subissent l'effet de l'érosion naturelle. En premier lieu, processus actif de la fabrication du paysage, l'érosion est un facteur d'altération qui produit la matière. Bien plus tard, l'homme a commencé à extraire les sables ocreux pour fabriquer du pigment et a inventé des méthodes d'extraction spécifiques : dé-compactage par explosion, lavage, acheminement par batardeaux, creusement des galeries. La qualité extrêmement volatile du sable (privé d'argile) a conduit les exploitants à fixer les dunes de stérile avec du pin maritime, un végétal révélateur des zones de présence de l'ocre et des espaces anciennement exploités. D'importants dépôts de ces sables dans le lit du Calavon ont eu des effets directs sur les inondations, les sables résiduels de l'exploitation étaient transportés par les modestes affluents du Calavon : la Dôa, la Riaille et l'Urbane.

Depuis l'arrêt total de l'exploitation à Roussillon et à Rustrel (années 90), la périodicité des événements mécaniques dépend uniquement de la nature ou de l'état actuel des sols, de sa morphologie et des variations climatiques (orages, gels et sécheresse).

Ce phénomène naturel pose la question de la pérennité des ouvrages conséquents à l'exploitation et des conditions de sécurité relatives à la découverte de ces espaces. Par exemple, le premier itinéraire du territoire, "le sentier Morénas" dans le Colorado Provençal, a disparu.

Aujourd'hui, cette dynamique a été intégrée dans la conception et la gestion des



cheminements. Dans les sites ouverts au public, l'aménagement actuel des itinéraires de découverte prend en compte le caractère éphémère du paysage ocrier, les instabilités et les éboulements qui peuvent se produire.

Certains lieux ne présentent pas de risques: la végétation dense et compacte en bordure de chemins ou de falaises, limite les mobilités hors sentier. Cependant, certains itinéraires ouverts au public, compte tenu des échancrures en crête, de l'érosion régressive, des terrains sous cavés, ont été mis totalement en retrait (ex. site des cheminées de fée dans le Colorado Provençal). D'autres parcours ont été remaniés en intégrant des mesures d'interdiction de s'approcher du bord de la falaise ou bien des mises en défens (nouveau tracé du Sentier des ocres en 2007/2008).

Une surveillance régulière est réalisée par les gestionnaires des sites ocriers. On peut citer le contrôle annuel géotechnique aux Mines de Bruoux et la réunion d'une Commission de sécurité en fonction des besoins. Tous les ans à minima, un travail de purge et de nettoyage des sentiers et des parois afin d'éliminer les parties les plus sensibles, est pratiqué en accord avec les services de l'État afin de s'assurer de la mise en sécurité du public.

De manière générale, l'ensemble des interventions préconisées par les experts favorisent les mesures d'évitement et de contournement, contrairement aux gros aménagements qui ont un impact sur l'esprit des lieux. Les installations réversibles sont encouragées.

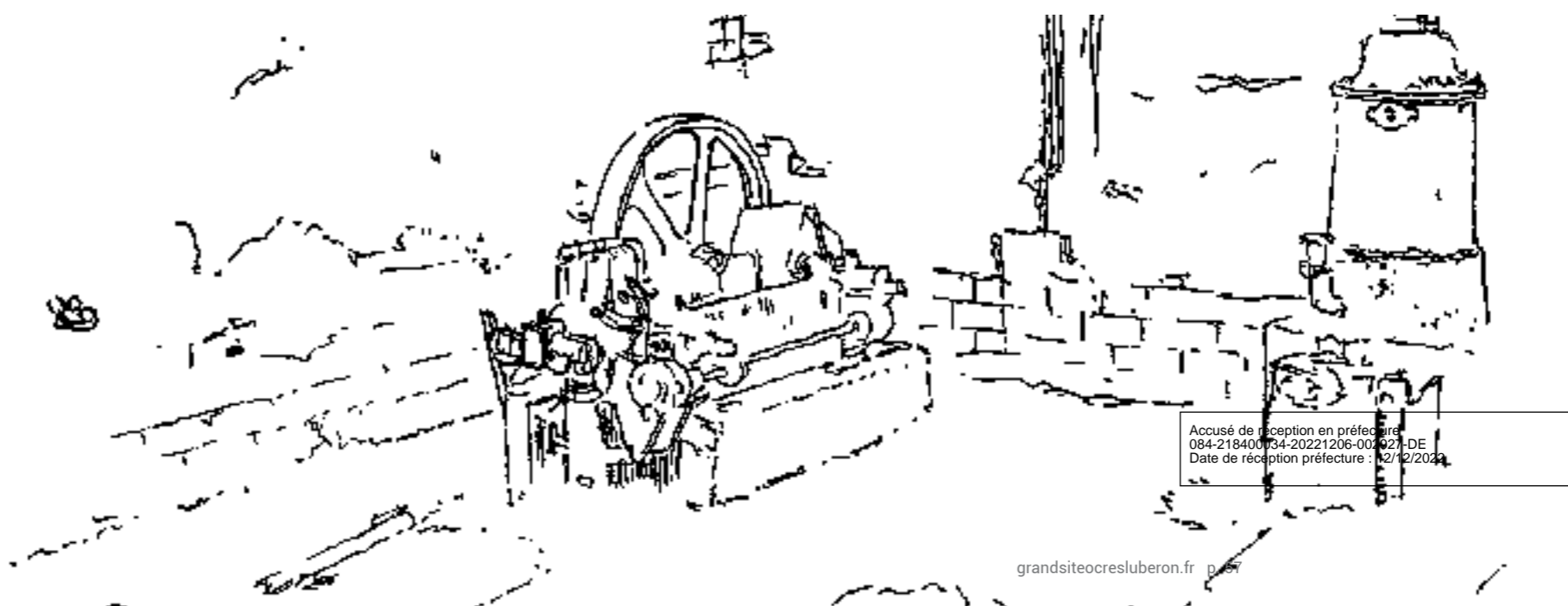
Annexe : Diagnostic Géotech.



Sentier Morenas : reste d'une marche



Colline de la Bruyère : disparition du paysage



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-00021-DE  
Date de réception préfecture : 21/12/2022



## LES SIGNES DE L'OCRE DANS LE PAYSAGE

En dehors des signaux monumentaux (Colorado Provençal, Mines de Bruoux, Sentier des ocres) assimilés à des « sites naturels » (bien que nés de l'homme), perdurent au détour des routes, des restes d'émergences ocrières...

On distingue les signes industriels comme les anciennes carrières nées de l'exploitation par l'homme et plus modestes mais visibles, des points de couleurs issus de l'érosion naturelle des sols, comme le Collet de Flaqueirol à Viens. Le "paysage touristique" admiré par les visiteurs est un paysage industriel. Lutter contre la fermeture de ce paysage, c'est lutter pour la préservation d'un paysage industriel issu d'une activité qui fait la renommée du Pays d'Apt. Cependant, ces sites n'étant pas entretenus, ils disparaissent sous une végétation calcicole active. Dans certains cas, l'ouverture de ces signes pose la question de la fréquentation : ouvrir la végétation, faire revenir le paysage de l'ocre, c'est prendre le risque de voir arriver des touristes, égarés ou volontaires, là où la confidentialité est peut-être recherchée (Colline de la Bruyère) et la sécurité en question (carrières de la SOF).

Les nombreux vestiges du patrimoine vernaculaire ocrier décrivent pourtant l'histoire d'une industrie intégrée à la structure rurale : alternance de côteaux et de carrières, fermes et bâtiments, conduites, champs de cultures, restanques et bassins de décantation. Cette histoire culturelle de l'intégration du travail de l'ocre dans une société paysanne, a été abordée pour Roussillon par l'auteur Laurence Wylie (Un village du Vaucluse, Paris, Gallimard, 1968). Mais les signes de l'industrie de l'ocre révèlent également les différentes méthodes d'extraction utilisées au travers du temps.

La valorisation patrimoniale s'est centrée principalement sur l'usine Mathieu (ôkhra-écomusée de l'ocre) qui propose une découverte qualitative des savoir-faire ocriers, orientée sur la question de la production de la couleur. En revanche, les vestiges monumentaux des deux anciennes usines de fer de Rustrel (1832/1885) ont été classés aux MH, mais ne bénéficient pas d'une valorisation, des gîtes ont été construits à l'intérieur de l'enceinte.

Des actions d'inventaire restent à mettre en place pour le patrimoine vernaculaire lié à l'exploitation de l'ocre (tuyaux, rails, wagonnets, pompes, bassins de décantation, galeries) qui jalonnent l'ensemble du territoire, mais ne bénéficient pas de mesures de conservation. Ils pourraient toutefois servir de support à des parcours de découverte culturelle complémentaire.

Il en va de même pour une partie du patrimoine immatériel lié à l'utilisation des outils et des infrastructures adaptés au relief et aux enjeux d'extraction notamment à Rustrel, la commune du dernier ocrier traditionnel, en activité jusqu'en 1990. Roger Arnaud est le dernier témoin direct de cette époque.

Dans les espaces urbains, seules certaines communes (mobilier et ronds-points à Gargas par ex.) ont recherché par une approche contemporaine, l'expression ou l'affirmation de l'image des ocres à travers un urbanisme artialisé. Des vestiges industriels ponctuent les parcours, mais ces indices du passé portent une dimension patrimoniale qui n'a pas été révélée sur tout le territoire.

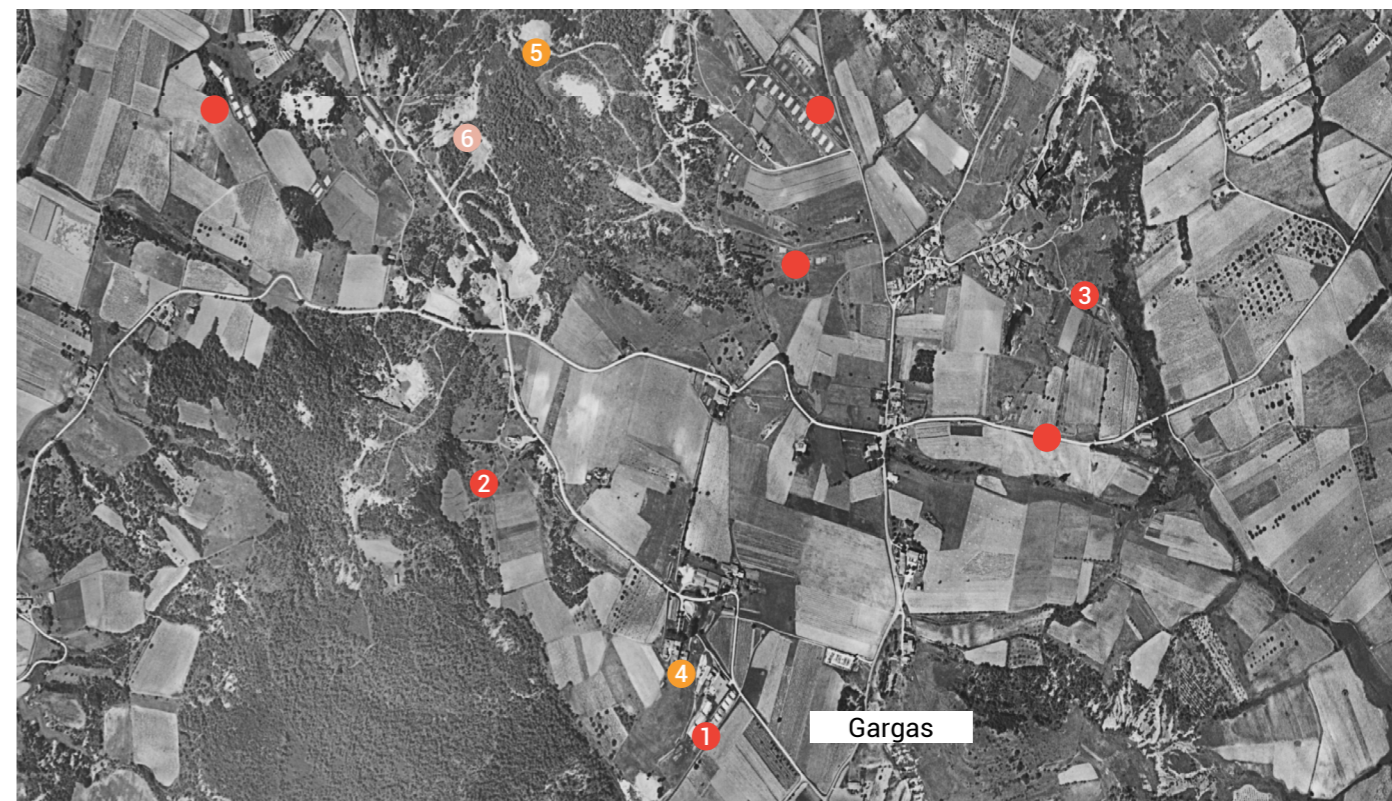
Si Gargas et Apt bénéficient du maintien d'une activité d'exploitation de l'ocre en lien avec l'histoire et grâce à l'activité de la Société de Ocres de France (SOF), cette dimension patrimoniale n'est pas orientée vers le tourisme, pour des raisons de sécurité de visiteurs potentiels et leurs incidences sur des risques liés à l'incendie.

1 Anciens bassins de lavage et séchage de la Choque - Gargas



## Les patrimoines de la production industrielle d'ocres de Gargas :

- Lavages
- Usine
- Mines
- 1 Lavage de la Choque
- 2 Lavage des Vernets
- 4 Usine de la Choque
- 6 Mines de Bruoux
- 3 Lavage des Tamisiers
- 5 Société des ocres de France



IGN - remonterletemps.ign.fr - 1958 - Gargas

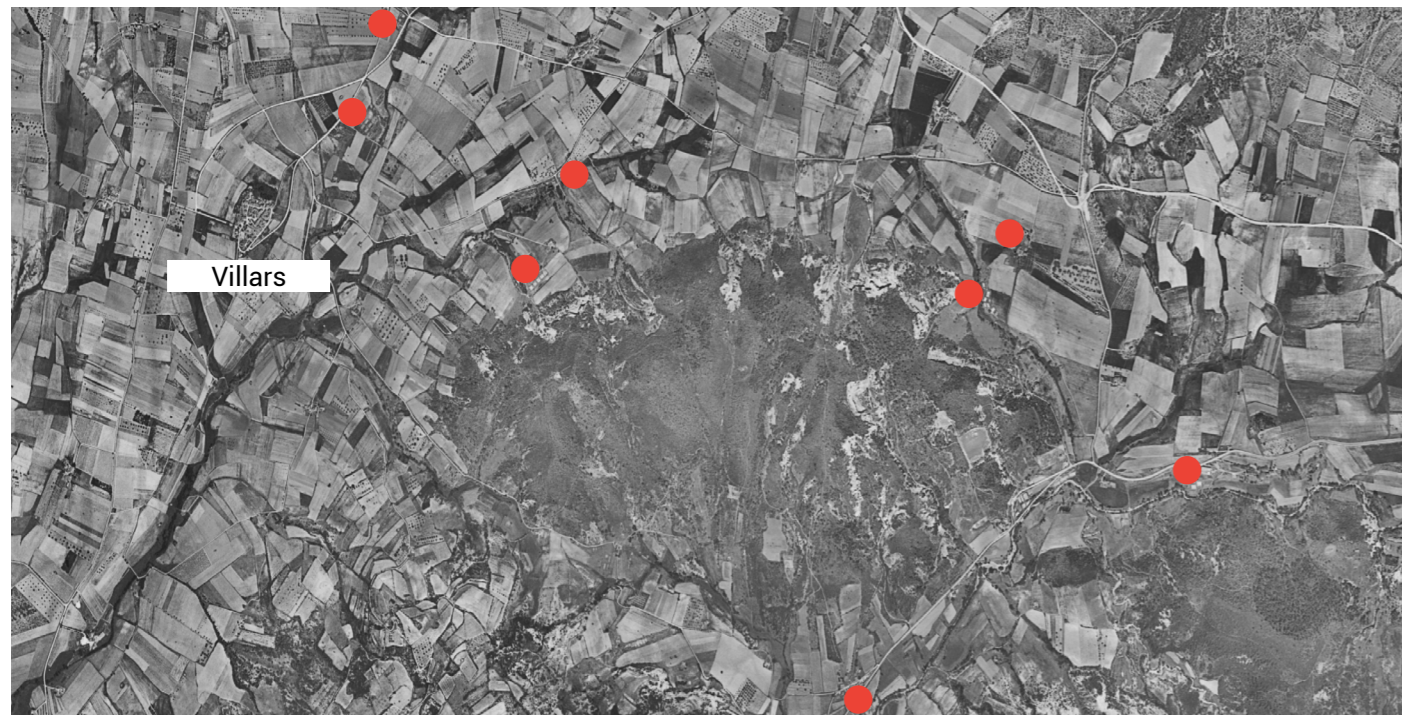


IGN - remonterletemps.ign.fr - 2021 - Gargas



## Les patrimoines de la production industrielle d'ocres de Villars :

● Lavages



IGN - remonterletemps.ign.fr - 1958 - Villars



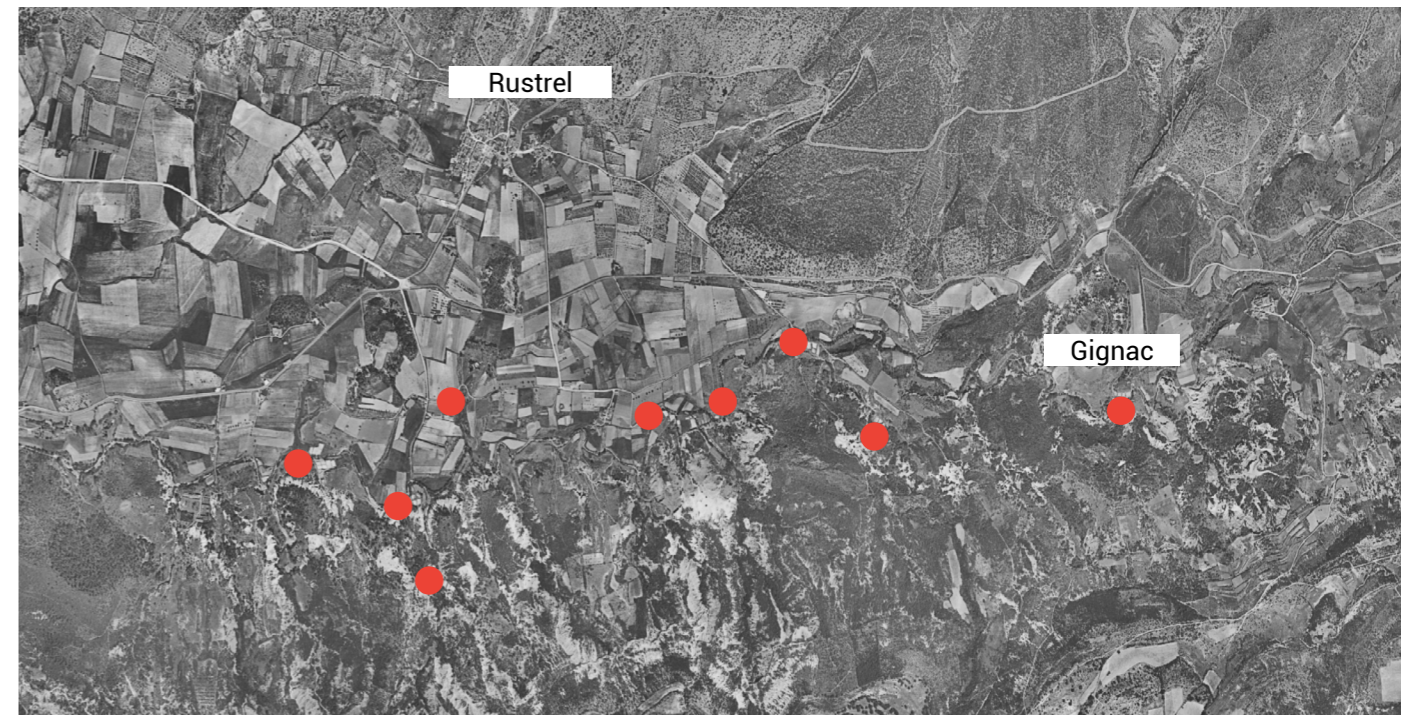
IGN - remonterletemps.ign.fr - 2021 - Villars

« L'exploitation s'est arrêtée en 1955 : il y avait de l'extraction du fer par les Américains (d'où le trou). L'activité forte se situe au début du siècle : il y avait 1 100 habitants à Villars ; puis les galeries ont servi de champignonnières après-guerre jusque dans les années 60. Il y a des kilomètres de galerie dans la Bruyère. Les champignonniers habitaient dans la Bruyère : tous ont disparu ».

Un élu

## Les patrimoines de la production industrielle d'ocres de Rustrel :

● Lavages



IGN - remonterletemps.ign.fr - 1958 - Rustrel



IGN - remonterletemps.ign.fr - 2021 - Rustrel

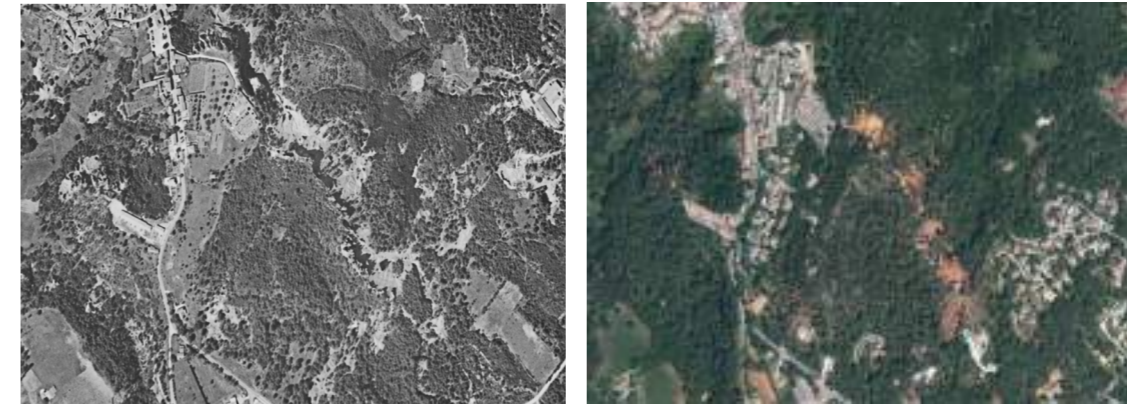
« Nous, on est la dernière génération à avoir vu l'exploitation de Rustrel, on l'a vue sans arbres, c'était notre terrain de jeux, il restait des wagonnets, des mines, des rails, on jouait au Far- West. Maintenant on promène le long de la falaise, le long du GR actuel, à cheval aussi. Les enfants y vont, mais c'est dangereux. Pas plus que quand nous on y allait, mais c'est comme ça. On organisait des chasses au trésor »

Un élu

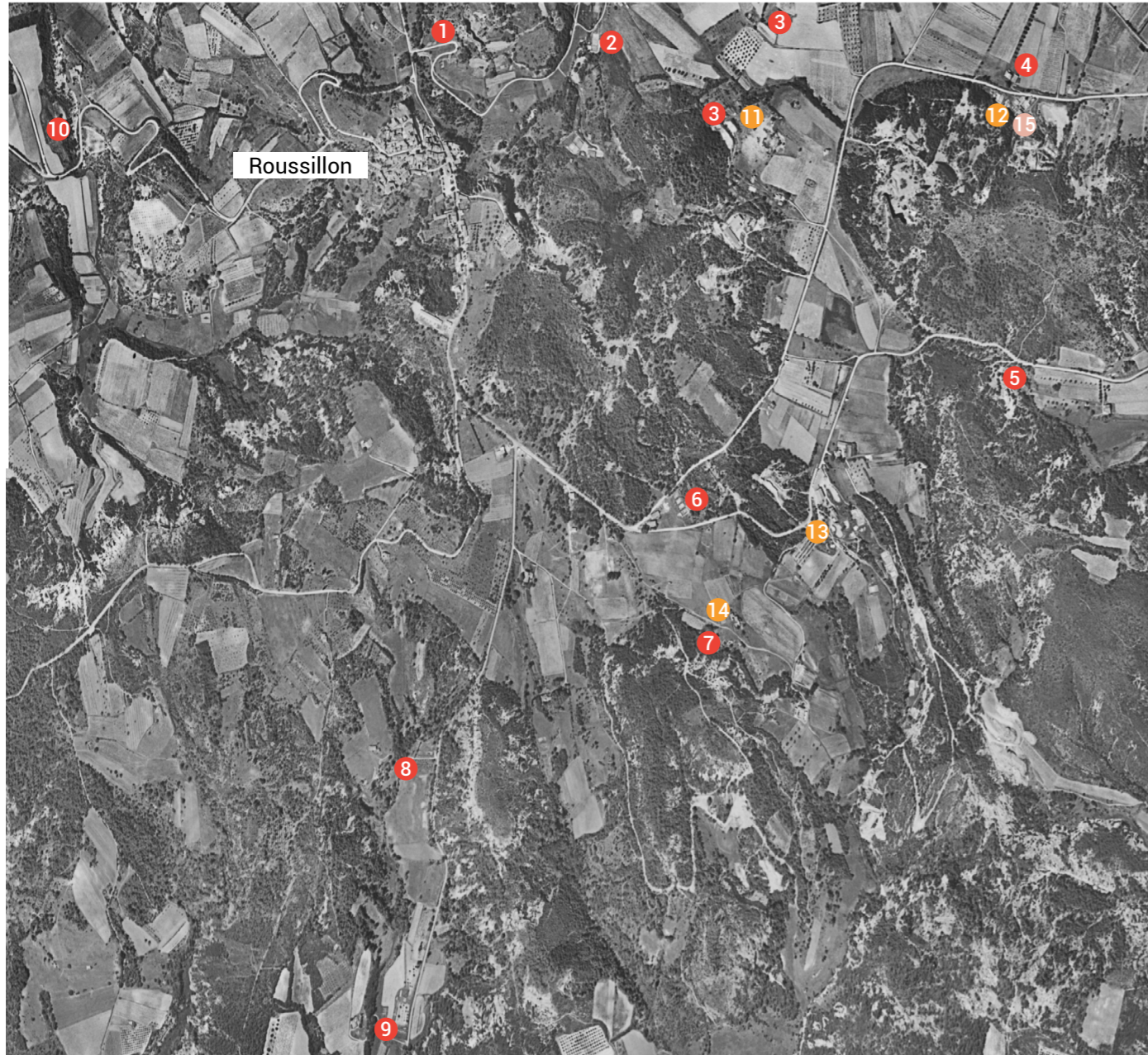


## Les patrimoines de la production industrielle d'ocres de Roussillon :

- |                             |                              |                    |
|-----------------------------|------------------------------|--------------------|
| ● Lavages                   | ● Usine                      | ● Mines            |
| 1 Lavage du petit Piquebauf | 11 Usine des ocres de France | 15 Mines de Parrot |
| 2 Lavage de Chiffon         | 12 Usine Guillen             |                    |
| 3 Lavages de la Balissonne  | 13 Usine Camille Mathieu     |                    |
| 4 Lavage des "Colorants"    | 14 Usine des Marquets        |                    |
| 5 Lavage de Vilanchier      |                              |                    |
| 6 Lavage de Peyrolin        |                              |                    |
| 7 Lavage des Miffres        |                              |                    |
| 8 Lavage de Mauderie        |                              |                    |
| 9 Lavage du bassin rond     |                              |                    |
| 10 Lavage Vaison            |                              |                    |



Comparatif IGN - remonterletemps.ign.fr - 1958 > 2021 - Sentier des Ocres - Roussillon



IGN - remonterletemps.ign.fr - 1958 - Roussillon



IGN - remonterletemps.ign.fr - 2021 - Roussillon

« Les deux sentiers font le tourisme ocrier, comme le palais des Papes fait le tourisme en Avignon. »

Un technicien

« Nous, avant, on allait chercher nos enfants en passant par le sentier. Nous, on évite notre village. On fuit notre village. Toute la période de saison, on évite le village. Ou alors, on y va à pied »

Un acteur économique





## Composition de l'agriculture locale

Le terroir des ocres accueille à proprement parler peu d'agriculture, principalement des vignes et arboriculture. Le massif est installé dans un bassin agricole qui, lui, offre un paysage typique du Luberon.

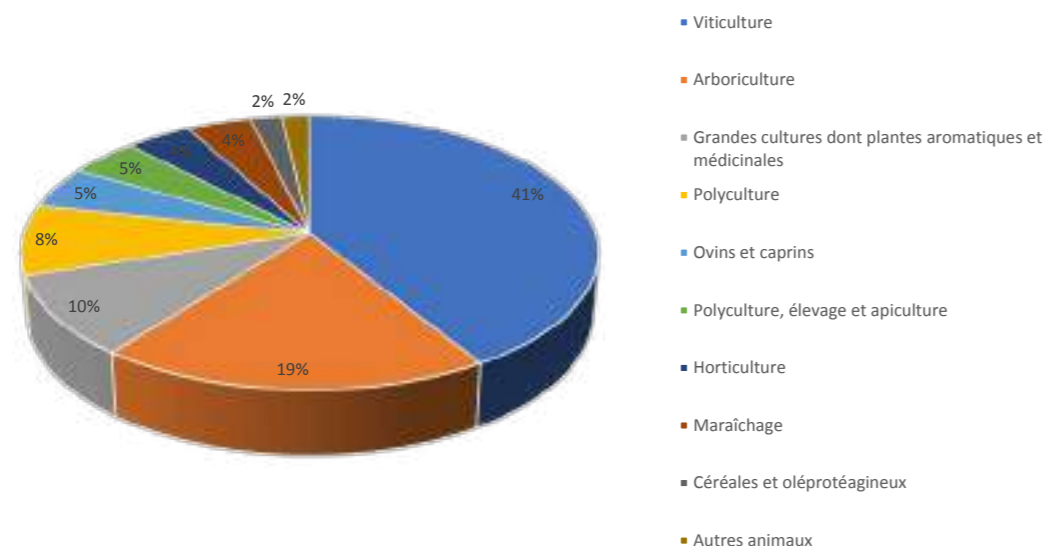


La spécificité de ce secteur se caractérise par des petites surfaces cultivées. Les trois cultures principales sont par ordre d'importance : la vigne, la cerise et le maraîchage. La mosaïque agricole qu'elles constituent se décline suivant trois grandes zones : la plaine est composée de maraîchage et de grandes cultures, de vignes pour le vin de pays et de friches; les coteaux servent à l'arboriculture et également à la viticulture ; les hauteurs accueillent de grandes cultures, les plantes à parfum, et les élevages. Chacune de ces zones dessine ses propres motifs agricoles à partir de la répartition entre cultures dominantes et minoritaires.



À l'automne particulièrement, l'émergence verte des arbres à feuilles persistantes sur les sols siliceux des collines et vallons du massif révèlent par contraste la vaste planéité colorée des parcelles agricoles bordées des espèces à feuilles caduques

La vigne est mieux défendue aujourd'hui qu'auparavant, même si des friches peuvent être repérées à l'ouest du territoire. La production est destinée en majorité à 90% aux coopératives. On compte 7 à 8 caves situées dans le massif des ocres vendant intégralement leur production en direct auprès des touristes (80%) et des restaurants (20%). Les touristes des ailes de saison sont les meilleurs acheteurs. D'importants efforts ont été fournis ces dernières années sur les procédés de vinification ou de labellisation (bio), entraînant une hausse de la qualité. Le secteur souffre aujourd'hui d'un problème



Cerisiers de Villars



de commercialisation, le terroir ne bénéficiant pas d'une identité reconnue, comme ce peut être le cas pour ses voisins (Côtes-du-Rhône, Côteaux d'Aix-en-Provence) malgré l'obtention en février 2022 du label "Vignoble et Découverte Luberon". Être réparti sur deux appellations distinctes (AOC Luberon et AOC Ventoux, limitées par le Calavon) freine cette identification. Par ailleurs, la vigne produit un raisin de table d'origine contrôlé (AOC Muscat du Ventoux), reconnu pour être un des meilleurs de France.

La cerise (bigarreau Napoléon) tient ses difficultés de sa dépendance à une seule filière d'écoulement, tenue par une unique entreprise qui absorbe quasiment 100% de la récolte. La société Aptunion qui fait aujourd'hui partie d'un groupe familial de 5 sociétés spécialisées dans l'agro-alimentaire, a obtenu en 2017 le label EPV et a créé la Maison du fruit confit, composée d'un espace muséal ludique, d'un espace de dégustation, d'un magasin d'usine et d'un salon de thé. Pour les seuls bigarreaux, elle revendique 200 arboriculteurs en Provence, 1000 ha de vergers et 10 000 tonnes de fruits récoltés. Aptunion a aussi entrepris un programme d'investissement pour la plantation de cerisiers dans la région. Le paysage du Pays d'Apt parsemé de champs de cerisiers dépend du maintien de cette activité. Aujourd'hui la quasi-totalité de la production est récoltée mécaniquement, ce qui a eu un léger impact sur la structure paysagère des parcelles.

Globalement, les exploitations agricoles souffrent d'un manque de jeunes repreneurs, mais la surface de terre cultivée reste quasiment inchangée. Les exploitations sont ainsi de moins en moins nombreuses, mais s'agrandissent d'année en année (superficie moyenne de 30 à 40 ha). Les acteurs font le constat d'un décalage entre la qualité et la reconnaissance des paysages du Luberon, l'autorité et la notoriété internationale du territoire, et le fait que les produits du terroir n'utilisent pas cette image. Un travail de valorisation des produits est attendu. Il pourrait soutenir des démarches de commercialisation également assez atone sur le territoire. Enfin, pour certains acteurs, l'agriculture apparaît comme une piste de renouvellement économique, permettant de revivifier le patrimoine et les savoir-faire locaux, économie et tourisme.

Accueil de l'agriculture et du terroir  
084 21 40 00 34 - 20221216-000027-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## Évolution de l'urbanisation du bassin d'Apt.

En parallèle de la disparition du patrimoine ocrier sous le couvert végétal, les relevés cartographiques comparés entre 1944 et 2017 montrent la forte progression des constructions urbaines sur l'ensemble du territoire.

À Rustrel, on constate une avancée gravitaire vers le fond de vallée tandis que le village descend vers la Dôa, c'est l'expression des nouveaux modes constructifs et des nouvelles exigences des habitants.

Pour Villars, l'extension de l'habitat reste concentrée sur les abords du village et autour des hameaux périphériques et sur l'axe Apt/ Saint Saturnin lès Apt (D111), à l'ouest du village.

Dans les années 80, un ensemble d'une vingtaine de hameaux voit arriver la naissance du centre-ville de Gargas. Cette urbanisation située au sud-est le long de la D101 fait de Gargas un prolongement de l'aire urbanisée d'Apt. Plus au nord, les massifs de la Gardette et Perréal (Gargas) en ont naturellement limité l'extension.

Ayant une structure de village perché classique, à Roussillon, le développement s'est effectué le long des axes routiers situés au sud (D104, D199).

Goult a également une structure classique de village perché et un habitat parsemé dans la plaine agricole et présente la particularité d'avoir une dualité ocre/pierres dans l'architecture. En effet, le village est à l'articulation du territoire de l'ocre et de la pierre que l'on retrouve dans les villages voisins tels que Gordes ou Bonnieux.

Les paysages mais aussi le patrimoine bâti du territoire sont caractérisés par des images de type «cartes postales». Ces sites sont soumis à la fréquentation touristique ainsi qu'à une pression urbaine parfois importante. Ce patrimoine bâti participe fortement à la qualité paysagère du territoire. Il témoigne de pratiques architecturales et des savoir-faire ancestraux spécifiques au territoire : silhouettes villageoises, chapelles, châteaux, bories, terrasses de pierre sèche. Malheureusement, certains éléments de ce patrimoine sont quelquefois en voie de disparition dû au manque d'entretien des murs de pierre sèche ou à des restaurations hasardeuses. Certaines communes conscientes de cette problématique ont lancé des actions de préservation ou de restauration du patrimoine rural en concertation avec le PNRL.



Rustrel

Face à la forte attractivité du territoire en termes d'habitations, et depuis quelques années déjà, les communes du périmètre de l'OGS ont élaboré leurs règles locales et se sont dotées de documents d'urbanisme. Ces derniers s'appuient sur l'inventaire du petit patrimoine réalisé par le PNRL et prennent en compte ces éléments du patrimoine pour les préserver (identification, réglementation spécifique). D'autre part, les PLU intègrent le périmètre du site classé des Ogres du Pays d'Apt : pour les projets de travaux à déclaration préalable, l'avis de l'ABF est requis et concernant les demandes de permis de construire la Commission départementale des sites est sollicitée.

Les PLU n'ont pas encore été modifiés pour intégration au SCOT de la CCPAL, validé le 11 juillet 2019.

Annexe SCOT

Communes	Type de document d'urbanisme
Apt	PLU approuvé en juillet 2019
Caseneuve	PLU approuvé en novembre 1991
Gargas	PLU approuvé en mars 2010
Gignac	PLU approuvé en juin 2019
Goult	PLU approuvé en novembre 2013
Roussillon	PLU approuvé en décembre 2017
Rustrel	PLU approuvé en juin 2007
Saint Saturnin Lès Apt	PLU approuvé en février 2020
Viens	PLU approuvé en février 2017
Villars	PLU approuvé en août 2017



Gargas

Actués de l'opération Grand Site Les Ogres du Luberon  
084-21840034/022-9000-2927-DE  
Date de résolution en cours : 12/12/2022



# 1.c) L'eau, élément indissociable de l'ocre

**Hydrologie et patrimoine Ocrier : sans eau, pas d'ocre**

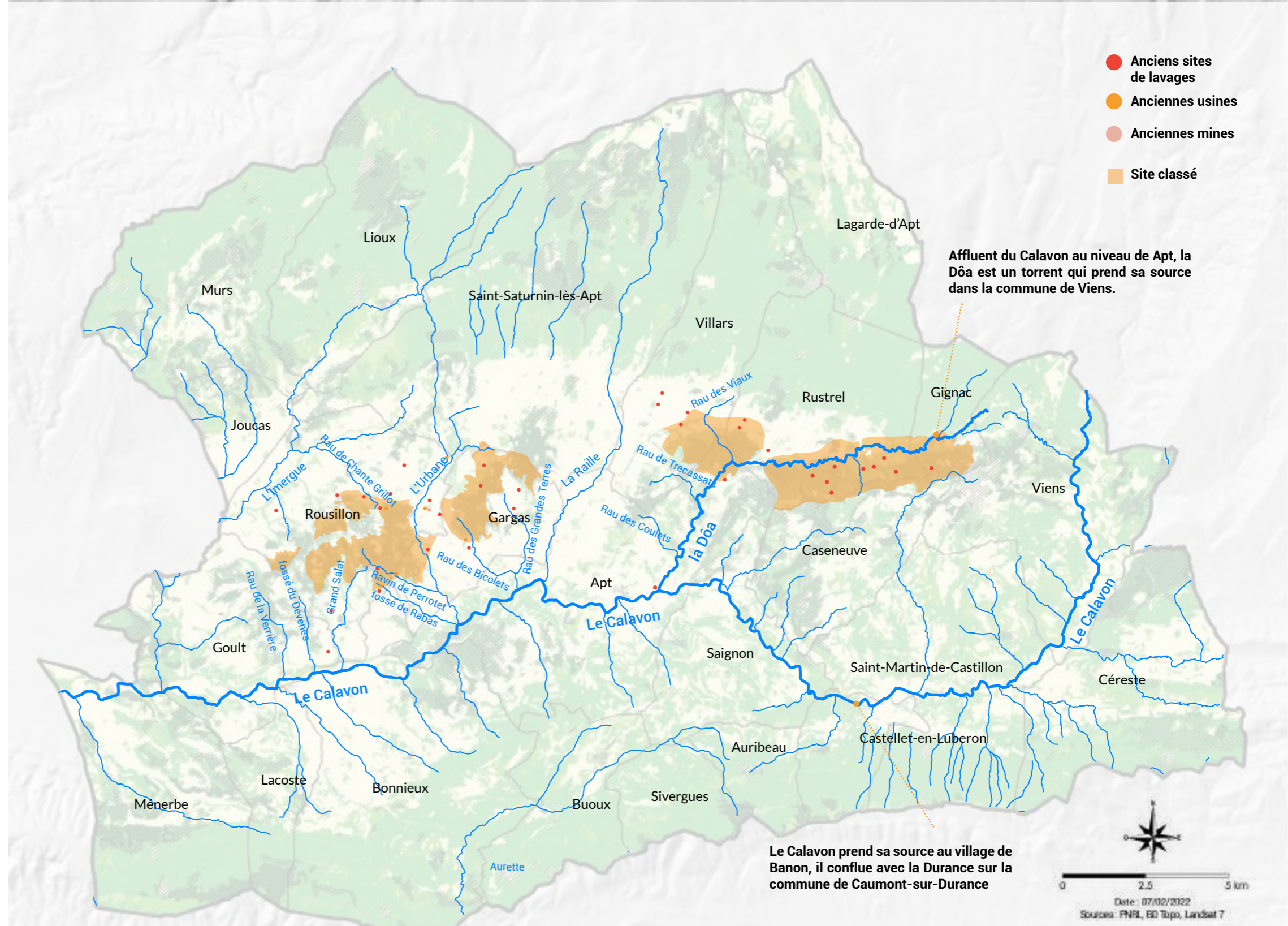
Le territoire des Ogres du Luberon est traversé par une multitude de petits cours d'eau. Cet aspect hydrologique est un des facteurs essentiels qui a permis l'exploitation du minerai.

En effet, le procédé d'extraction inventé à la fin du XVIIIe s. par Jean-Etienne Astier, est basé sur les caractéristiques physiques du matériau : l'ocre est plus léger que le sable dans lequel il est contenu. C'est donc par lavage successif et par décantation que la séparation du sable et du pigment est opérée. L'exploitation de l'ocre étant ainsi dépendante d'un accès à l'eau. Pour Rustrel, les cours d'eau : la Dôa et le Calavon, ont joué un rôle primordial dans cette aventure. Pour Gargas et Roussillon, la nappe phréatique alimentait (et alimente encore aujourd'hui) les lavages d'ocres en circuit fermé avec réutilisation de l'eau; une vingtaine de norias encore visibles dans le paysage de Roussillon.

De ce fait, l'ensemble du patrimoine d'exploitation lié à l'ocre : batardeaux, bassins de décantation, systèmes de pompes et de réseaux tubés, est situé à proximité du réseau hydrographique. La qualité de ce lien est une richesse patrimoniale immatérielle d'un savoir-faire « géographique » et géologique de l'ocrier : où placer ses pompes, où placer ses charges, comment utiliser la pente pour faire descendre l'eau chargée d'ocre ... autant de connaissances que le temps pourrait emporter sur son passage.

La récolte et la transmission de ce savoir vernaculaire peuvent encore être réalisées grâce à la présence de quelques anciens, témoins de cette époque. Aujourd'hui, les habitants et les visiteurs (42% des visiteurs du Colorado) ont une forte appétence pour ces patrimoines liés à l'ocre : mémoire du travail des hommes, flore et espèces naturelles, paysages et patrimoines des carrières d'ocre.

Mais la transmission du savoir paysan se dissout peu à peu par la mutation de nos sociétés et plus particulièrement par l'évolution du milieu rural.





# 1.d) Réseau viaire

## Les portes du massif

Au détour d'une courbe, les talus prennent de la couleur : la destination est proche. Les visiteurs accèdent au Massif des Ogres à 95%, par l'une des six entrées principales :

- La porte Nord située entre Sault et Saint Saturnin Lès Apt sur la D943. De par sa situation en surplomb, elle offre une vision plongeante exceptionnelle, sur l'ensemble du massif et des vues frontales sur les falaises colorées, avec en fond les courbes du Luberon. C'est le seul point de vue d'où l'on peut voir la totalité du massif des Ogres du Luberon en un seul regard. Ce panorama permet également de saisir les grandes entités géographiques et paysagères du territoire ainsi que la réalité géomorphologique du massif des Ogres.

- La porte Nord-est se trouve sur la D51 lorsque l'on arrive de Simiane-la-Rotonde et également depuis le village perché de Viens. Cette entrée donne une vision sur la vallée vers Rustrel, en corridors, avec des vues lointaines sur la Bruyère, Perréal, Roussillon puis la vallée du Rhône au loin

- La porte Nord-Ouest, située sur la D4 pour les visiteurs en provenance de Carpentras, donne depuis Murs une très belle vue sur Roussillon et les fronts de taille de la Société des Ogres de France (SOF) située à Gargas.

- L'entrée sud se fait depuis la D943 au débouché de la Combe de Lourmarin, elle permet une vision territoriale du massif mais l'ocre reste peu visible depuis cet accès.

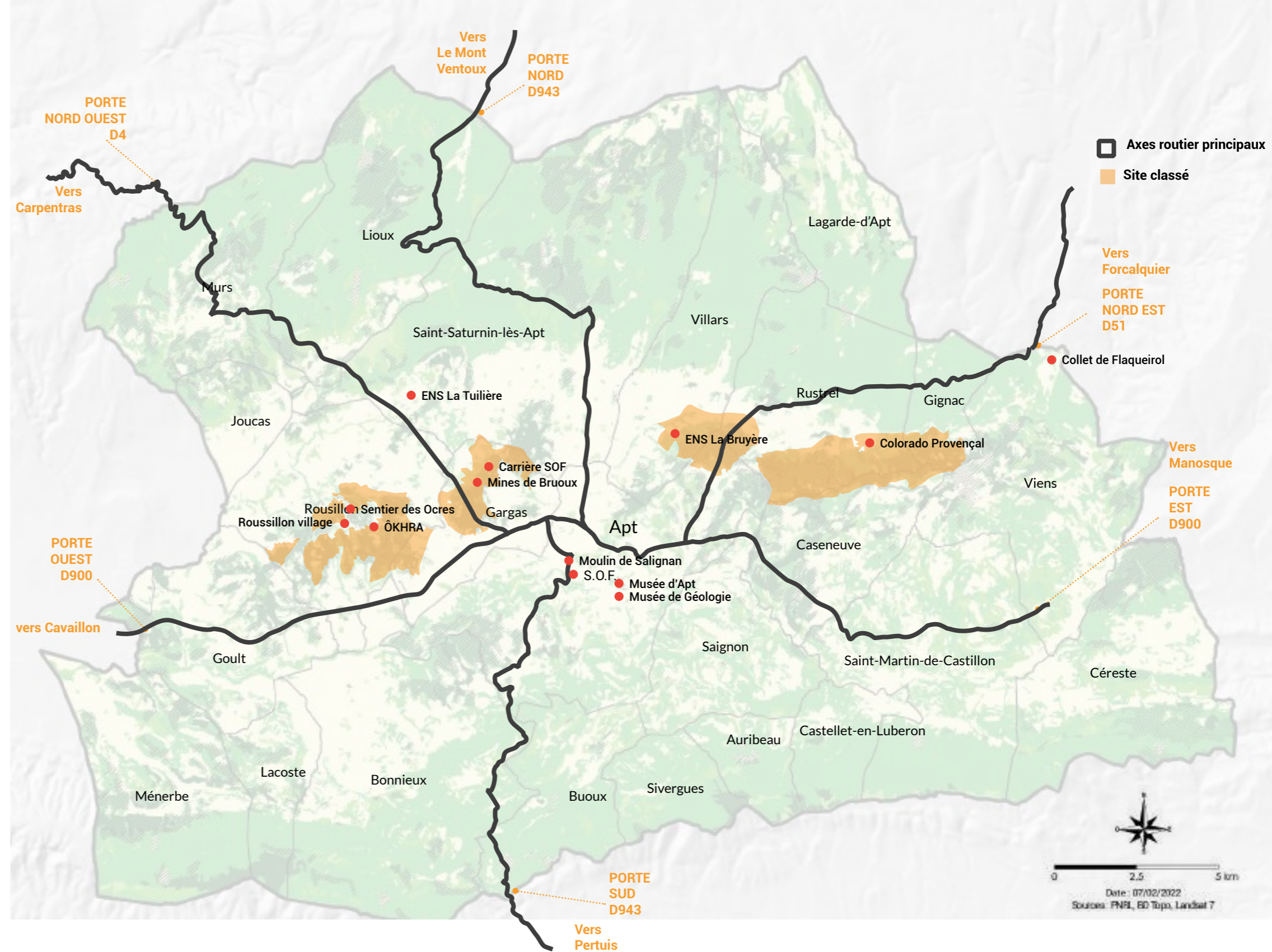
- La porte Est, située sur la D900 (ancienne N100) via Céreste n'offre pas de vision des ogres, c'est l'accès depuis lequel le sentiment d' « entrée » dans le massif est le plus faible.

- La porte Ouest se trouve elle aussi sur la D900 via Coustellet. Bien que cette entrée ne propose aucune vision de l'ocre, elle reste la principale porte d'entrée dans le territoire de l'ocre puisqu'elle est utilisée par tous les visiteurs en provenance de l'A7 le long de la vallée du Rhône. L'entrée dans Apt traverse un espace banalisé par une urbanisation lâche.

## Au sein du massif, trois types de voies déterminent une hiérarchie de proximité aux lieux.

- La D900 (ex RN100) qui longe le Calavon offre un accès rapide à la vallée, avec une vitesse et une largeur de chaussée qui opèrent une mise à distance du paysage et une certaine uniformisation des plans lointains.

- Les routes départementales structurantes, plus proches, permettent la lecture des signes d'ocre et des approches de sites, tout en conservant une efficacité



de transport affirmée permettant la mise en réseau des polarités du massif : (Apt-St-Saturnin, Apt-Rustrel, Apt-Roussillon...).

- Enfin, les petites routes de campagne, plus étroites (4m), permettent une desserte plus fine du territoire. Déjà empruntées par l'itinéraire de découverte cyclable des « Ogres à vélo », elles permettent une proximité des abords, en relation avec de larges espaces agricoles, des ambiances variées et un ombrage sur de nombreuses portions.

Sur l'ensemble du massif, la grande majorité des fronts

de taille ocreux est orientée au Nord. Malgré cela, la signalétique actuelle favorise l'accès au massif par le sud via les grands axes routiers de la vallée. Ces itinéraires n'offrent malheureusement pas de point de lecture du paysage qui permettrait une découverte de la géologie du massif dans sa réalité territoriale. Le réseau de petites routes de campagne situé au Nord possède un fort potentiel de découverte du massif et semble propice au développement de modes de déplacement

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022





## Apt au cœur du réseau

Bien qu'elle ne fasse pas véritablement partie du massif des Ogres d'un point de vue géologique, la ville d'Apt possède un rôle historique dans la structuration des flux de déplacements de ce territoire en étant la plateforme d'expédition des productions locales.

Pôle de convergence des flux, la ville est installée sur l'ancienne voie romaine de la via Domitia qui longeait le Calavon jusqu'à Cavaillon et dont l'actuel D900 reprend en partie le tracé antique. Au XIXe siècle, l'arrivée du chemin de fer, qui permettra l'exportation des ogres dans le monde entier, est venue confirmer ce statut de "capitale" du bassin. Cependant, avec le déclin de l'industrie, la fermeture de la ligne ferroviaire Apt-Avignon et la concurrence des infrastructures de transport de la vallée du Rhône pour les trajets de transit entre Rhône et Durance (TGV, autoroutes), Apt a progressivement perdu son statut de carrefour commercial. Malgré cela, à ce jour la ville continue de capter les flux en provenance de l'A7 à l'Ouest (venant d'Avignon) et de l'A51 à l'Est (venant de Manosque). Sa position géographique de carrefour entre la D900 et la D943 en fait un lieu de transit privilégié pour les trajets en direction du massif des Ogres tout comme pour ceux entre les parties Orientale et Occidentale du massif.



Sur le plan culturel, la ville d'Apt propose une offre muséologique large au travers de plusieurs structures largement identifiées par les habitants. Le Musée d'Histoire et d'Archéologie, fermé actuellement et le Musée de Géologie, installé à la Maison du Parc du Luberon, invite à remonter le temps, à la découverte de l'histoire du Luberon depuis plus de 130 millions d'années. La ville propose un regard intéressant sur la question des patrimoines industriels au travers du Musée d'Apt\* (ex : Musée de l'aventure industrielle) qui développe trois thématiques principales et liées: les céramiques, les fruits confits, et les ogres ; de l'artisanat à l'industrie, l'histoire de l'essor, des crises et des mutations est contée au moyen d'expositions sur l'outillage, les produits et les techniques.

Au regard de son offre culturelle et de sa situation géographique, la ville d'Apt apparaît aujourd'hui comme une polarité privilégiée capable d'articuler l'accessibilité du massif avec sa desserte interne par la redistribution des flux de la D900 sur le massif des Ogres via des modes doux.

\* Le Musée d'Apt a fait l'objet d'un Projet Scientifique et Culturel qui a pour objectif de définir les grandes orientations dans le cadre d'une réunification des collections muséales de la ville. Cette réunification vise à proposer un parcours permettant de comprendre la ville et son pays, tout en dotant le musée d'espaces rationalisés et adaptés à un meilleur accueil du public et à une meilleure conservation et étude de ses collections. Sur cette base, une étude de définition et de faisabilité a été programmée dès 2021.



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## Déplacement doux et patrimoine ocrier

La trame viaire dense en plaine et les variétés de paysages favorisent les initiatives de découverte douce, randonnées, balades à pied, à cheval, vélo (boucle des Ogres à vélo en cours de redéfinition en 2022).

Avec ses 30 km de long, le massif des Ogres du Luberon, tout en étant vaste, permet des randonnées courtes et variées sur une journée. Toutefois, cette pratique manque de porteurs et les initiatives sont encore trop localisées. Le territoire ne possède pas de pratique douce offrant une continuité sur l'ensemble du massif. On note pourtant que 43% des visiteurs des ogres sont demandeurs de transports doux. Un système de navette intéresse 20% des visiteurs. Les + de 60 ans sont les plus intéressés par un mode de transport type navette (33% d'entre eux). L'ensemble des résultats indique la nécessité d'avoir une pluralité d'offres en fonction des sites et des catégories de public (jeunes, familles, personnes âgées).

Les différences de niveaux de fréquentation de l'année 2021 (295 727 pour le sentier des Ogres à Roussillon, 289 850 pour le Colorado provençal, 30 023 pour les Mines de Bruoux et 15 139 pour Ôkhra) impliquent des approches spécifiques pour chaque espace. Si l'accessibilité aux différents sites peut se traiter spécifiquement par zone, la mobilité douce peut trouver des solutions dans une vision d'ensemble, à l'échelle du Massif des Ogres du Luberon.

En ce sens, quelques actions de l'Agenda 21 2020-2025 du Conseil général de Vaucluse qui a une ligne d'action sur le développement des pratiques de mobilités durables et les sites touristiques à forte fréquentation, peut constituer une opportunité d'action (notamment en lien avec la véloroute du Calavon).





# 2 PRATIQUES ET FLUX DANS LES SITES



*“Couleurs des terres d’ocre où chante la Provence,  
Blason de pourpre et d’or au cœur du Luberon :  
Nous autres gens d’ici, avons bien pris conscience  
Que peintres et poètes longtemps célébreront*

*Notre montagne bleue et notre privilège  
D’un environnement qui enchante les yeux.  
Pourquoi les laisser seuls goûter les sortilèges  
Des sons et des parfums qui habitent ces lieux ?*

*N’oublions pas non plus la caresse du vent  
Ou la fraîcheur des sources qui murmurent souvent  
Dans les creux des vallons loin du soleil vainqueur.*

*Il reste enfin les goûts des produits du terroir ;  
Bien trop longs à chanter ! ... Aussi venez nous voir :  
‘Toujours vous garderez le Luberon au cœur !’*

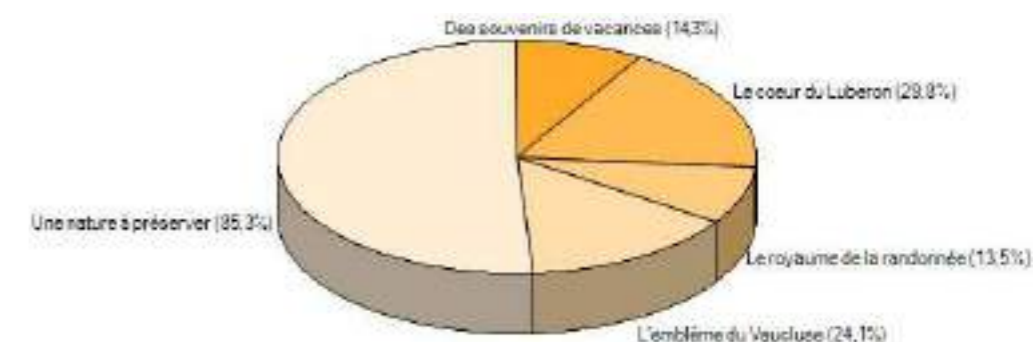
*Roger Fenouil*

## 2.a ) Les sites ocriers touristiques

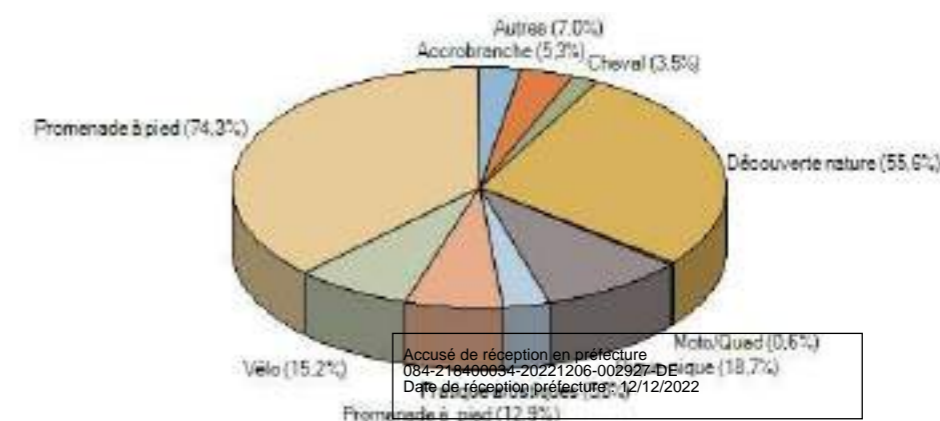
Sur l’ensemble du Massif des Ocre du Luberon, on recense cinq sites majeurs qui suscitent un intérêt marqué pour les visiteurs. Trois des sites se situent sur la commune de Roussillon : le village, le sentier des Ocre, le ôkhra-écomusée de l’ocre. Les Mines de Bruoux se visitent sur la commune de Gargas et le Colorado Provençal sur la commune de Rustrel. Ces cinq sites constituent l’attrait principal pour les visiteurs venus de tous horizons afin d’admirer les couleurs, profiter des balades, acquérir des connaissances.

En moyenne, 27% de tous les visiteurs du Luberon sont motivés en priorité par la visite des Ocre et une nature préservée. Si l’on considère uniquement la tranche des moins de 30 ans, on atteint 60% d’intérêt.

- Sur 245 répondants en 2022 : **“Pour vous les ocres du Luberon c’est ?”**



- Sur 174 répondants (dont 32% de locaux) en 2022 : **“Quelles activités y pratiquez-vous ?”**

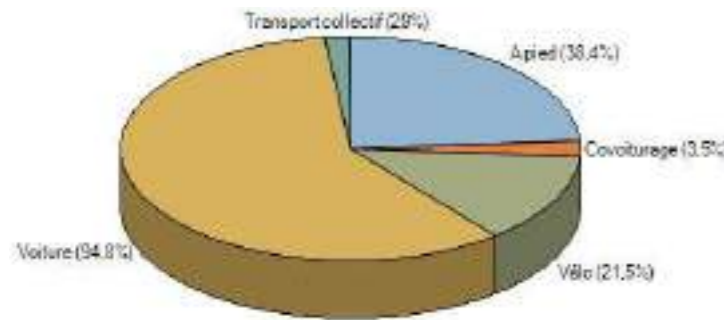




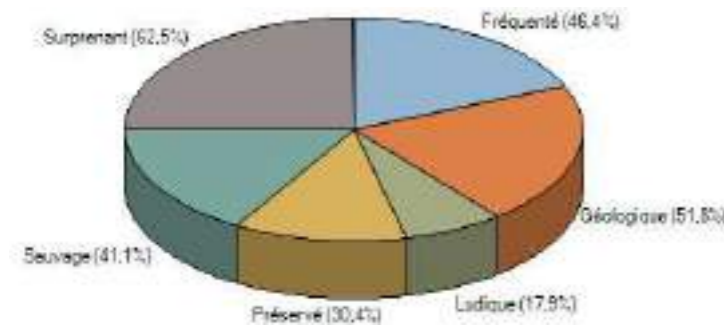
*Qui n'aimerait Roussillon, s'il aime la lumière, la couleur, l'ardeur, les vastes horizons et cette pax minérale des nuits étoilées du Midi.*

*Marie Mauron, écrivaine et poétesse*

• "Avec quel moyen de transport vous déplacez-vous ?"

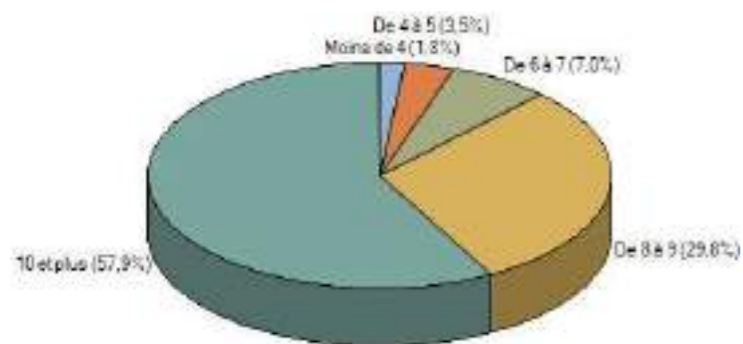


• Sur 60 répondants (dont 22% de locaux) en 2022 : Selon vous, qu'est-ce qui caractérise le mieux les ocres ?



• A quel point appréciez-vous cet environnement ? Donnez une note de 0 à 10. 0 signifie : vous n'avez pas apprécié. 10 signifie : vous avez beaucoup apprécié. Moyenne = 9,12.

La solitude/l'intimité et davantage de sentiers balisés sont les souhaits les plus exprimés par les répondants.



Parmi les plus mécontents, la gestion de la fréquentation est une priorité ("Contrôler le nombre d'entrées et fixer une jauge limite à ne pas dépasser". "Des entrées sur réservation uniquement". "Offrir aux visiteurs des plages horaires pour la gratuité des parkings".)

## Roussillon : un trio exceptionnel

Parmi les premières destinations touristiques du Luberon, Roussillon est perçu comme le point central du massif des Ocres. C'est sans doute car on retrouve sur un périmètre de seulement 1,5 km de distance : le village de Roussillon, le Sentier des ocres et ôkhra-écomusée de l'ocre.

Le tout est magnifié par la situation en promontoire du village qui le pose en belvédère sur la vallée et des monts de Vaucluse, offrant au visiteur un panorama incomparable. Par la route, l'entrée nord est la plus belle, elle permet de découvrir la dualité de l'ocre avec le village. Le sud est l'accès majoritairement emprunté, mais il ne donne pas à voir la silhouette du village. Cet accès permet de découvrir la couleur en passant devant ôkhra-écomusée de l'ocre, mais cette ancienne usine ne capte pas les visiteurs dont l'objectif est le village ou le Sentier des ocres. C'est en venant de Goult que l'ocre en bord de route est plus présente. Le premier relief ocrier visible pour les visiteurs en provenance de la vallée du Rhône, est situé sur cette commune. Depuis la route on peut observer que la formation ocreuse s'amincit et disparaît progressivement, ne subsistant plus que par petites poches au bord de Bédouin et Mormoiron. C'est une perspective assez complète sur le relief provençal allant de la grande plaine est-ouest entre Ventoux et Luberon. Même si des carrières d'ocres sur le secteur des Petites Vaines ont été en activité à une époque, la plupart des gens n'associent pas Goult à l'ocre. A Roussillon, le Sentier des ocres est accessible depuis le cœur du village. Berceau de l'histoire industrielle de l'ocre, le déclin de cet épisode industriel dans les années 1950, a laissé une grande richesse patrimoniale sur la commune : alternance de coteaux et de carrières, de fermes et de bâtiments industriels, de champs de cultures et des bassins de décantation<sup>1</sup>.



<sup>1</sup> L'histoire culturelle de l'intégration du travail de l'ocre dans une société paysanne, a été partiellement abordée par Laurence Wylie (Un village du Vaucluse, Paris, Gallimard, 1968).



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002827-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## MUSÉOGRAPHIE :

panneaux informatifs bilingues (FR/GB) sur la géologie, le massif ocrier, le type de carrières, la végétation, l'usage de l'ocre et l'histoire industrielle.

## PARCOURS ET SIGNALÉTIQUE :

Les aménagements réalisés en 2007-2008 ont été renouvelés en 2021-2022 avec installation d'une rampe métallique dans l'escalier principal et amélioration de l'accès PMR au premier belvédère. Le sentier est suffisamment signalé, il n'y a pas de problème particulier de visibilité et de fonctionnement. On pourrait noter que l'esplanade à l'entrée du sentier est peu en rapport avec le grand paysage des monts de Vaucluse. Il n'y figure pas d'informations portant sur l'histoire du village et la place haute est une limite au lieu d'être un carrefour à la visite du village (belvédère...).

Deux circuits en boucle de 1 à 1,5 km sur quelques hectares arborés sont accessibles en visite libre (30 à 60 minutes) ou en visite guidée du sentier seul réalisée par la SCIC ôkhra ou combinée avec la visite du village et/ou de l'Usine Mathieu – écomusée de l'ocre.



## Une visite d'exception ternie par la voiture :

Les visiteurs, au sentier des ocres comme au village, se déplacent avant tout pour passer un moment de détente. La seconde raison de la venue du public dans le village réside dans la beauté des couleurs. Ces couleurs constituent également un argument de poids pour la visite du Sentier des ocres, au même titre que « le Luberon et ses paysages » observables depuis le site.

Le village et le sentier ont des publics très semblables. Il s'agit d'une clientèle plus jeune et plus familiale qu'à ôkhra-écomusée de l'ocre, même si ce site reçoit annuellement entre 4000 et 6000 scolaires essentiellement issus du primaire. Cela s'affirme avec la transformation récente d'ôkhra en écomusée de l'ocre et la généralisation des visites guidées-atelier où les enfants et leur parents peuvent toucher l'ocre et peindre.

Le Sentier des ocres est très majoritairement perçu comme suffisamment mis en valeur. Les visiteurs ne souhaitent pas y voir d'aménagements supplémentaires. Les paysages perçus sont également très appréciés par les visiteurs. Sur le site du Sentier des ocres, 14% des visiteurs déclarent avoir le sentiment de visiter un site fréquenté. Depuis 2010, 15 982 avis en ligne ont été récoltés via l'agrégateur Fair Guest (Google My Business, Tripadvisor, etc.). La note moyenne est de 9/10.



## LE VILLAGE

**A Roussillon, on peut observer à quel point l'architecture traditionnelle est capable de pousser le mimétisme avec son environnement immédiat. Omniprésente, les nuances des ocres teintent l'ensemble des façades du village<sup>1</sup>.**

Classé parmi les "Plus Beaux villages de France", Roussillon est un des villages perchés du Luberon où la pierre sèche n'est pas dominante. Roussillon a la particularité d'être le point de départ principal d'accès au Sentier des ocres. La commune a connu une importante croissance au cours des cinquante dernières années. Cela s'est traduit par le développement d'un tissu lâche de maisons individuelles le long des routes d'accès au village (702 habitants en 1962; 1280 en 2007; 1335 en 2019). Ce phénomène a participé à l'obstruction progressive des vues directes sur les fronts de taille d'ocre, lui-même accentué par la tendance à la fermeture végétale de ces espaces. Boisements et urbanisation ont fait disparaître les infrastructures d'extraction et les vues sur les falaises d'ocre. Aujourd'hui, alors que l'ensemble est un site d'extraction, il ne reste d'ocre visible que là où l'on n'a pas construit de maisons individuelles.

En présentant l'intérêt que pouvait susciter ce patrimoine auprès des visiteurs, la commune s'est investie assez tôt sur la question du tourisme vernaculaire. La configuration unique du village, avec sa vallée et ses sentiers d'ocres, lui font bénéficier d'attraits puissants. Les initiatives touristiques débutent dans les années 1995, elles s'orientent vers un tourisme culturel basé sur l'esthétique et la facilitation de l'accès à l'art. Le développement qui s'ensuit est très important, le village voit naître au fil du temps nombre d'activités liées à l'ocre en plus des restaurants, galeries, commerces et hôtels. La renommée du village s'installe ce qui n'est pas sans poser de problèmes auprès des 1300 habitants à l'année. En effet, ce dynamisme est tellement concentré sur les périodes estivales, qu'il n'est pas simple pour les résidents de composer avec les pics de sur-fréquentation. Tout en étant une source de revenus fort pour la commune et ses administrés, une forme de rejet se manifeste notamment par la fermeture des propriétés privées. Ainsi la perméabilité des espaces est altérée, progressivement, les passages et sentiers ont été obstrués par des grillages, empêchant des traversées hors route.

*“Alors, chaque année on découvre, étonné, un autre Ménerbes, un nouvel Oppède, et chaque année, le prieuré de Saint Symphorien paraît plus gracieux, plus fragile, et plus précieuses semblent les falaises de Roussillon.”*

*Simonne et Jean Lacouture, auteurs, historien, journaliste*

<sup>1</sup> Règlement d'architecture du PNRL en annexe. La pierre calcaire du Luberon étant gélive, les maisons étaient toutes enduites à la chaux et se sont colorées par les sables lavés issus de l'exploitation de l'ocre. À la fin des années 1990, le mode de décroûtage des enduits pour faire apparaître la pierre a transformé la perception de l'habitat du Luberon. Par ex., dans le village de Goult les maisons se répartissent aujourd'hui entre façades enduites et façades à pierres apparentes.





La fermeture de ces cheminements provoquent lentement l'exclusion de certaines activités dont les randonnées équestres et les randonnées en vélo tout terrain. Même les sentiers historiquement pratiqués par les locaux pour relier Roussillon aux autres sites disparaissent. La densité de touristes s'accompagne d'un flux automobile considérable et se confronte aux choix des aménagements urbains, qui jusqu'à présent ont privilégié le renforcement du noyau villageois historique au détriment d'une répartition plus large sur l'ensemble de la commune. La concentration des commerces, des équipements, et l'aménagement des espaces publics ont provoqué une omniprésence des véhicules sur les trajets piétons. Les parkings étant situés proches du sentier et du village, sont la source de nombreux points de conflits d'usage entre habitants, visiteurs, piétons et automobilistes. Congestionné par les voitures et envahi par le commerce touristique, le village présente une image consumériste et si l'impression de sur-fréquentation est encore relativement limitée, son risque est parfaitement bien saisi. D'ailleurs, des élus locaux commencent à exprimer le sentiment d'avoir atteint un seuil d'acceptabilité à ce niveau. Cette perception s'est d'abord traduite au travers d'une politique communale orientée vers les résidents avec la création d'une zone bleue spécifique, et en favorisant la redistribution des fruits du tourisme afin d'améliorer l'acceptation sociale des visiteurs. La question du stationnement constituant le point essentiel à résoudre sur la commune.

### MUSÉOGRAPHIE :

La dimension patrimoniale liée à l'histoire du village reste malheureusement très faible malgré l'affichage de plusieurs plans de situation indiquant les points d'intérêts.

Il en est de même pour le patrimoine vernaculaire ocrier, qui jalonne l'ensemble de la commune et qui ne bénéficie pas de mesures de conservation. Pourtant, il pourrait servir de support à des parcours de découverte.



## LE SENTIER DES OCRES

**Situé à proximité immédiate, le départ du Sentier des ocres prend appui directement sur le village comme un prolongement de l'espace public offrant un parcours de découverte à ciel ouvert à travers l'ancienne carrière.**

Les aménagements apportés année après année depuis 2007 ont été réalisés avec un soin du détail notable, ils sont exemplaires du point de vue de l'équilibre et de l'adaptation au site. La promenade s'effectue sur la face cachée du massif, orientée vers le nord dans un jeu d'échelle dans le paysage avec des vues sur les monts de Vaucluse, Saint-Saturnin, Perréal et de lointain avec le mont Ventoux. Le mariage du village et du Sentier des Ocres développe une singularité propre, la présence du rouge dans un milieu végétal le positionne comme le joyau du paysage de la couleur malgré les conditions d'accessibilité générale au site.

Propriété communale et gérée en régie directe, cet ensemble Sentier des ocres et village bénéficie d'une forte intervention des nombreux agents communaux durant la haute saison. Cependant, il existe une forte disparité entre l'attention qui a été portée à l'aménagement du Sentier des ocres avec l'excellence des matériaux et des finitions, l'approche contemporaine, la justesse de l'échelle; et ceux pensés pour l'espace public inadapté à l'omniprésence de la voiture en période estivale.

En effet, la renommée du Sentier des ocres génère une fréquentation estimée à 295 727 visiteurs en 2021. Cependant cette fréquentation reste, comme pour le village, principalement concentrée sur les mois d'été. Ce tourisme tout public s'inscrit au travers d'une visite de découverte assez libre du Sentier des ocres et du village, c'est avant tout une activité familiale, avec ou sans enfant, à caractère de détente. Le village et le Sentier des ocres forment ainsi une entité contiguë qui donne au site une certaine unité : continuité piétonne entre l'entrée du Sentier des ocres et le village, prolongement de l'offre ocrière dans le village : boutiques à souvenirs, 10 galeries d'art. Le duo en fait l'une des premières destinations touristiques du Luberon (avec Gordes). La dimension municipale de la gestion est perceptible. La commune intervient régulièrement sur la maintenance du sentier des ocres.



Document de réception en préfecture  
N° : 21040034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022





## ÔKHRA-ÉCOMUSÉE DE L'OCRE

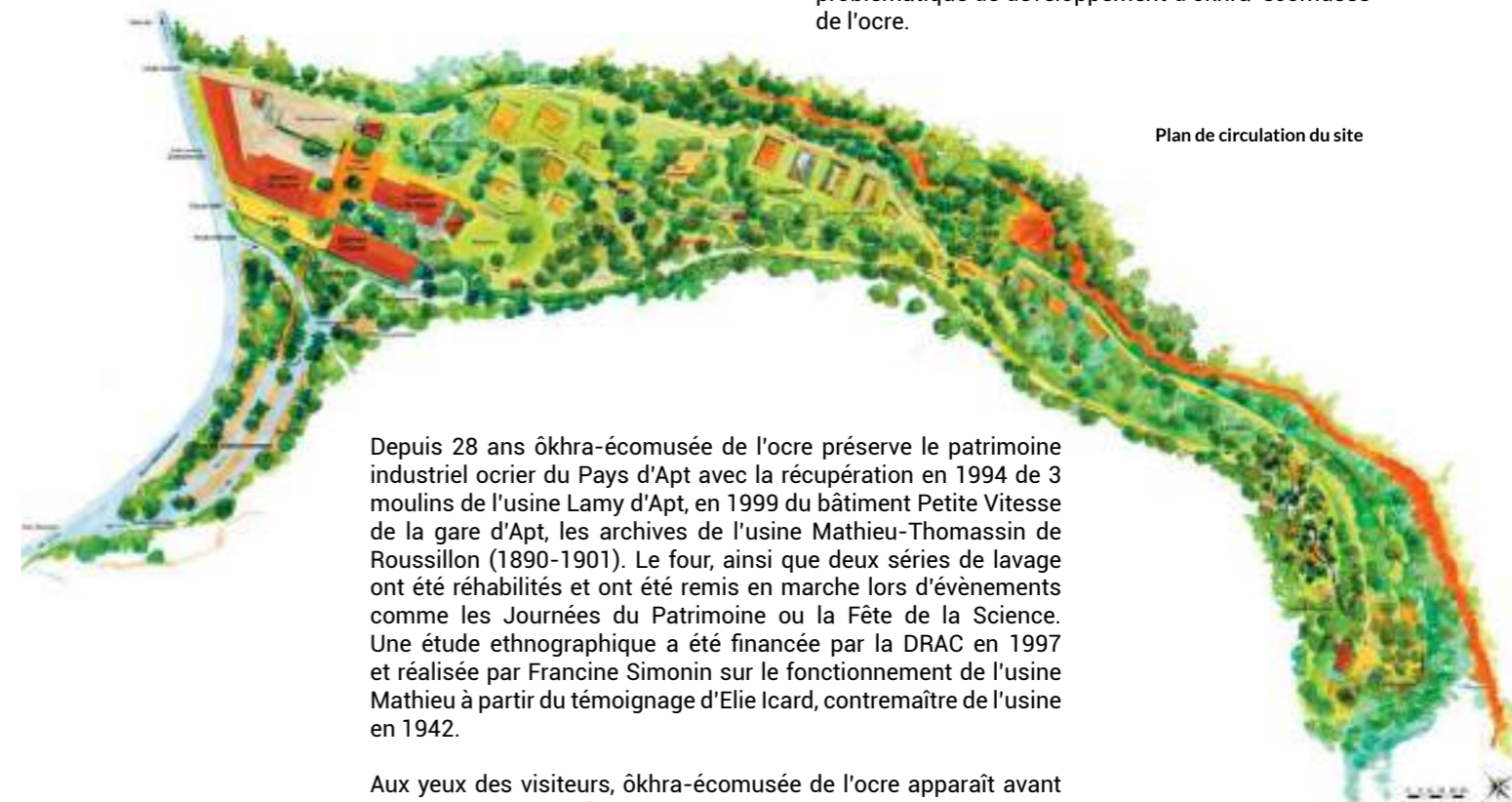
### Un enclos entre patrimoine et modernité

Le site est une propriété communale gérée en délégation de service public par contrat d'affermage par la SCIC ôkhra. D'une durée de 20 ans, le contrat s'achèvera en novembre 2027. La SCIC ôkhra réunit dans son capital 240 sociétaires privés et publics dont 6 collectivités territoriales détenant 40% du capital (commune de Roussillon, Communauté de Communes Pays d'Apt Luberon, PNR du Luberon, Département de Vaucluse, Région Sud).

Située à 1,6 km du centre du village sur la route d'Apt (D104), l'usine Mathieu abrite l'écomusée de l'ocre géré par ôkhra, société coopérative d'intérêt collectif. La SCIC ôkhra est labellisée Qualité Tourisme, ESUS (Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale), Valeurs Parcs naturel régional et Géopartenaire du PNR du Luberon. En 2016, la SCIC ôkhra a également obtenu avec la CCPAL, le label EDEN de site d'excellence européenne sur la thématique du tourisme culturel.

L'association ôkhra, créée en 1994 par la commune de Roussillon et deux porteurs de projets Barbara et Mathieu Barrois, a pour mission essentielle la valorisation des savoir-faire ocriers et de la couleur. Elle a investi l'usine Mathieu, réhabilitée par la Commune de Roussillon avec des subventions de l'Etat, de la Région et du département de Vaucluse.

C'est le lieu de référence concernant la connaissance de l'ocre, de la fabrication à l'usage des pigments et de la couleur à travers l'histoire locale. Depuis l'ouverture au public en juillet 1995, ôkhra-écomusée de l'ocre, propose une découverte qualitative des savoir-faire ocriers, orientée sur la question de la production de la couleur. Le bâtiment du jaune, situé en bord de route, est le premier point de couleur que l'on rencontre à l'entrée Est de la commune de Roussillon. L'architecture a été restaurée dans les règles de l'art avec un véritable soin du détail. Les grands volets, vivement colorés, agissent comme un signal et apportent un jeu d'équilibre entre patrimoine et modernité qui peut représenter un modèle d'aménagement en la matière. Une belle combinaison du modeste et de l'affirmer habite ce site : très sobre dans les volumes et très vif dans les couleurs (la coexistence du patrimoine et de la modernité). À l'intérieur de son enceinte, il se dégage une certaine ampleur : l'esprit des lieux est bien interprété. On regrette l'actuel manque d'ouverture sur le grand paysage, tout est très clos, très autonome, et ne développe pas de liens avec d'autres lieux.



Plan de circulation du site

Depuis 28 ans ôkhra-écomusée de l'ocre préserve le patrimoine industriel ocrier du Pays d'Apt avec la récupération en 1994 de 3 moulins de l'usine Lamy d'Apt, en 1999 du bâtiment Petite Vitesse de la gare d'Apt, les archives de l'usine Mathieu-Thomassin de Roussillon (1890-1901). Le four, ainsi que deux séries de lavage ont été réhabilités et ont été remis en marche lors d'événements comme les Journées du Patrimoine ou la Fête de la Science. Une étude ethnographique a été financée par la DRAC en 1997 et réalisée par Francine Simonin sur le fonctionnement de l'usine Mathieu à partir du témoignage d'Elie Icard, contremaître de l'usine en 1942.

Aux yeux des visiteurs, ôkhra-écomusée de l'ocre apparaît avant tout comme un musée de culture scientifique et technique, un lieu de transmission des savoir-faire. La visite d'ôkhra-écomusée de l'ocre est associée au travail de l'ocre et à la couleur. Par ailleurs, la distance qui sépare ôkhra-écomusée de l'ocre de Roussillon et du Sentier des ocres est un élément essentiel du déficit de fréquentation (nécessité de reprendre son véhicule).

### LE TERRITOIRE LOCAL : une avant-garde à reconnaître

Pionnier et visionnaire vis-à-vis de l'ocre, ce projet a insufflé de nouveau, une dynamique de valorisation à l'échelle du massif à la fin des années 1990. Débutant en tant qu'association, le projet a pris une forme juridique originale (Société coopérative d'intérêt collectif - SCIC) qui permet l'association de personnes, de capitaux privés et publics au sein d'un projet commun. La coopérative réunit aujourd'hui un grand nombre des acteurs ocriers publics et privés du massif. Elle a acquis la reconnaissance de la qualité de son travail par les professionnels du secteur. Cependant, l'ambition du projet n'a pas su atteindre un public suffisamment nombreux pour trouver un équilibre financier. De 2011 à 2019, sa fréquentation a baissé régulièrement en passant de 26 500 visiteurs, à moins de 15 000 visiteurs en 2020 et 2021 en raison de la crise sanitaire et de la perte quasi-totale de groupes. Il en nécessiterait 40 000 pour assurer une viabilité pérenne de l'entreprise. De 2008 à 2018, un billet couplé avec le Sentier des ocres, les liens avec les Mines de Bruoux (filiale à 50% de la SCIC ôkhra) ou la vente de produits dérivés ont permis d'améliorer la situation, sans vraiment réduire les inquiétudes des gestionnaires. Tout en reconnaissant la spécificité de leur offre et du public qui y répond, le faible portage institutionnel local de leur projet, notamment par la discontinuité piétonne avec Roussillon et l'absence d'une politique touristique ocrière à l'échelle du massif, sont deux facteurs majeurs dans la problématique de développement d'ôkhra-écomusée de l'ocre.





## MUSÉOGRAPHIE :

Des choix muséographiques faisant parfaitement écho au concept d'ôkhra-écomusée de l'ocre ont été faits, ce qui peut donner le sentiment d'une offre destinée à des visiteurs initiés. La mise en scène du contenu qui accompagne le visiteur dans chaque espace a été travaillée avec beaucoup d'attention avec la création d'un parcours pédagogique « circuit du rouge » de 20 panneaux informatifs bilingues (F/E) sur la géologie, l'histoire de l'ocre à travers les âges, l'usine Mathieu, les matériaux, la couleur et les principaux types de peinture. L'ensemble de ce contenu est issu d'un travail très documenté, on peut noter malgré tout que la mise en scène des salles pourrait sembler un peu figée. En 2022, ôkhra-écomusée de l'ocre a rejoint la FeMs, Fédération des écomusées et des Muses de société regroupant en France plus de 130 institutions et 180 sites ouverts au public.

## PARCOURS ET SIGNALÉTIQUE :

Le domaine de 5 hectares comprend 2 bâtiments principaux de fabrication d'ocre d'une surface de 1800 m<sup>2</sup> et 4 séries d'aires de lavage sur 4 hectares. Pour des raisons de sécurité, seule la partie haute du site et la première aire de lavage sont accessibles au public depuis 1995. Friche industrielle à l'abandon depuis 1993, l'usine a été totalement réhabilitée en 1994-1999. Les espaces extérieurs et la première aire de lavage ont été aménagés en 2007-2010 et une seconde aire de lavage avec circuit en boucle accessible pour tous publics vient d'être aménagée et sera ouverte au public en 2023. Le parking de 30 places est saturé en haute-saison. La visite guidée-atelier d'1h15 est la modalité principale de découverte du lieu. Des ateliers pratiques d'1h30 à 3 jours sont proposés toute l'année : ateliers ludiques "à la manière de ..." pendant les vacances scolaires, visites, ateliers et circuits pour les groupes scolaires et adultes, journées d'initiation aux peintures naturelles farine, colle de peau, caséine) et aux finitions de chaux (badigeons, marmorino et tadelakt).

Ôkhra-écomusée de l'ocres assume son côté historique, pédagogique des ocres et trouve un équilibre ludique qui intéresse un public familial en proposant des animations récurrentes. Une amorce qui mériterait d'être développée avec les aspirations des générations X, Y. Les aménagements de grande qualité résultent d'un beau travail d'architecture, et d'une restauration qui a pris soin du détail. Il y a ici, ce jeu d'équilibre entre patrimoine et modernité, qui peut représenter un modèle d'aménagement en la matière. Un grand nombre d'intervenants, artistes et artisans d'art, ont travaillé à l'aménagement du parcours. On peut observer des œuvres artistiques, contemporaines et artisanales durant le circuit de visite. Ces œuvres apportent une autre teinte de couleur dans le paysage : dans le cabanon de l'ancien contre-maître de l'usine, on contemple : le cadran coloré de Marielle Bonnefoi-Peterson, les serafittos réalisés par la Serantès, les sfracittos réalisés par Clémentine Delahousse.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-D  
Date de réception en préfecture : 12/12/2022





Mairie de Roussillon

Si la commune a compris en avance le potentiel de développement touristique et culturel que représentaient les ocres et la situation préférentielle du village, la cohérence du triptyque village/Sentier des ocres/ôkhra-écomusée de l'ocre, trouve cependant ses limites au travers de la place accordée jusqu'alors à ôkhra-écomusée de l'ocre.

Ce site semble détaché d'un duo fusionnel village/Sentier des ocres, en raison d'une discontinuité piétonne, comme s'il constituait un élément à part alors même que la thématique, les liens touristiques avec le village de Roussillon et le Sentier des ocres sont évidents.



Sentier des Ocres - Roussillon

Le dernier trimestre de 2021 marque un changement important dans la gouvernance de la SCIC ôkhra-écomusée de l'ocre, avec l'arrivée d'un nouveau président, fort d'une vision pour reconfigurer l'équilibre entre ces trois entités : « Ôkhra doit se positionner à l'intérieur d'un triangle composé du village de Roussillon, du Sentier des ocres et ôkhra-écomusée de l'ocre. »

### Pour Roussillon, les enjeux locaux sont de :

- Développer une meilleure synergie entre les trois sites : village/Sentier des ocres/ôkhra-écomusée de l'ocre
- Etudier une mobilité douce et durable entre les trois sites roussillonnais
- Désenclaver le centre du village et le Sentier des ocres en très haute saison
- Éviter des files d'attente trop longues à l'entrée du Sentier des ocres en été
- Stopper la sous-fréquentation structurelle d'ôkhra - écomusée de l'ocre.
- Trouver une solution alternative locale avec ôkhra-écomusée de l'ocre en cas de fermeture du Sentier des ocres pour risque feux de forêt.



ôkhra-écomusée de l'ocre



ôkhra-écomusée de l'ocre

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## LES MINES DE BRUOX

**Les Mines de Bruoux sont situées au nord-ouest de la commune de Gargas. C'est grâce à l'évolution des méthodes d'extractions que l'on observe vers la fin du XIXe siècle, que ces galeries souterraines monumentales ont été creusées par les ocriers..**

L'activité industrielle étant depuis longtemps à l'arrêt, après une transformation partielle et éphémère en champignonnière, la commune prit la décision de créer un lieu de transmission patrimoniale. Le site, ouvert le 1er mai 2009, propose au travers l'histoire des lieux et des mineurs au travers d'une visite guidée et commentée. Ce patrimoine remarquable demeure finalement le seul endroit du massif où est transmise une l'histoire de cette aventure industrielle et humaine qui a accompagné la formation des paysages spectaculaires du massif des ocres.

Dans cet espace, l'industrie se télescope avec la géologie. Le plus frappant ici, c'est justement cette diversité qui rassemble le caractère monumental des galeries, la qualité des matières, mais également les couleurs et les effets que la lumière produit sur les ocres. Il existe un alliage parfait entre passé et présent, nature et artifice ; en effet, la mise en scène des voûtes d'entrée et l'imposant front de taille de la carrière produisent un effet monumental que les équipements d'architecture contemporaine respectent.

La gestion des Mines de Bruoux a été confiée à la société ARCANO par délégation de service public. Cette entreprise associe la SOF (Société des Ocres de France) et Ôkhra. Chacun des partenaires jouent un rôle important au sein de cette délégation. Depuis leur ouverture au public, les Mines rencontrent un vif intérêt auprès de visiteurs avides de connaissance concernant la diversité des paysages de l'ocre. Ils se disent satisfaits de la visite à 99 %, 80 % des visiteurs trouvent que le site est suffisamment mis en valeur, dans ce panel, 20 % sont originaires de la région et 27% viennent passer des vacances dans la région.

Depuis 2009, 2 693 avis ont été récoltés via l'agrégateur Fair Guest (Google My Business, Tripadvisor, Yelp, etc.). La note moyenne est de 9.3/10.

Cependant, les Mines sont soumises à des contraintes en termes d'accueil du public qui rendent extrêmement fragile sa viabilité financière. Ces difficultés, pour développer les activités du site sont en partie dues à l'accessibilité routière et à la gestion des risques incendies (situation au cœur du site classé et de la forêt communale). La réalité du lieu et ses contraintes de sécurité jouent également un rôle important et impose une jauge limitant à 99 personnes simultanément à l'intérieur des galeries. De plus, actuellement le parcours permet difficilement l'obtention du label Tourisme et Handicap et les manifestations extérieures sont limitées en termes d'Établissement Recevant du Public (ERP).

Dans une perspective de développement du site, de sa visibilité et de sa viabilité, il est envisagé la création d'un espace restauration/bar/boutique dans l'objectif d'améliorer l'accueil grand public et l'accueil groupes et d'autres prestataires (par

ex. tournages). D'autre part, malgré une recherche esthétique et architecturale qui a réussi à se marier avec la splendeur des lieux, le bâtiment présente des problématiques de fonctionnement et des faiblesses de construction, des améliorations pourraient permettre d'en accroître les usages. L'actuel délégataire propose aussi de développer la muséographie intérieure et extérieure, notamment pour le public scolaire.

Par ailleurs, le site des Mines est disjoint du village et de ses commerces. Pourtant, la mémoire de la culture ouvrière est encore très présente dans le village; un lien permettrait de pouvoir lier l'ensemble pour participer à l'économie locale.

### Aujourd'hui, les enjeux locaux qui se présentent sont les suivants :

- Adapter les aménagements aux usages du site et aux risques naturels
- Valoriser les espaces extérieurs aux abords immédiats des mines.
- Développer une meilleure synergie entre le village, les Mines de Bruoux, Mathieu Lustrerie et la SOF.
- Sécuriser l'accès routier aux Mines de Bruoux
- Etudier une mobilité douce et durable entre le village et les Mines de Bruoux et les autres sites ocriers



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022

© mairie de Gargas



*Louis Bonnefoy était assis sur le banc devant Mazan (l'actuelle Auberge de Rustreou). Il était heureux et fier. Il venait, la veille de terminer avec succès l'installation du moteur à gaz pauvre pour le lavage de son chantier des Vernes. Il en écoutait avec ravissement le bruit sourd, lent et régulier et prenant à témoin les passants leur disant:*

*“Entendes aco ? Ei moun cor que pico, me fai d'ocro !  
(Entendez-vous cela ? C'est mon cœur qui bat, il me fait de l'ocre !)”  
Sur sa lancée il fit même un quatrain, retrouvé dans un cahier de mon grand-père :*

*« Entendez-vous le bruit de ce moteur  
Oui fait notre bonheur ?  
Il monte l'eau qui coule rousse comme l'or  
Et qui remplit nos coffres-forts. »*

*Extrait de “Rustrel” n°24, avril 1995 par Roger Fenouil*





Cheminée de fées - Le Colorado Provençal - Rustrel

## LE COLORADO PROVENÇAL

**Les ocres s'étendent de Viens à Rustrel sur environ 10 kilomètres. Dans ce long bandeau, la relation symbiotique de la roche et de l'eau fabrique des microreliefs, des chambres végétales, des corridors d'eau et de sable et des lieux intimes qui participent à la variété des ambiances dans ce territoire restreint.**

Dans cette unité panoramique forte et lisible, le Colorado provençal forme un paysage remarquable par la dimension du site et la variété des teintes ocrées (69 hectares). Le site est issu d'anciennes carrières d'ocre à ciel ouvert. Côté géologie, tous les profils de sédimentation sont représentés. En outre, ce type de formation sédimentaire a induit des modalités d'extractions spécifiques, adaptées à la morphologie du site. On trouve ainsi le lavage du front de taille, l'utilisation des nombreux talwegs (micro-reliefs) pour alimenter les bassins de décantation situés au niveau de la Dôa (rivière qui coule d'est en ouest) amenant la fraîcheur d'une ripisylve riche. Les crêtes et la Dôa sont les fils conducteurs des paysages, mais également des touristes qui peuvent facilement les localiser pour retrouver leur chemin vers les diverses routes et parkings ou s'égarer au milieu de toutes ces proéminences. Multiple et grandiose, le Colorado garde une image très «sauvage».

## AUTOUR DU SITE, TROIS VILLAGES ONT UNE RELATION SPÉCIFIQUE À L'OCRE

### Caseneuve

Le village est situé en belvédère sur les crêtes, est géographiquement tourné vers Apt ; seule la crête fait partie du site. Sa relation à l'activité touristique ocrière étant limitée, la commune est lucide sur son offre touristique. Elle accueille tout de même quatre entrées de sentiers pédestres en direction des ocres. Le sentier qui chemine le long des crêtes est aussi très prisé des vététistes et cavaliers. Aussi et parfois, des visiteurs à la recherche du Colorado font une halte au village. Il s'agit donc essentiellement d'un tourisme de passage. Le restaurant fondé par un chef de renom a permis de développer une clientèle de personnes plus aisées. La commune garde tout de même l'ambition d'être un pôle résidentiel. Une extension a permis d'installer un commerce pérenne (multiservices dont bistrot). Des agriculteurs, éleveurs et vignerons ont investi les terres, ce qui fait bénéficier d'un regain agricole. La commune attend aujourd'hui essentiellement du Grand Site, la prise en charge des entrées pédestres, notamment celle de Pradenques, pour laquelle a été identifié des opportunités foncières.

### Gignac

En retrait, observateur en questionnement sur la transmission de son patrimoine ocrier, dans ce village perché de petite dimension, le rejet du tourisme a pour diverses raisons et pendant un moment englobé toutes les formes de développement. Ce n'est que dans les dernières années que la commune a commencé à accueillir un tourisme propre à son identité, lié au caractère authentique du village et de ses habitants. Ceux-ci sont attachés au respect de l'environnement et l'accueil du public ne doit pas porter atteinte au fonctionnement de leur village. Les questions de la gestion de l'eau, du quotidien et de la restauration du cœur de Gignac, ont permis à la commune d'établir une vision propre du tourisme. Malgré un riche patrimoine ocrier, cette mise à distance des ocres s'est diffusée dans les représentations locales et ce positionnement a été intégré par les autres acteurs du massif. Cependant, Gignac évoque l'intérêt de faire connaître cet héritage auprès des scolaires. Mais le patrimoine ocrier, comme souvent, est en train de disparaître sous la végétation, de plus certaines associations et les vététistes en ont profité pour mieux s'approprier les espaces.

### Rustrel

Rustrel est un village en balcon sur les ocres et la vallée de la Dôa. L'économie directe est essentiellement liée au tourisme. Ce dynamisme lui confère une place centrale sur les ocres en tant que pôle secondaire de services. Cependant, la plupart des habitants, comme ceux de Gignac ou de Caseneuve, travaillent à Apt et parfois beaucoup plus loin.

Les collines, ici, ont été le berceau d'une histoire culturelle de l'intégration du travail de l'ocre dans une société paysanne, elles révèlent les différents systèmes de production qui s'y sont succédé (artisanales et industrielles). Cette commune a été celle du dernier ocrier traditionnel en activité jusqu'en 1992. Très souvent présent dans le Colorado, Roger Arnaud est un des derniers témoins de cette époque. Rustrel a été également un lieu d'extraction et de traitement du minerai de fer (1832-1885) avec l'existence de deux usines. L'une d'entre-elles a été classée MH mais ne bénéficie pas d'une valorisation, des gîtes ayant été construits à l'intérieur même de l'enceinte. A ce jour, il n'est pas prévu d'entreprendre des actions de conservation ou de valorisation sur ce secteur.



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002957-DL  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



L'ensemble des itinéraires du Colorado provençal est situé sur des emprises privées. La gestion est assurée par l'Association du Colorado de Rustrel (ACR) qui regroupe une association de propriétaires et la mairie de Rustrel. Elle est l'aboutissement d'un compromis entre ces deux parties, après des années de conflits qui ont fortement nui à l'image du site. L'aire de stationnement appartient à une SCI privée (SCI des Soeurs Borel); un bail a été signé entre la SCI et l'ACR. La fréquentation du Colorado estimée à 115 000 visiteurs en 2011 a atteint 289 850 visiteurs en 2021. Cette fréquentation a un impact visible sur le site.

La balade et la randonnée pédestre sont les activités les plus pratiquées sur ce bout du massif malgré son relief accidenté qui rend l'accès un peu complexe. Le VTT et la randonnée équestre sont proscrits, mais tolérés sur ses marges telles que les chemins de crête. Cette interdiction demeure peu visible, permettant une pratique occasionnelle hors saison. La moto et le quad ont également quelques usagers, le plus souvent des propriétaires, arguant d'aller voir leurs parcelles pour se promener sur le site. Ces ayants-droits utilisent parfois cette dérogation de manière abusive. Il existe aussi une activité encadrée, de type accrobranche à l'ouest (entrée de la Forge). La chasse est auto-exclue puisque des touristes sont présents toute l'année.

On a relevé des questions sur l'identification du parking et des balisages qui tendent à rendre difficiles les déplacements dans le Colorado. La signalétique hétéroclite qui détériore l'image du site (ex. panneaux cloutés, pochettes) a été améliorée mais le manque de cohérence générale s'ajoute à l'orientation confuse générée par le caractère érosif de l'ocre. Les aménagements des sentiers restent encore sommaires et posent parfois des problèmes de sécurité, même s'ils participent malgré tout, à l'ambiance sauvage du Colorado. Il n'existe pas de sentier aménagé pour les personnes à mobilité réduite.

De plus, la fragilité érosive de l'ocre, ses micro-reliefs tout comme la fermeture du paysage par la végétation perturbent l'orientation dans le site. D'autre part, sur les différents parcours, il subsiste encore aujourd'hui de nombreuses traces d'extraction dont l'aspect dégradé et abandonné donne le sentiment d'un patrimoine en danger. Le Colorado Provençal de Rustrel accueille une faune et une flore particulières, parmi lesquelles figurent plusieurs espèces protégées, justifiant que ce site soit inclus dans plusieurs périmètres de protection.

Un circuit touristique proposant deux variantes relie des points spectaculaires, mais le tout reste déconnecté de son paysage. Les cheminements se contentent d'amener les visiteurs d'un point à un autre et confèrent à ce parcours un aspect consumériste. Les contenus du site demeurent très peu lisibles (et donc souvent incompréhensibles) au regard du potentiel du lieu: aventure industrielle, géologie, faune, flore... Les gestionnaires ont timidement et très récemment, tenté de diversifier l'offre avec quelques visites guidées et une application mobile (juillet 2022). Mais malgré ces efforts, le Colorado souffre toujours d'une absence de muséographie et surtout de planification de ces aménagements.

L'ONF est missionnée pour assurer une surveillance du

site durant les périodes de forte fréquentation et assister l'ACR. Lors des journées à risque d'incendie « très sévère », le site du Sahara dans le Colorado Provençal, fait partie des zones dérogatoires dont l'ouverture est maintenue jusqu'à 20h (c'est aussi le cas du parcours des couleurs dans le Vallon de Péquincan situé à ôkhra, Ecomusée de l'ocre) . D'une manière générale, le régime des autorisations spéciales, inhérent aux sites classés et destiné à garantir des aménagements de qualité, n'a pas encore été approprié localement et génère des incompréhensions. Etant donné le statut privé de la majorité des espaces, l'aménagement et la gestion du site sont perçus comme des difficultés. Dans cette configuration, il est en effet complexe d'envisager d'y installer des équipements publics.

Tous les acteurs ne se sont pas entendus sur les typologies de débroussaillage conciliant tous les enjeux (écologiques, paysagers, DFCl) s'agissant de concilier les enjeux paysagers et les contraintes DFCl. Certaines parties du site nécessitent la réduction de la masse combustible, un entretien des élagages annuels en accord avec les préconisations de la DREAL aux abords des falaises, et des cheminements à sécuriser. Globalement, il manque à ces chemins un entretien spécifique et particulier pour la forte érosion de l'ocre qui ne dispose pas encore de savoir-faire étudié et stabilisé. En saison estivale, une sensibilisation aux risques est assumée par un dispositif de la Région mené par le PNRL.



Le Colorado Provençal - Victime de son succès - Rustrel



Le Colorado Provençal - Parking - Rustrel

L'accès routier au site se fait depuis la RD22 vers le parking des Mille couleurs qui constitue l'unique point d'accueil des véhicules. Le site est toutefois accessible à pied de toute part puisque, bien que privées en grande partie, les parcelles d'ocre ne sont pas clôturées. Ce parking n'a pas été aménagé au cours des années avec pour conséquences une importante dégradation des arbres et des sols en terre battue et non nivelés, sous l'influence des véhicules et des eaux de ruissellement. Des tables de pique-nique ont été installées en 2022. Le cheminement de départ en mauvais état et l'entrée de type péage est controversé (local mal intégré dans le paysage et construit en 2017 sans autorisation d'urbanisme). La surface du parking principal autorisée dans le PLU est d'environ 7400 m2. En période de forte affluence, une aire supplémentaire d'environ 7 500m2, non autorisée dans le PLU, est ouverte. En l'absence de régulation des visiteurs, cette mesure n'est pas un frein à la saturation des parkings en haute-saison (été et week-ends de printemps).

Les années COVID19 ont été révélatrices de la mauvaise organisation du site et ont fait peser lourdement la problématique de la circulation routière et de la sécurité sur les services de l'État et la commune de Rustrel. Les habitants de Rustrel et les usagers de la RD22 font face à des difficultés en matière de circulation et des risques d'accidents ou sont parfois dans l'impossibilité d'accéder à leur domicile du fait des stationnements sauvages ou de la circulation liées à la saturation du site.

Une étude commandée par l'ACR en 2018 a proposé des solutions. Les actions nécessaires n'ont pas été mises en œuvre.

Un tiers des visiteurs est insatisfait de la disponibilité du stationnement et du caractère payant. Sa capacité estimée à 400 places, fait qu'il est rarement saturé par rapport à la fréquentation enregistrée (même en haute saison). On constate un phénomène de mimétisme relatif au parking sauvage sur la route départemental: lorsqu'un véhicule se gare sur ce parking sauvage le long de la route, d'autres s'y garent ensuite.

On trouve trois buvettes/restaurants et une boutique (réouverte en 2022), ces commerces privés sont organisés sur un mode concurrentiel mais sans lien entre eux. Les sanitaires sont situés derrière la boutique mais insuffisants pour le site. Elles sont situées au niveau du parking, leurs aspects sont proches de maisons individuelles et les abords ne sont pas traités. Malgré de récentes améliorations dues à l'influence de la commune et de la DREAL, la gestion du site ne correspond pas aux normes qualitatives : accueil minimum, comptage aléatoire, parkings en terre battue et en mauvais état, mobilier et bâtiments de mauvaise qualité, communication ciblée sommaire, difficultés de management. Les acteurs et gestionnaires de sites ocriers qui œuvrent en réseau, regrettent une absence de coordination et de transversalité avec les membres de l'ACR. Le mode de gestion en vigueur depuis 2009, paraît en être l'obstacle majeur malgré les quelques travaux à la marge entrepris dernièrement. La mise en œuvre du projet d'OGS se trouverait facilitée avec une gouvernance consolidée et une vision durable et planifiée pour le site du Colorado de Rustrel.

Au vu de la multiplicité des acteurs, de la gestion bipartite inopérante de l'ACR et de son recours permanent au public pour pallier aux insuffisances, la commune projette l'acquisition du site afin de maîtriser les flux, de repenser et diversifier les parcours du site et d'assurer un meilleur niveau de sécurité. D'ailleurs la commune a déposé en mai 2022 un dossier de demande de DUP simplifiée.

## D'autre part, la commune a la volonté de poursuivre ce développement en reconnectant le village au site du Colorado. Les enjeux identifiés sont les suivants :

- Aménager, baliser et entretenir les sentiers en prenant en compte l'érosion des sols tout en conservant l'aspect sauvage de ce site.
- Élaborer un projet d'ensemble permettant de valoriser le patrimoine industriel et proposer une muséographie adaptée
- Améliorer les liens entre le village et le site.
- Limiter l'accès au site en période de haute fréquentation et mettre en place une réservation en ligne
- Sécuriser l'accès à leurs domiciles aux riverains et habitants de Rustrel.

Depuis 2010, 9 192 avis ont été récoltés via l'agrégateur Fair Guest (Google My Business, Tripadvisor, Facebook, etc.). La note moyenne est de 8.6/10





## 2.b ) Les sites plus confidentiels

En plus des sites majeurs cités précédemment et très fréquentés par la clientèle touristique, des sites naturels et culturels potentiels mais à la richesse patrimoniale importante, permettent d'appréhender les ocres sous toutes leurs facettes et dans des contextes très variés.

### GOULT LES PREMIERS JALONS D'OCRE

L'accès par Goult au massif des ocres est géographique et permet de comprendre l'imbrication des échelles grandes ou petites, avec la vue sur le Ventoux, Roussillon, les Monts de Vaucluse, le Luberon, ... La formation ocreuse s'amincit et disparaît progressivement, ne subsistant plus que par petites poches vers le nord.

Les sites ocriers sont très peu accessibles, pris dans des parcelles privées closes. Vers les Petites Vaines, la route longe une petite combe appréciée des ramasseurs de champignons, c'est-à-dire très confidentielle. Elle offre cependant une vision singulière de l'ocre en surplomb d'une veine d'ocre.

Tous les aspects de l'ocre à Goult n'ont pas encore été étudiés : des indices du passé existent sur le terrain mais rien dans les écrits. Du point de vue des habitants, et même s'il y a eu un temps des carrières d'ocres sur le secteur des Petites Vaines, cette histoire n'est pas restée dans les esprits.

Goult à proprement parlé est d'une structure classique de village perché avec une dualité entre ocre/pierres dans l'architecture et d'ailleurs à l'articulation du territoire de l'ocre et de la pierre. La commune a ainsi valorisé le savoir-faire lié à la pierre sèche au travers d'un Conservatoire des terrasses de culture. Concernant le développement touristique, la commune souhaite rester à l'écart.

Lors du classement du massif, l'intérêt pour l'ocre a été relancé. La présence d'un terrain de moto-cross sur la commune est devenue réglementée. En accord avec l'ONF, le PNRL et la municipalité, cet équipement installé sur un terrain public, peut accueillir cette activité mais d'une manière très encadrée pour réduire au minimum ses impacts sur l'environnement (7 week-ends par an maximum sur la période du 15 septembre au 15 mars, nombre de pilotes limité, interdiction de créer de nouvelles pistes de circulation ou d'accueil du public, etc. (cf. arrêté préfectoral du 3 mars 2022 en annexe).

Goult se considère comme une frontière « avec un pied dans les ocres ». L'intérêt pourrait être pour Goult de jouer un rôle de porte identifiée à l'ouest du massif.



« Goult, c'est partiel, il y a un peu d'ocre. C'est tellement peu de chose. C'est un endroit que je n'ai presque pas étudié. »

J.M Triat.

## SOCIÉTÉ DES OCRES DE FRANCE LE DERNIER OCRIER EN FRANCE

Initialement créée en 1901, La Société des Ocres de France est fondée par la fusion de plusieurs sociétés ocrières pour homogénéiser les problématiques de concurrence de l'époque. En 1974, après avoir subi le déclin du marché de l'ocre, sur le point de cesser son activité, elle est acquise par Gilbert Guigou.

Aptésien à la retraite, connaissant bien l'ocre pour l'avoir utilisé dans son métier de maçon, il reprend l'entreprise avec l'idée de trouver de nouveaux débouchés pour les pigments. Plus tard, elle absorbe une autre société historique du bassin : la SARL Lamy fondée en 1880. La SOF est aujourd'hui une entreprise familiale depuis 4 générations. On l'appelle communément la SOF ou par le patronyme Usine Guigou. Il s'agit de la dernière exploitation d'ocre en activité. Aujourd'hui, elle représente à elle seule le renouveau du commerce de l'ocre (CA 1,5 million d'euros).

Le gisement est extrait dans la carrière de Gargas sur 18 hectares. La transformation du minerai en pigment est effectuée dans son usine à Apt.

La production annuelle se situe autour de 1000 tonnes dont 65% est destinée à l'exportation. Ce produit est très apprécié hors de nos frontières, particulièrement en Afrique. Le premier usage est le secteur de la construction, suivi par celui de la cosmétique. La SOF fabrique et commercialise des ocres et terres naturelles, des oxydes, des couleurs à la chaux, des badigeons prêts à l'emploi, de la chaux aérienne en poudre, de l'enduit de piscine, etc. La société a été distinguée par le label "Entreprise du patrimoine vivant". À ce titre, elle s'est engagée à communiquer sur son savoir-faire d'excellence. Néanmoins, malgré l'intérêt qu'elle suscite, l'objectif actuel n'est pas d'ouvrir la carrière de Gargas au public de manière permanente, notamment pour des raisons de sécurité (à l'exception de journées portes ouvertes).

On note néanmoins que la Société des Ocres de France est sociétaire de la SCIC ôkhra qui gère l'écomusée de l'ocre à Roussillon. En 2008, elle a également créé avec ôkhra, la Sarl ARCANO, qui gère les Mines de Bruoux à Gargas.

La production de pigments en quelques chiffres :

1899 : 22 000 tonnes – 160 ouvriers  
1909 : 29 000 tonnes  
1914 : 36 000 tonnes  
1929 : 40 000 tonnes  
1950 : 15 000 tonnes  
1974 : 3 300 tonnes  
2021 : 1 000 tonnes – 8 employés



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## GARGAS/LA GARDETTE-PÉRREAL

La richesse patrimoniale de cette zone est liée à la place historique de Gargas dans l'exploitation passée de l'ocre (plus de 40 km de galeries souterraines) et dans la production industrielle contemporaine (voir plus haut : la SOF). Aussi, l'intégration de cette culture liée à l'ocre s'est affirmée dès 1989.

Ce devoir de mémoire s'est traduit par l'accueil de l'une des premières expositions sur le travail de l'ocre et par des acquisitions foncières pour initier un projet culturel : les Mines de Bruoux. La commune a également soutenu la valorisation d'une ancienne usine d'ocre par Régis Mathieu, créateur renommé de luminaires. D'autre part, son vaste territoire, maillé de hameaux, mise sur la diversité des ambiances comme cadre d'accueil d'un tourisme de haut standing, comme au Domaine de la Coquillade.

Actuellement, le tourisme ocrier paraît pour certains, relativement déconnecté de l'économie locale et les acteurs ne perçoivent pas encore les retombées, malgré l'utilisation du cadre des Mines de Bruoux pour accueillir des spectacles qu'elle organise. En revanche, le réseau de sentiers pédestres et VTT attirent déjà les locaux et les connaisseurs. L'organisation de la manifestation Ride & Trail in Ocre est attendue chaque année par les sportifs amateurs. La filière de découverte des ocres liée aux activités sportives et événementielles se développent peu à peu.

Originellement, l'occupation de la commune était concentrée autour du centre-bourg de Gargas, mais depuis quelques années elle est tournée vers Apt. La dynamique de périurbanisation qui caractérise le développement conjoint du centre-bourg de Gargas et de la périphérie d'Apt a contribué à la production d'un tissu urbain lâche et presque sans limites entre les deux communes. En revanche, les liaisons avec Roussillon qui ont marqué l'histoire du site lors de l'exploitation industrielle des carrières sont aujourd'hui peu lisibles.

Pour valoriser le site, il serait bénéfique de penser une réflexion autour de l'articulation entre les villages, les sites d'extractions et les sites naturels.



## MATHIEU LUSTRERIE

Mathieu Lustrerie a été fondée par Henri Mathieu en 1948 à Marseille. Depuis 1992, son fils Régis s'est installé à Gargas dans une usine d'ocre désaffectée. En moins de 2 décennies, cet artiste-entrepreneur a su faire partager son expertise de la lustrerie en France et dans le monde entier, devenir l'interlocuteur privilégié des conservateurs du patrimoine et réaliser des restaurations prestigieuses (Galerie des glaces, Opéra Garnier, etc.).

Les artisans d'art de l'entreprise, pour la plupart Compagnons du Tour de France, œuvrent quotidiennement et aux yeux du public dans ce lieu qui a conservé et sublimé, à la lumière des lustres, tous les éléments historiques de l'ancienne usine d'ocre.

Après la création du Mathieu Museum qui présente 5 siècles d'art décoratif à travers l'exposition de plusieurs centaines de lustres, puis le showroom en 2010, Régis Mathieu a aujourd'hui lancé une reconversion de toute la friche industrielle existante.

Le projet consiste à construire de nouveaux bâtiments dans l'esprit des anciennes usines d'ocre pour accueillir une extension des ateliers, doublée d'un espace contemporain dédié à la mise en scène des lustres, ainsi que la restauration des espaces extérieurs au patrimoine industriel très riche (une douzaine de bassins de décantation, des batardeaux et des écluses, etc.). Tout cet espace aménagé et ouvert à tous les publics, racontera l'histoire de l'ocre, de la lustrerie et d'objets décoratifs prestigieux. L'objectif revendiqué reste dans la droite ligne d'un engagement de respect et de conservation du patrimoine vernaculaire des ocres.



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## ENS DE LA COLLINE DE LA BRUYÈRE, JARDIN DES HABITANTS

La colline de la Bruyère est située entre Roussillon et Rustrel. On y trouve à son pourtour, des hameaux tels que Les Trécassats, Les Jean-Jean, Les Petit Cléments dont les bâtis ont été réalisés en partie avec des blocs de cuirasse ferrugineuse. Ces lieux-dits encadrent la colline comme des postes de garde qui viennent circonscrire un sanctuaire.

Le patrimoine physique du site se manifeste principalement sous la forme de nombreuses galeries d'extraction. La Bruyère abrite l'une des plus longues galeries du massif, malheureusement elles sont d'ailleurs pour la plupart inaccessibles aux visiteurs pour risques d'éboulements. Le milieu forestier, très fermé, ne permet pas de déambuler librement, les marcheurs étant regroupés sur l'unique chemin d'usage. Cet inconvénient pour les touristes est aussi une opportunité pour la préservation du milieu faunistique et floristique. Néanmoins, cette végétation fournit une problématique puisqu'elle s'avère indéfendable en cas de feu de forêt, une interdiction de fréquentation semble complexe à mettre en place.

La colline de la Bruyère est avant tout un espace fréquenté par les habitants du territoire, plus particulièrement ceux de la commune de Villars. Ces derniers y ont un attachement patrimonial important et y pratiquent la balade ou la cueillette des champignons régulièrement. Les chemins d'accès sont en grande partie privés, la seule entrée publique (ZAPEF) garde un accès très discret.

De plus, l'ENS est une des étapes de la Grande Traversée du Vaucluse en VTT. Côté randonnée pédestre, deux itinéraires ont été mis en valeur ici, ils favorisent la sensibilisation à la biodiversité fragile des lieux. La colline de la Bruyère à l'écart des liaisons inter-villages, avec ses accès confidentiels est préservée presque naturellement. La population et les élus souhaitent aujourd'hui que sa fréquentation soit maîtrisée afin de conserver l'aspect très naturel et intimiste du site. D'ailleurs, le PLU révisé en 2017 n'intègre pas de nouvelles constructions dans cet espace.

L'histoire industrielle de la colline de la Bruyère encore présente dans l'esprit des habitants mériterait d'être étudiée et ses vestiges valorisés. En effet, l'absence de visite à dimension patrimoniale dans la zone fait défaut.

Le site est soumis à un impératif d'équilibre entre le maintien de son ouverture au public et la maîtrise de sa fréquentation, estimée à un peu plus de 10 000 visiteurs par an. La fermeture du milieu présente ainsi des avantages et des inconvénients. Une réflexion sur la mise en scène paysagère concernant la route des ocres, l'accès aux hameaux et les cheminements internes sont à prendre en compte ainsi qu'une réflexion sur les connexions entre le site et Villars. L'enjeu est de conserver le caractère sauvage et intimiste des lieux afin de garantir et de préserver la richesse de la colline de la Bruyère.



## ENS DES MARNES APTIENNES DE LA TUILIÈRE (SAINT SATURNIN LÈS APT)

Le site des marnes aptiennes de la Tuilière a intégré le réseau des Espaces Naturels Sensibles du département de Vaucluse en 2012. La commune de Saint-Saturnin-lès-Apt en est gestionnaire dans le respect de la « charte de qualité des espaces naturels sensibles de Vaucluse ». Le Département de Vaucluse fait bénéficier la commune des soutiens techniques, administratifs, et financiers pour des actions d'investissement et d'acquisition foncière.

Le PNRL est animateur de la gestion du site, en partenariat avec la commune et le département.

L'ensemble des marnes sont situées sur des terrains d'âge Aptien, étage de l'échelle internationale des temps géologiques (-125 et -113 millions d'années). Il s'agit d'un des rares sites où les marnes grises, qui ont servi à la définition de l'Aptien par Alcide d'Orbigny, en 1840, sont accessibles.

Des équipements d'accueil ont été mis en place en 2018 afin d'apporter une information réglementaire et une interprétation du site : panneau d'accueil à parking, de potelets directionnels, panneau d'accueil sur le site et deux pupitres d'interprétation réalisés avec la participation d'une classe de l'école Empereur dans le cadre d'une action éducative du Parc. Un totem de Géosite a été placé en 2019. Des toilettes et un point d'eau sont aménagés sur le parking de la salle des fêtes de la Tuilière.

L'intérêt géologique constitue l'atout majeur de ce site, caractéristique d'une période qui précède la formation des ocres. Ce lieu atypique est en effet un géosite permettant d'aborder des principes fondamentaux de la géologie : paléontologie, stratigraphie, sédimentologie, paléoécologie, ...

Le site a vocation à accueillir le public. Sa proximité des sites ocres de l'OGS des ocres du Luberon, en fait un lieu qui pourrait bénéficier d'un accroissement du nombre de visiteurs et du délestage des sites sur fréquentés; mais sa vulnérabilité doit être prise en considération pour limiter l'impact d'une fréquentation non maîtrisée.

Stéphane Legal, géologue au Parc naturel régional du Luberon et conservateur de la Réserve naturelle géologique du Luberon. « Les collines de marnes grises autour du hameau de la Tuilière ont participé, au XIXe siècle, à la création d'un nouvel étage stratigraphique appelé « Aptien », par Alcide d'Orbigny. Apt est alors devenu le « stratotype » de l'Aptien, la référence mondiale de cet étage. L'Aptien couvre la période comprise entre -125 et -113 millions d'années, au Crétacé inférieur dans l'ère Secondaire (ou Mésozoïque). Les terrains à l'origine de la création de l'Aptien, entre Apt et Gargas, ont presque tous disparu sous l'urbanisation. Seuls subsistent, à proximité, quelques affleurements, dont les buttes ravinées de la Tuilière ».

## LE COLLET DE FLAQUEIROL À VIENS

Ce site n'est pas spectaculaire au premier abord, mais il est d'un intérêt majeur pour comprendre l'histoire géologique des Ocres, en effet, il a permis l'étude des premiers stades de l'altération des sables glauconieux albo-cénomaniens.

Lorsqu'on prend la direction de Viens en partant de Rustrel, on aperçoit en bord de route une carapace

ferrugineuse au-dessus de plusieurs mètres de sable colorés qui se superposent. Ce sont les travaux de Jean-Marie Triat (1982, 2010) qui ont permis la différenciation des 4 faciès géologiques qui se succèdent ; ils sont facilement reconnaissables pour tous grâce à leur couleur caractéristique.

On peut y voir à la base des sables et des argiles verdâtres riches en glauconie, des sables vert pâle glauconieux décarbonatés au pied de la falaise. Il y a également des sables blancs déglauconitisés aux argiles dégradées et enrichies par la kaolinite ainsi que des sables jaune orangé de kaolinite, colorés par la goethite créant une carapace ferrugineuse.

La constitution du Collet de Flaqueirol et son éloignement des zones fréquentées rendent ce site particulièrement fragile. D'autre part, la zone est dangereuse à cause des risques d'éboulements qui sont fréquents. Pour ces raisons, l'accès au site ne peut être envisagé qu'avec grande précaution. Il est donc important d'avoir une réflexion cohérente sur sa fréquentation.



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-0029ZT-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022  
Marnes Aptiennes de la Tuilière - St Saturnin Lès Apt





Cathédrale-Basilique Sainte-Anne - Apt

## APT : BERCEAU ÉCONOMIQUE : CŒUR DE TERRITOIRE, PORTE D'ENTRÉE SUR LES OCRES.

« La ville d'Apt s'est développée sur l'emplacement d'une cité gallo-romaine. Cette implantation de type exceptionnel dans la vallée du pays d'Apt est à mettre en relation avec la présence d'axes de communication et commerciaux : depuis l'époque romaine, la voie Domitienne suivait La rivière, le Calavon. La D900 qui structure cet espace reprend ce tracé. Une route nord-sud (RD 943) traverse la vallée à Apt ; elle permet de franchir le Luberon par la combe de Lourmarin et de rejoindre le plateau de Sault»

(Atlas des paysages du Vaucluse).

L'arrivée du chemin de fer à Apt lors de la révolution industrielle a renforcé ce rôle de carrefour et a permis l'exportation des ocres à travers le monde. Depuis le XIXe siècle, son activité industrielle se caractérise par la transformation de ses trois principales ressources naturelles : l'ocre qui permet de fabriquer les pigments de couleur ; l'argile pour les faïences et les céramiques architecturales comme les carrelages ou les tuiles et également les cultures fruitières pour la fabrication de fruits confits. Par ailleurs, le déclin de l'industrie a fait perdre à la ville d'Apt son rôle historique de carrefour de flux de déplacement à grande échelle, que ce soit pour les voyageurs ou les marchandises. Elle s'est progressivement transformée en un pôle plus local d'emploi et de services. Aujourd'hui, c'est cette dernière transformation qui structure les déplacements à l'échelle du territoire.

La ville se retrouve donc enclavée en situation relative de « cul-de-sac » contrairement à la vallée du Rhône et à ses infrastructures de grands flux (A7, TGV, LGV). En effet, la fermeture de la ligne ferroviaire Avignon, le parcours autoroutier Avignon-Aix-Manosque mettant en concurrence la D900 pour les trajets transit entre Rhône et Durance fait qu'elle ne se situe plus sur un axe majeur de déplacement. Si l'on veut rejoindre la gare TGV, il faut compter 40 minutes en partant de Goult et 50 minutes d'Apt. Pour la gare TER de Cavillon, il faut rouler 25 minutes pour Goult et 35 minutes d'Apt par la route. La commune d'Apt est cependant la seule ville des ocres à être desservie par des transports en commun comme les bus du CG84, la ligne Avignon-TGV/Apt qui emprunte la D900. Depuis 2021, le centre ville d'Apt s'est doté d'un service communal de bus gratuit : "Mobily".

Les autres agglomérations fonctionnent uniquement avec le transport à la demande. Malgré son rôle de pôle économique local et son riche patrimoine architectural et industriel, elle est la seule commune du massif des ocres qui présente un solde migratoire négatif depuis 1975 (-0,4 % en moyenne). Ces chiffres traduisent une attractivité résidentielle faible, car en joute avec les villages et hameaux voisins qui, dans ce nouveau contexte, présentent la même accessibilité. Néanmoins, un lieu d'articulation entre la grande accessibilité du massif des ocres et sa desserte interne reste aujourd'hui possible.

### Apt un centre patrimonial et culturel en quête de reconnaissance

La CCPAL a réalisé un état des lieux culturel identifiant deux thématiques particulières en lien avec le projet GS: l'art visuel et les musées.

Ainsi, l'étude montre que les structures capables d'affirmer une identité créative sont peu nombreuses et de taille modeste par rapport à la densité des peintres et des galeries privées existantes. La culture du partenariat n'est pas suffisamment ancrée pour mettre en valeur la diversité des courants esthétiques, le potentiel créatif est peu visible. Le principal espace de création et de diffusion est la Fondation Blachère, lieu privé dédié aux artistes africains (17 000 visiteurs par an). On y trouve un espace d'exposition, une boutique présentant de l'artisanat africain, une librairie ainsi qu'un lieu de résidence artistique. Sur le plan de la conservation de la mémoire immatérielle du territoire, depuis 1983, l'association ARCHIPAL oeuvre dans les domaines de l'histoire et de l'archéologie, ainsi que l'association Territoire et Mémoire à Gargas, Les Amis du Patrimoine et l'association Pays d'Apt en vidéo à Rustrel. Ce travail réalisé par des bénévoles et amateurs éclairés, prépondérant dans le Pays d'Apt, mérite une reconnaissance et un soutien appuyés.

Concernant les musées, la ville apparaît là aussi comme centrale. Le musée d'histoire et d'archéologie (ouvert ponctuellement) présente l'histoire de la ville et du pays d'Apt du 1er siècle à nos jours. Le musée d'Apt qui était anciennement le musée de l'Aventure industrielle (ouvert en 2003) développe trois thématiques principales en dehors des expositions temporaires sur les ocres, les fruits confits, les céramiques et faïences. De l'artisanat à l'industrie, au travers des crises et des mutations, l'histoire de l'essor est racontée au moyen d'exposition sur l'outillage, les produits et les techniques. Sa fréquentation ne cesse de diminuer, on comptait 6 600 visiteurs en 2010, et 3 700 visiteurs en 2021. On déduit que cet équipement ne capte qu'une infime partie des visiteurs du massif. L'étude conclut alors que « sa muséographie est moderne, son propos est attractif. Quant à sa muséographie, elle pourrait être à la fois plus interactive et davantage participative, en particulier à destination du jeune public et des familles ». Par ailleurs, le musée jouxte la maison du PNR qui accueille également un Musée de la géologie. Ce dernier a amené, il y a 20 ans, la création de la réserve naturelle géologique du Luberon et aujourd'hui le classement du PNR en tant que Géoparc Mondial UNESCO. La Ville d'Apt porte un ambitieux projet de réaménagement de ses musées pour les prochaines années.

La cathédrale-basilique Sainte-Anne est le symbole de la grande histoire de la ville. Apt, ancienne cité romaine avec sa situation géographique stratégique sur un axe de transit vers l'Italie et proche d'une agglomération fortifiée préexistante (Oppidum de Perréal), nous offrent aujourd'hui de nombreux vestiges encore bien visible.

L'ocre est clairement identifiée comme une thématique qui se prête à une mise en valeur à l'échelle du pays d'Apt, à la fois par son caractère différenciateur et par le lien qu'elle permet d'établir avec la thématique de la couleur. Cette dernière permettrait de faire un pont avec le secteur des arts plastiques, avec la perspective de conforter l'héritage historique des peintres provençaux (Paul Guigou est né à Villars en 1834) et des artistes contemporains, afin de donner une image valorisante au territoire.

L'étude montre également la situation préférentielle d'Apt comme « introduction logique pour la découverte du territoire ».

Le Bassin de vie Aptésien est identifié par le schéma départemental du développement durable du Vaucluse comme un « cœur de Vaucluse » et porte une attention particulière à ce territoire « soumis à une pression résidentielle à proximité de la RN 100 et à une pression des résidences touristiques dans son ensemble, un phénomène accentué par une forte croissance démographique ».



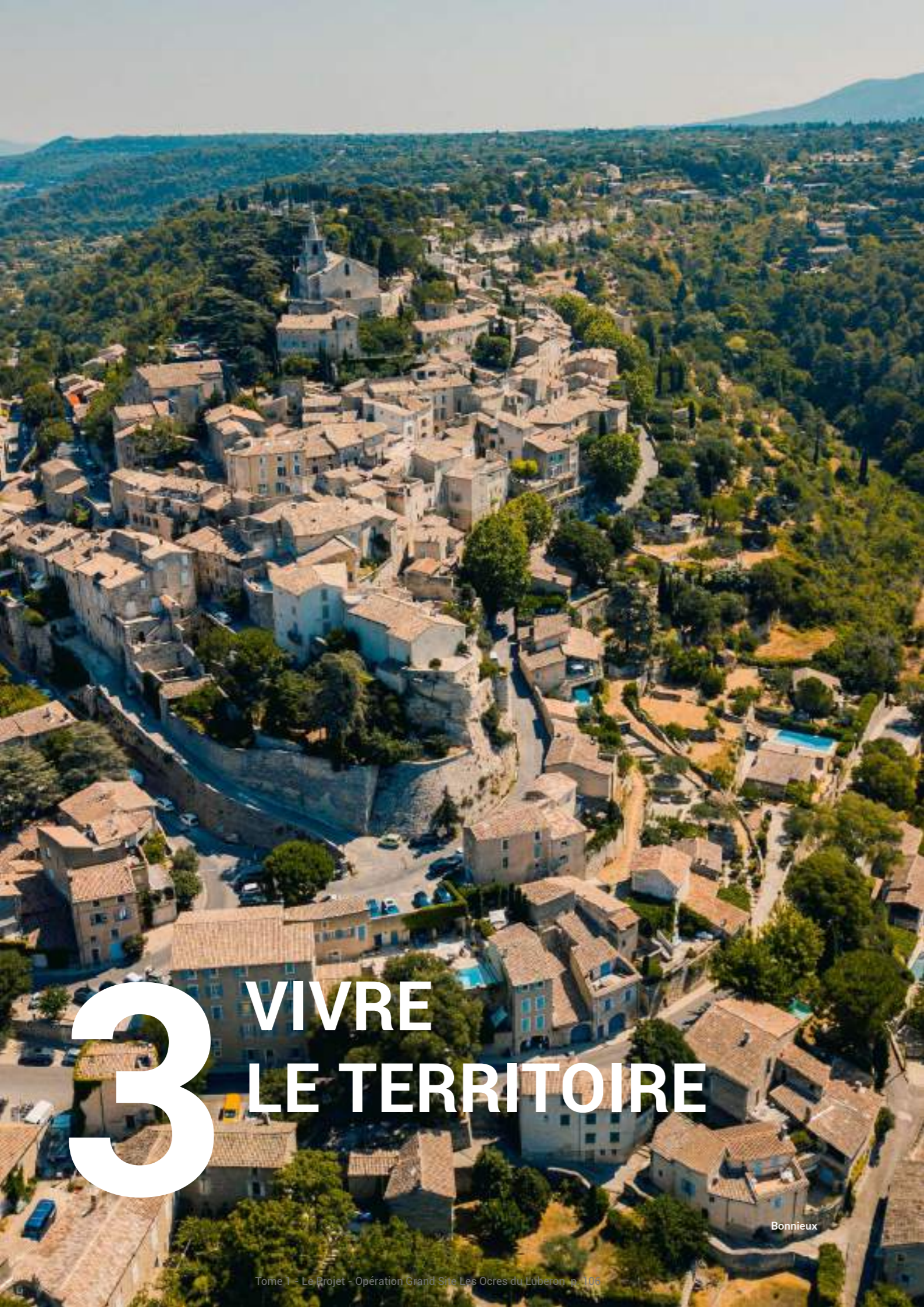
Musée d'Apt



Accusé de réception en préfecture  
084-24641034-20211206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Musée de Géologie - Maison du PNR - Apt





# 3 VIVRE LE TERRITOIRE

Bonnieux

## 3.a ) Les habitants

### D'une politique publique attentive au tourisme subi

**Le territoire, en termes de fonctionnements économique et social, apparaît cohérent aux yeux des acteurs. Son isolement relatif participe sans doute à cette intégration et à sa qualité de vie. Si pour un temps, avant la création de la communauté des communes Pays d'Apt Luberon, la division intercommunale et la centralité exercée par Avignon étaient perçues comme un risque important de dislocation, elle traduisait pour certains, l'absence d'une vision du massif pour les élus. L'échelon communal est lui aussi un maillon très important dans les fonctionnements de l'ensemble : il est le territoire d'appartenance des hommes ; il qualifie les espaces du massif en autant de motifs distincts, faisant sa richesse au travers de la diversité.**

Roussillon est un exemple parlant. La commune a connu un développement touristique très important, notamment à travers l'accueil de nombreux commerces destinés aux visiteurs. On trouve notamment : 12 restaurants, 32 commerces variés de vêtements, 9 galeries d'art, 5 hôtels 1 camping et 22 chambres d'hôtes et 150 locations saisonnières - 1300 habitants. La commune offre des petites structures en termes de capacité d'accueil des touristes, mais la qualité est satisfaisante. Pour faire un bref comparatif : Gargas compte deux fois plus d'habitants mais deux fois moins de commerces et d'hébergements : 16 commerces - 7 restaurants dont 3 sur le même domaine - 2 hôtels - 1 camping - 6 chambres d'hôtes - 69 locations saisonnières - 2924 habitants. L'accession des jeunes au parc immobilier et l'exclusion volontaire des chasseurs des massifs forestiers participent au mécontentement général des villageois sur l'ensemble des communes. Cette tension est beaucoup plus perceptible à l'ouest qu'à l'est du massif et détermine les attentes en termes de développement touristique : Roussillon et Rustrel souhaitent contenir la fréquentation touristique estivale ; Gargas et Villars n'en souhaitent pas davantage ; Apt et Rustrel sont prêtes à accueillir de nouveaux touristes ; Gignac ne souhaite pas être associé au tourisme de masse ; Viens, Caseneuve, Saint-

Saturnin lès Apt et Goult ne se sentent pas très impliqués dans le développement du tourisme ocrier, mais sont prêts à jouer un rôle dans sa répartition sur le territoire.

Ces différences témoignent de l'absence, jusqu'en 2017, d'une vision intercommunale du développement touristique qui soit liée au développement de filières (les itinérances et les activités de pleine nature, la culture, le patrimoine bâti, l'événementiel, l'art de vivre identifié par sa gastronomie son artisanat et son terroir). Le PNR n'a pas voulu jouer ce rôle, ni le département, préférant accompagner individuellement les initiatives locales. Ainsi, pour certains acteurs, le territoire subit encore le tourisme malgré une vision de plus en plus partagée : "La stratégie pour un tourisme durable en Pays d'Apt Luberon doit permettre de répondre aux enjeux sociaux, environnementaux et économiques de la destination, tout en générant de nouvelles opportunités et en valorisant le patrimoine et les acteurs locaux. À travers l'implémentation de cette stratégie, la destination a la volonté d'innover et de devenir un modèle d'exemplarité en termes de tourisme durable."

Une stratégie touristique a donc été votée par les élus locaux dès 2021 avec des marqueurs d'une ambition forte, des enjeux touristiques clairement identifiés et un positionnement différenciateur. Le tourisme constitue une part importante des retombées économiques locales (119 000 000€ de retombées économiques directes / an), constituant autant une aubaine pour le territoire qu'une situation de rente. La prise en main de la compétence tourisme par la CCPAL du Pays d'Apt Luberon depuis 2014 et le pilotage de l'Opération Grand Site de France depuis 2017 peut, de ce point de vue, apparaître comme une opportunité, dans un stade de maturité récent, pour animer une stratégie touristique à long terme, intégrant les enjeux du Site classé des ocres mais également le développement des filières à plus grande échelle.

L'équipe mène ainsi une politique volontariste en direction des habitants pour leur octroyer des nouveaux avantages : ateliers ambassadeurs, politique greeters, éducteurs et visites guidées "spécial habitants et socioprofessionnels", investissement d'équipement à usage quotidien et non seulement de loisirs, parcours historiques dans les villages, accompagnement dans la montée en gamme de service (classement et qualification des hébergements), création d'emplois saisonniers etc.. L'idée est de permettre l'acceptation du tourisme par les citoyens, car le tourisme est une source de revenus sur laquelle la communauté de commune et les communes doivent pouvoir compter. Cette focalisation autour d'une redistribution des fruits du tourisme et la gestion continue des flux touristiques, a pendant un temps empêché la mairie de Roussillon par exemple, d'envisager une politique d'accueil des visiteurs sur le long terme. Aujourd'hui, le projet du Grand Site de France des Ocres du Luberon est saisi comme une opportunité pour engager une réflexion globale sur les circulations, l'accès et l'accueil des touristes aux sites touristiques. C'est aussi un moyen d'allongement de la saisonnalité. Pour le moment, la gestion de la fréquentation ne concerne pas l'ouverture de nouveaux sites ocres, même si le potentiel est bien présent (Collet de Flaqueiro, La Garenne, La Gardi).

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022

Annexe : Stratégie pour un tourisme durable en Pays d'Apt Luberon 2022-2026



## 3.b ) La fréquentation touristique

**La clientèle du massif des Ogres dépense plus que le visiteur en Vaucluse. On l'estime en moyenne à 806,9 euros déboursés contre 569,3 euros. Par ailleurs, l'accès aux sites presque systématiquement payant, ainsi qu'un accueil souvent médiocre, peuvent produire une image dévalorisante de la visite.**

Cet impact négatif peut se retrouver dans la note d'appréciation générale des visites: des visiteurs ne sont pas pleinement satisfaits de la visite quel que soit le site exploré. Une clientèle pas ou peu fidélisée en effet seulement 3 séjours en moyenne sont effectués sur le territoire au cours des cinq dernières années : 61% des visiteurs viennent pour la première fois dans le massif des ogres ; Ôkhra, Ecomusée de l'ocre semble mieux positionné de ce point de vue.

Un territoire qui bénéficie d'une saisonnalité relativement longue, appuyée par le vélo et la randonnée, activités propres à la demi-saison. Des périodes sociales de fréquentation peuvent-être remarquées. En effet, les jeunes adultes, les personnes âgées, les couples et les régionaux viennent plutôt dans les ailes de saison. En juillet, ce sont plutôt des familles du grand Sud-Est ayant entre 35-60 ans tandis qu'en août viennent les familles entre 45-60 ans venant du nord de la France ou de l'étrangers. Il est à noter qu'au mois de juillet, 1 visiteur sur 4 réside en région PACA, en août 1 sur 10, en septembre 1 sur 3. Les visiteurs situés à moins de 3 heures de trajet représentent 47% du total des visites et constituent le cœur de cible de l'offre touristique de ce territoire. Quelques visiteurs sont des fidèles (11%), puisqu'ils ont passé au moins 3 séjours dans le massif au cours des cinq dernières années. Mais la majorité des visiteurs, soit 61%, viennent pour la première fois dans le massif.

La balade et la randonnée pédestre sont les deux activités attachées à Rustrel. Leur pratique est reliée au caractère naturel et sauvage que lui confère le public. Dans le questionnaire, le Colorado provençal est librement qualifié au travers des mots nature, calme, tranquillité, couleurs, dépaysement et découverte. De manière directive, le Colorado provençal de Rustrel est décrit comme un site sauvage (15%), spectaculaire (17%) et géologique (17%). En termes de population, le Colorado de Rustrel est surtout par des employés-ouvriers, professions intermédiaires et sans activité. Ils viennent de PACA ou du Nord-ouest et entre 45 et 60 ans. Mais les très jeunes visiteurs du massif (-25 ans) vont aussi majoritairement à Rustrel. C'est également là que l'on retrouve le plus de locaux et des personnes hébergées en camping, confirmant donc le caractère populaire du site. Les critiques adressées par les professionnels du tourisme à l'encontre du site se retrouvent dans les attentes exprimées par ses visiteurs. Le balisage est jugé problématique sur le site du Colorado à 35% (contre 1 à 2% pour les autres sites). Il

manque principalement de l'information (24% contre 7% dans les autres sites), des bancs (13 % contre 2%) et des points de vue (10% contre 2%). C'est le site qui est majoritairement cité comme « pas assez mis en valeur » (32%, contre 7 à 8% pour les autres sites). Par ailleurs, on peut remarquer que presque un visiteur sur deux (48%) a visité le village de Rustrel, malgré son éloignement et sa déconnexion du site.

Le massif des Ogres connaît une fréquentation estimée à 700 000 visiteurs en 2021 selon l'outil FluxVision géré par VPA.

- À Roussillon, le sentier des Ogres compte 295 727 visiteurs pour 15 139 visiteurs à Ôkhra. A ce jour, la commune de Roussillon ne peut estimer le nombre de visiteurs dans le centre du village.
- On comptabilise 289 850 visiteurs au Colorado provençal.
- Les Mines de Buoux accueillent 30 023 visiteurs.

Ces fréquentations témoignent d'une répartition inégale, plus importante dans la partie Ouest que dans la partie Est du massif.

- Le musée d'Apt (ex aventure industrielle) connaît 3 700 visiteurs. Le musée est situé à proximité de la maison du PNR qui connaît, elle aussi, une fréquentation assez limitée. Ces deux lieux sont totalement déconnectés du massif des Ogres et ne sont pas suffisamment intégrés dans les circuits de visites traditionnels proposés sur l'ensemble du territoire.

L'inégale répartition de fréquentation et les différences visibles d'un site à un autre montrent à nouveau le manque de lien entre eux. Les lieux sont dispersés et laissent à penser que seules certaines parties sont reconnues et que le massif des Ogres n'est pas identifié comme une destination à part entière.



### Le tourisme, une ressource pour qui ?

Au niveau départemental : « Avec 4 millions de visiteurs chaque année, représentant 22 millions de nuitées, le tourisme génère directement ou indirectement 15 % des emplois vauclusiens et produit un chiffre d'affaires de 650 millions d'euros. Le Vaucluse bénéficie d'un très grand potentiel touristique du fait de la qualité et de l'importante diversité de ressources paysagères, de sites historiques et archéologiques, de lieux et événements culturels à la réputation prestigieuse. »

Annexe : Fréquentation touristique Vaucluse et Luberon - Synthèse 2021

### Quand les touristes chassent les locaux

Aujourd'hui, la surfréquentation est ressentie au niveau du massif (pics sur les weekends de mai et 15 août), et certains acteurs en perçoivent le risque, surtout dans le secteur de Roussillon. En juillet et août, cet effet a tendance à exclure les habitants fragiles, même si elle fournit de l'activité économique. Des acteurs voudraient encore allonger la saison, d'autres pensent qu'il est important que les sites et les hommes puissent se reposer de décembre à mars. L'importante fréquentation touristique est mal vécue par la population locale dans certains secteurs.

Par ailleurs, le tourisme peu contrôlé que subit le territoire pendant environ 4 mois de l'année a tendance à impacter les marges non gérées: on peut voir ça et là, des déchets dans les interstices, malgré les moyens mis en œuvre par les communes. Le rejet du tourisme par les locaux a aussi des conséquences, les passages et les sentiers ont été peu à peu obstrués par des grillages, empêchant des traversées hors route. Des activités se sont trouvées lentement exclues par la fermeture de ces cheminements (cheval, VTT). Les parcours pédestres reliant les différentes communes disparaissent, même ceux pratiqués par les habitants. La gestion touristique s'est également traduite par un resserrement des sites accessibles aux touristes et de fait aux locaux également. En effet, si quelques années auparavant plusieurs carrières étaient librement ouvertes au public, celle de Pierroux notamment, ces sites d'intérêts sont aujourd'hui fermés ou volontairement peu mis en valeur afin d'éviter une dispersion du public. Le cyclotourisme, pourtant très présent, notamment sur l'itinéraire « Les ogres à vélo », est considéré comme étant mal accueilli par certains opérateurs touristiques. La « pression touristique » actuelle ressentie en été, fait émerger la double question de la préservation du paysage, de « l'esprit des lieux » et de l'accès « aux locaux » qui se sentent dépossédés de leur territoire.





**À la lecture de l'ensemble de ces observations sur le territoire des Ogres du Luberon, il apparaît que la spécificité géologique unique présente dans ces lieux est en danger.**

En effet, elle souffre de l'attrait qu'elle suscite auprès des nombreux visiteurs plus particulièrement en période estivale, révélant à cette occasion les disparités d'aménagement et la mauvaise connaissance des multiples points d'intérêts qui pourrait permettre d'alléger les parties saturées. Cette étude révèle également l'aspect éclaté des différentes dynamiques liées à l'ocre, et ainsi le manque de lien entre les sites même à proximité et d'autant plus quand il se situent à l'autre bout du massif. Une évolution sur ce plan, en plus de donner au visiteur un intérêt supplémentaire dans des parcours plus riches, est un des éléments nécessaires pour l'émergence d'une identité liée aux ogres du Luberon. Cette reconnaissance, déjà entérinée par l'État n'a pas été encore vraiment assimilée au niveau local.

Un travail, avec une vision d'ensemble, doit se porter sur des aspects imbriqués les uns aux autres tels que la muséographie, la scénographie et les aménagements pour développer une offre culturelle complète appuyée sur l'ocre tout en le préservant. Cet équilibre entre tourisme et préservation du patrimoine naturel est l'enjeu évident de toute cette démarche. L'étude fait ressortir la valeur de la nature de ces sols qui ont permis le développement d'une faune et d'une flore endémique unique. La menace sur ce patrimoine n'est pas seulement due à la fréquentation. La prolifération des résineux introduits par l'homme lors des exploitations passées, ont à la fois bouleversé le biotope tout en participant à la naissance de ce paysage de l'ocre, créant une densité forestière qui devient un risque vis-à-vis de la question du feu. Parallèlement à cette problématique, cette forêt de pin gagne progressivement du terrain bouchant les vues depuis les sites et sur l'extérieur.

Aujourd'hui grâce à l'élan donné par la communauté des communes et à la maturité de la politique locale une opération Grand Site semble être l'outil idéal pour le territoire. Cette opportunité permettra à celui-ci de s'inscrire dans une dynamique de prospective nécessaire et qualitative en s'attachant à répondre aux quatre grands axes de développement regroupant les enjeux identifiés au terme de cette analyse de l'état des lieux.



Accusé de réception en préfecture  
064-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



# C. LA STRATÉGIE DU PROJET OGS DES OCRES DU LUBERON



Crêtes du Luberon

**“Une vision pour l’Opération Grand Site”**

**“L’esprit des lieux” est le pari de la géologie comme lien entre les paysages. Ainsi ce socle géologique constitue la base de notre étude.**

La stratégie de découverte du site classé des ocres a été construite à partir de l’étude et des ateliers thématiques qui ont eu lieu depuis 2011 et des exigences des Grands Sites de France sur la protection et la valorisation des qualités paysagères, culturelle et environnementale, sur l’accueil du public et l’organisation des mobilités dans le respect des sites, sur le développement économique local, dans le respect des habitants et dans une perspective de développement durable.

Ces temps de partage avec les acteurs du territoire ont permis d’élaborer un scénario à l’échelle des orientations stratégiques de découverte et de vie de ce site classé :

- 1. Le territoire des Ocres du Luberon**
- 2. Les singularités de chaque espace**
- 3. La gestion forestière et les outils pour révéler le nouveau paysage des ocres**
- 4. Les mobilités au cœur de la gestion des flux**

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



# 1/ LE TERRITOIRE DES OCRES DU LUBERON

## PROPOSITION DE PÉRIMÈTRE

### Le périmètre naturel

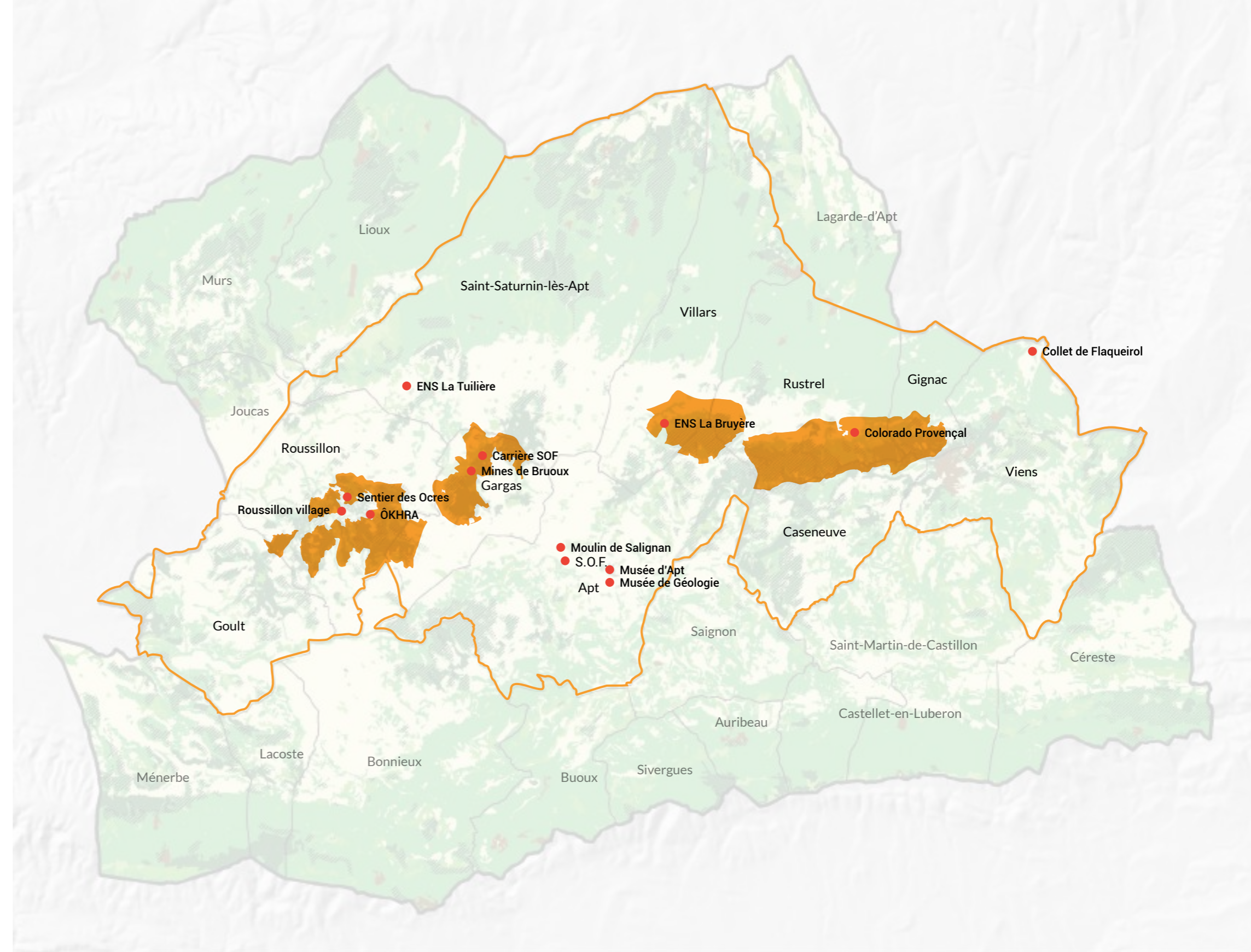
“Le périmètre du site classé : une échelle humaine, géologique et culturelle de l’ocre appuyée sur le bassin versant du Calavon.”

La présence de l’ocre et/ou d’une zone de biodiversité sensible sur la commune, la relation avec les flux touristiques et la volonté de prendre part à la dynamique du projet d’OGS sont les éléments principaux qui ont guidé les discussions pour aboutir au périmètre présenté sur la carte du territoire. Il a été défini vis à vis de plusieurs indicateurs essentiellement naturels.

Le paysage des ocres est structuré autour du réseau hydraulique, comme le réseau routier avec la D900 et l’« EuroVélo 8 ». Ainsi, à la lecture du territoire et en connaissance du lien intime qu’ont l’eau et l’ocre, il apparaît un périmètre se dessinant des crêtes au nord qui drainent l’eau des affluents du Calavon, il s’appuyant à l’est et au sud sur ce dernier. À l’ouest c’est l’Imergue, coulant entre monts de Vaucluse et petit Luberon qui referme cet espace au sein duquel sont contenus les quatre principales zones des gisements d’ocres.

La présence de l’ocre ou d’une activité liée à celui-ci est naturellement un facteur qui a joué un rôle important pour délimiter la zone d’intervention du projet OGS. Ces limites sont renforcées par les vues sur les affleurements ocreux du site classé du bassin d’Apt :

- LES OCRES DE ROUSSILLON
- LES OCRES DE GARGAS
- LES OCRES DE VILLARS
- LES OCRES DE RUSTREL.



307,89 km<sup>2</sup> (Marseille : 240 Km<sup>2</sup>)  
10 communes: Goult, Roussillon, Gargas, Apt, Villars, Saint Saturnin lès Apt, Rustrel, Gignac, Caseneuve, Viens.  
23 724 (77 hab./km<sup>2</sup>).  
Communauté de Communes Pays d’Apt Luberon.

- Limite du périmètre de l’OGS
- Site classé
- sites d’intérêt principaux

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



**PROPOSITION DE SCHÉMA  
D'INTERPRÉTATION**

**Saint Saturnin lès Apt :  
Une lecture du paysage**

Lire l'ensemble des espaces dans le socle agricole depuis le belvédère du GS et une approche géologique plus large en interprétant le massif des marnes de l'Aptien (Belvédère/aire des moulins - ENS de La Tuilière)

**Villars La Bruyère :  
La faune et flore.**

Protéger la biodiversité, particularités faunistiques (ENS de La Bruvère. villaee.)

**Les ocres de Rustrel :  
Le Colorado provençal**

Géologie / Fer / Eau. Les paysans agriculteurs jardiniers de l'ocre. Découvrir le patrimoine géologique des ocres et du fer : les faciès géologiques, les différents minéraux, le rapport à l'eau (Colorado de Rustrel, lavage d'ocre de Barriès, la forge, le sentier des charbonniers, le village de Rustrel, le sentier toponymique, le sentier de la Doa, les crêtes de Caseneuve, faune et flore pour les scolaires à Gignac)

**Viens :  
Les origines géologiques,**

le Collet de Flaueirol.

**Les ocres de Gargas :  
Extraction et mémoire de l'ocre**

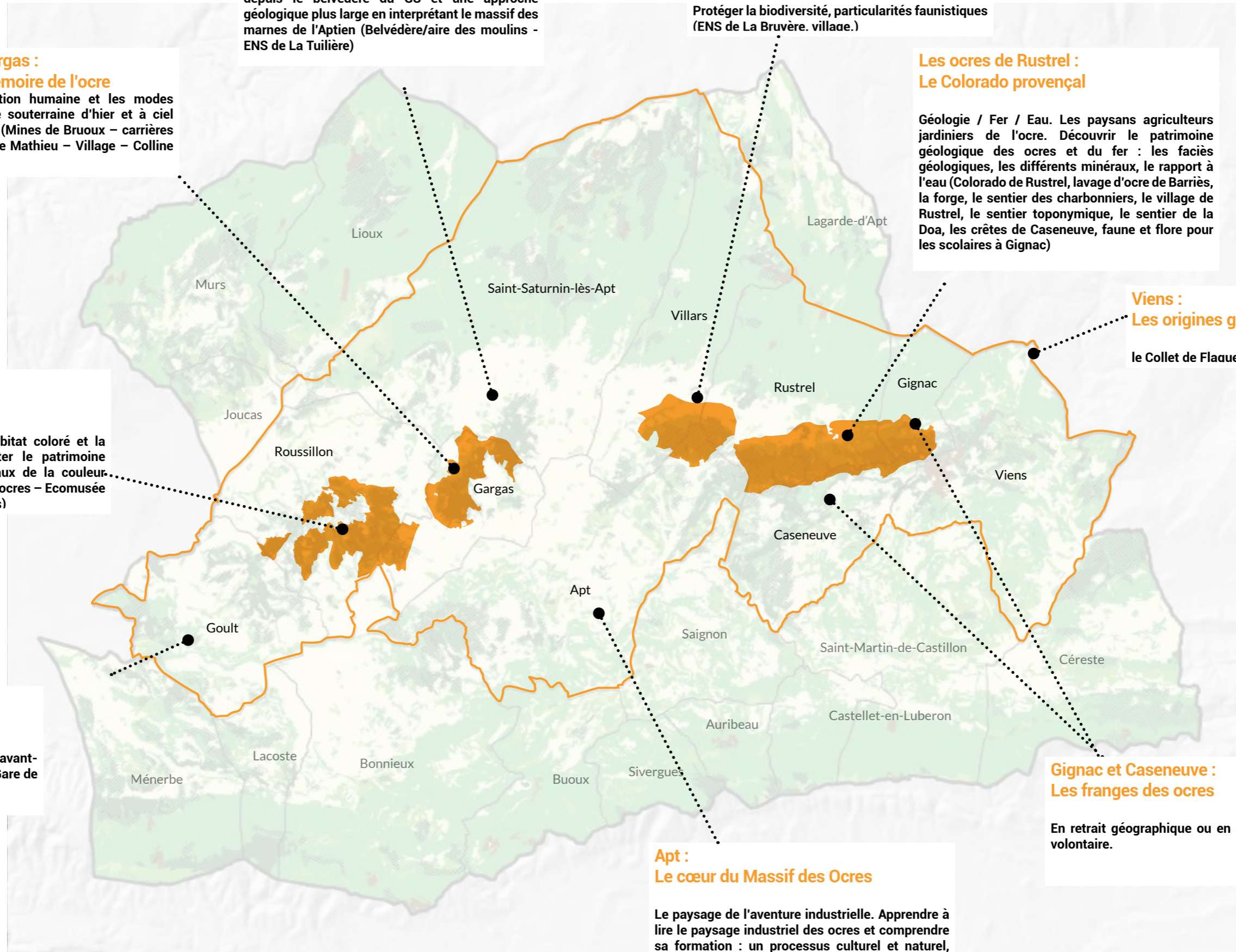
Découvrir l'intervention humaine et les modes d'extraction de l'ocre souterraine d'hier et à ciel ouvert d'aujourd'hui (Mines de Bruoux – carrières de la SOF – Lustrerie Mathieu – Village – Colline de Perréal)

**Les ocres de Roussillon :  
Les Couleurs**

Les couleurs et pigments, l'habitat coloré et la mémoire humaine. Expérimenter le patrimoine industriel ocrier et les matériaux de la couleur (Village et castrum - Sentier des ocres – Ecomusée de l'ocre – Fontaine des Naiades)

**Goult :  
La porte d'entrée**

Approche du paysage des ocres avant-poste, l'ocre et la pierre sèche (Gare de Lumières/véloroute - Village)



**Apt :  
Le cœur du Massif des Ocres**

Le paysage de l'aventure industrielle. Apprendre à lire le paysage industriel des ocres et comprendre sa formation : un processus culturel et naturel, un patrimoine vivant, la fabrique du paysage de demain : les artistes dans l'ocre, une ressource inépuisable. Comprendre l'aventure industrielle de l'ocre (Musée de géologie – Musée d'Apt – SOF (usine) – OTI/Maison du GS – Fondation Blachère - Moulin de Salianan)

**Gignac et Caseneuve :  
Les franges des ocres**

En retrait géographique ou en attente volontaire.

Limite du périmètre de l'OGS  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022  
Site classé



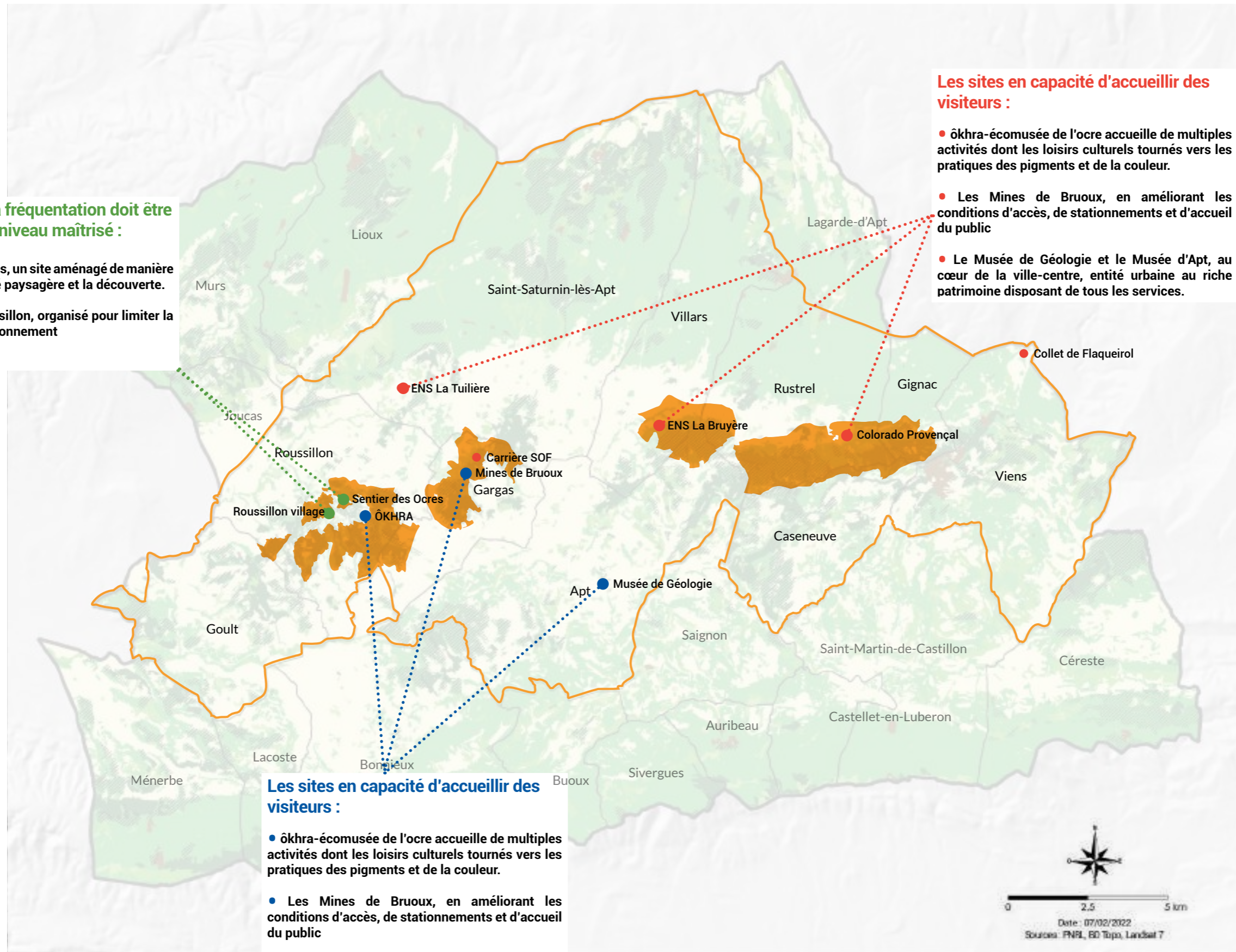
## LISTE DIFFÉRENCIÉE DES SITES DE DÉCOUVERTE ACTUELS

### Les sites dont la fréquentation doit être maintenue à un niveau maîtrisé :

- Le Sentier des ocres, un site aménagé de manière à préserver la qualité paysagère et la découverte.
- Le village de Roussillon, organisé pour limiter la circulation et le stationnement

### Les sites en capacité d'accueillir des visiteurs :

- ôkhra-écomusée de l'ocre accueille de multiples activités dont les loisirs culturels tournés vers les pratiques des pigments et de la couleur.
- Les Mines de Bruoux, en améliorant les conditions d'accès, de stationnements et d'accueil du public
- Le Musée de Géologie et le Musée d'Apt, au cœur de la ville-centre, entité urbaine au riche patrimoine disposant de tous les services.



### Les sites en capacité d'accueillir des visiteurs :

- ôkhra-écomusée de l'ocre accueille de multiples activités dont les loisirs culturels tournés vers les pratiques des pigments et de la couleur.
- Les Mines de Bruoux, en améliorant les conditions d'accès, de stationnements et d'accueil du public
- Le Musée de Géologie et le Musée d'Apt, au cœur de la ville-centre, entité urbaine au riche patrimoine disposant de tous les services.

Limite du périmètre de l'OGS  
 Site classé  
 084-21840034-20221206-002927-DE  
 Date de réception préfecture : 12/12/2022



## 2/ LES SINGULARITÉS DE CHAQUE ESPACE

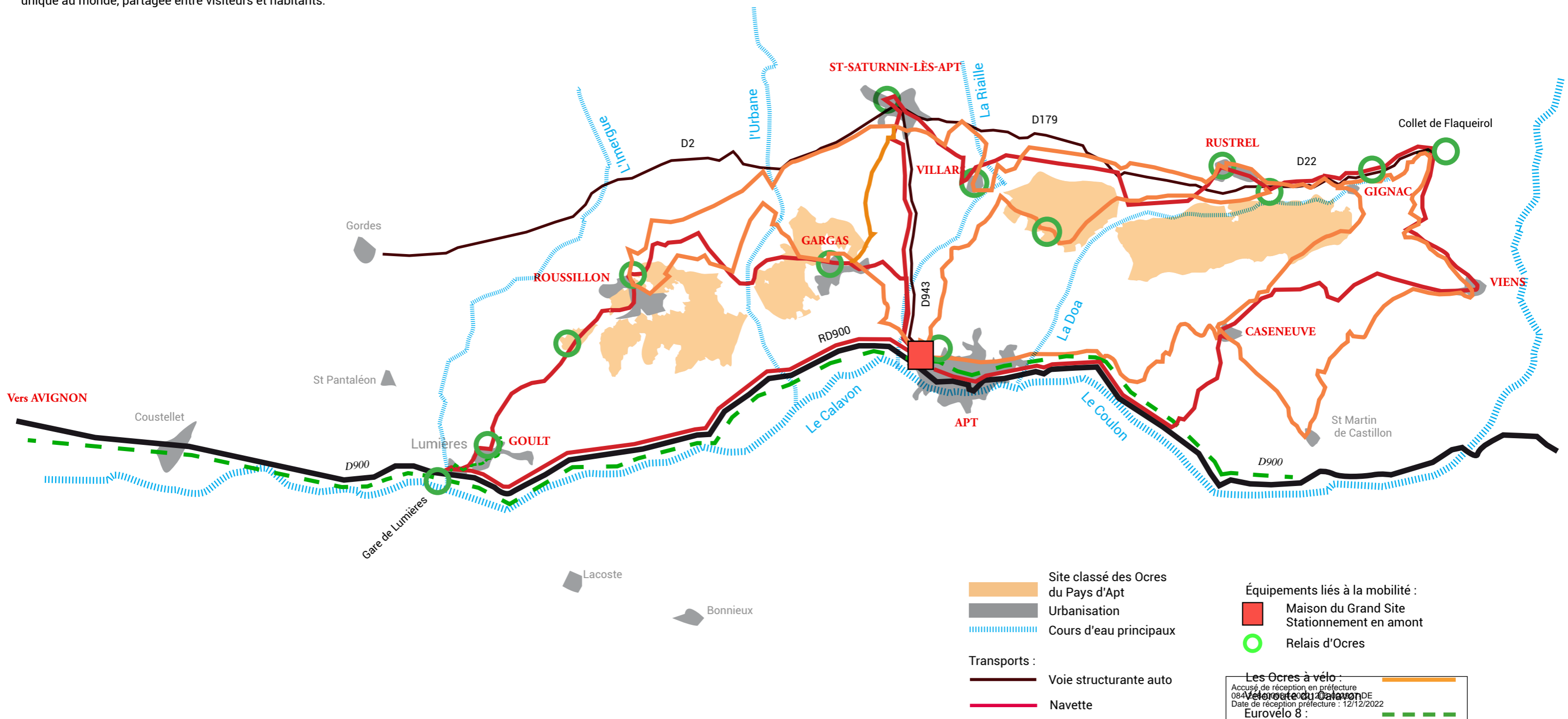
### Apt au cœur du territoire des ocres Objectif : Une centralité retrouvée

La ville est un point pivot majeur dans l'articulation des flux des visiteurs, elle capte les flux depuis l'A7 et l'A51. Le territoire y a réalisé un outil d'accueil culturel et touristique rayonnant : la Maison du tourisme intercommunal à vocation multimodale (Véloroute, RD900, arrêt de transports publics), situé dans l'ancienne gare d'où partait l'ocre expédié à travers le monde. Le site dédié au voyage apporte une vision globale des séquences ocrières et suscite la découverte. Cette vision des ocres est alors basée sur une approche plus sensitive. Le choix de la ville d'Apt permet aussi le regroupement des acteurs de l'économie locale (tourisme, agriculture, viticulture, industrie, ..) et elle présente, par le biais de la couleur, toutes les initiatives locales.

Les flux largement retenus le long de la D900 font du site classé des Ocres du Pays d'Apt un territoire de découverte où les circulations douces sont privilégiées, créant une identité territoriale singulière, unique au monde, partagée entre visiteurs et habitants.



Apt - Capitale du Luberon





## Roussillon

Objectif : Se déployer à l'échelle de la commune

### Accessibilité :

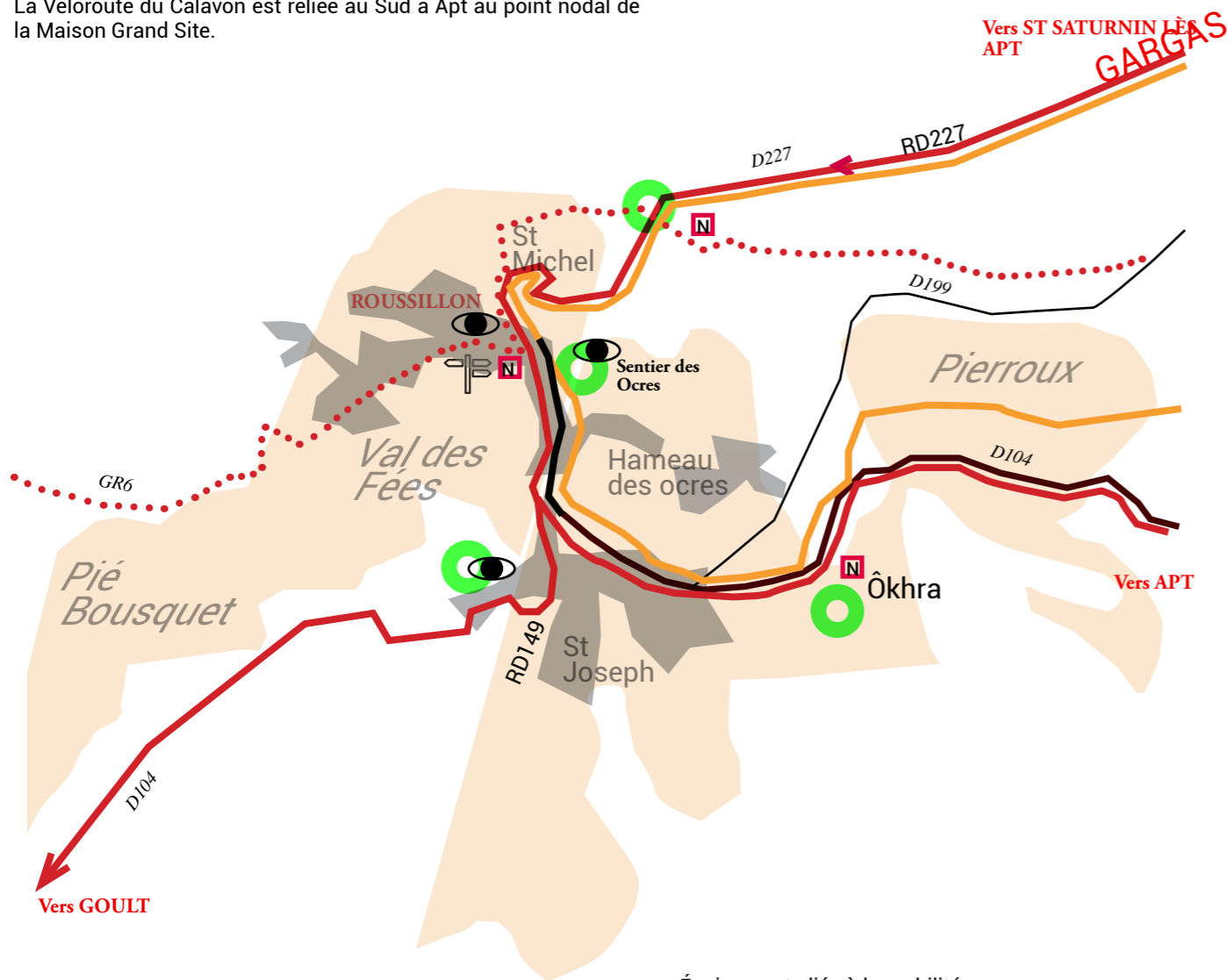
Avec la navette :  
Arrivée par Gargas depuis le Nord, avec une halte à ôkhra-écomusée de l'ocre, puis à l'entrée du village au niveau des parkings extérieurs pour limiter le trafic routier. Une navette propre au village peut être envisagée en associant un nouveau parking dit « Grimaud » situé sur la route de Saint Saturnin lès Apt.

Depuis les Ogres en vélo :

Le parcours est connecté au cœur du village et au sentier des ogres et dessert Okhra-écomusée de l'ocre depuis Goult à l'Ouest et Gargas à l'Est.  
La Véloroute du Calavon est reliée au Sud à Apt au point nodal de la Maison Grand Site.

### Relais d'ocres :

Trois relais jalonnent le secteur.  
En amont, en venant de Goult, le lieu-dit La Garenne propose une halte, point de vue remarquable sur le village.  
Le village au niveau de l'entrée du Sentier des ogres et ôkhra-écomusée de l'ocre sont signalés comme des « sites majeurs des ogres ».  
L'éventuel parking Grimaud à créer éventuellement apporte des informations utiles à la visite.



- Ogres
- Urbanisation

- Transports :
- Voie structurante auto
  - Navette

Les Ogres à vélo :

### Équipements liés à la mobilité :

- Arrêt navette
- Relais d'Ogres
- Parcours historiques
- Belvédère

- Aménagements :
- GR6

## Gargas, La Gardette - Perréal

Objectif : Relier l'ocre d'hier et d'aujourd'hui

### Accessibilité :

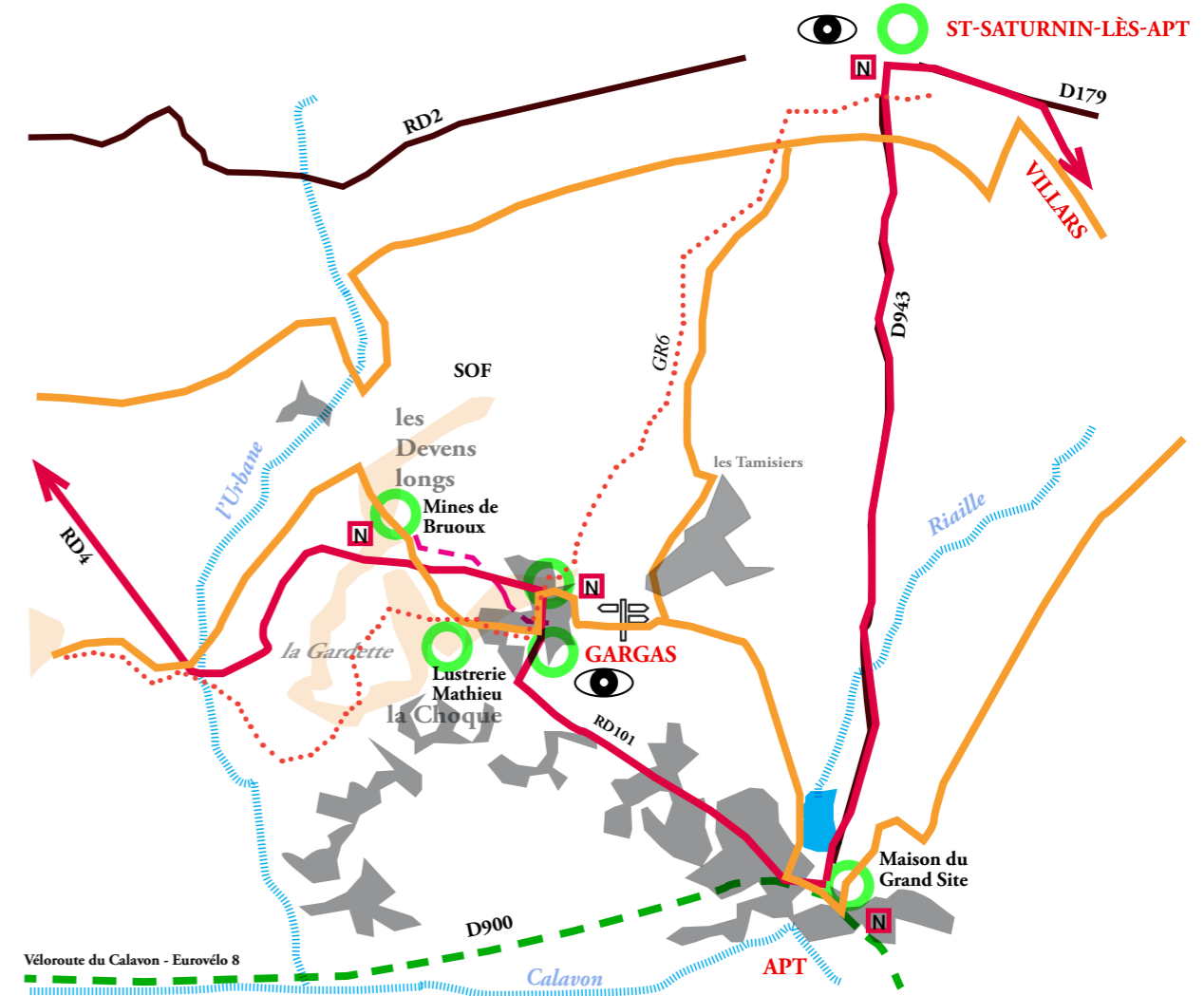
Avec la navette :  
Arrivée par le sud, en passant par le village, depuis la Maison Grand Site à Apt.

Depuis les Ogres en vélo :

Connexion à la Véloroute du Calavon au niveau de la Maison Grand Site à Apt (services VAE, bornes de rechargement et connexions aux transports publics), au secteur de Roussillon par l'Ouest et à Villars par l'Est, par une voie secondaire

### Relais d'ocres :

Quatre relais d'ocres ponctuent le secteur.  
Au cœur du village, les relais de la place de la Fontaine et de l'église Saint Denis sont en lien avec le Parcours historique du village.  
La friche industrielle ocrière de la Lustrerie Mathieu pour l'extraction de l'ocre à travers le temps et les Mines de Bruoux sont signalés « sites majeurs des ogres ».



- Ogres
  - Urbanisation
  - Cours d'eau
- Transports :
- Voie structurante auto
  - Navette

Les Ogres à vélo :

Véloroute du Calavon - Eurovélo 8 :

### Équipements liés à la mobilité :

- Arrêt navette
- Relais d'Ogres
- Parcours historiques
- Belvédère

Aménagements :

- GR6



## Villars

**Objectif : Mettre en distance un site confidentiel**

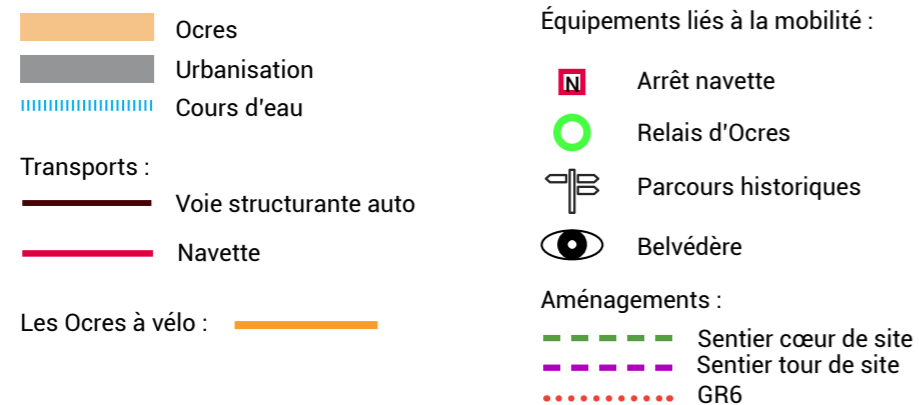
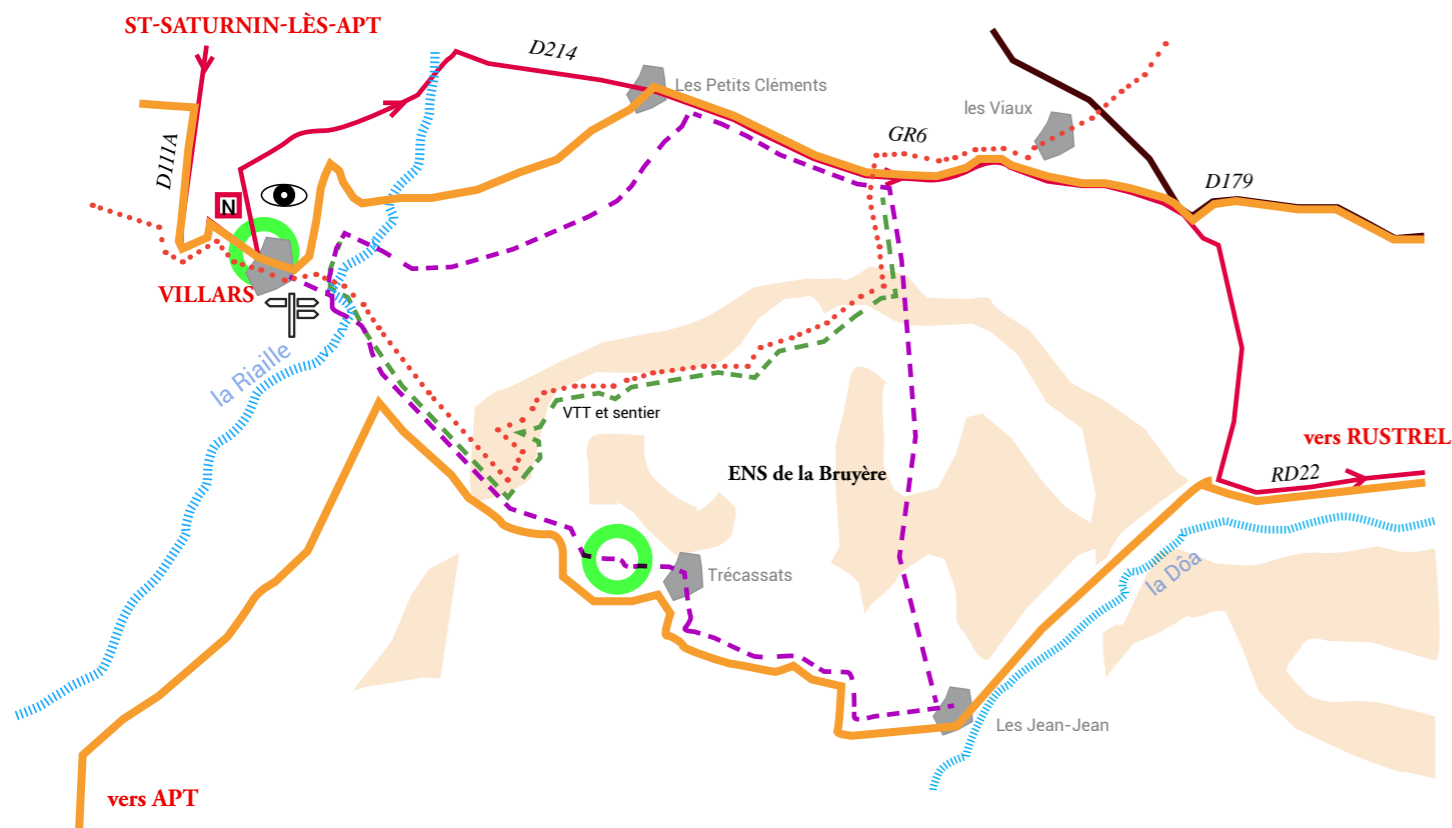
### Accessibilité :

Avec la navette :  
Arrivée par le nord depuis Saint-Saturnin lès Apt, un arrêt au cœur du village, le positionne comme porte d'entrée à l'ENS de la Bruyère. Le massif de la Bruyère se découvre à partir de parcours pédestres et VTT depuis le village. Lien avec le Parcours historique du village.

Depuis les Ogres en vélo :  
Le circuit passe par Le village et se dirige vers l'ENS.

### Relais d'ocres :

Le village offre un belvédère sur le massif préservé de la Bruyère.  
Les parcours pédestres et la traversée VTT, donnent des vues sur les hameaux du piémont du massif des ogres et relie le site au GR6.



## Rustrel

**Objectif : Accueillir tous les publics en préservant l'esprit sauvage des lieux**

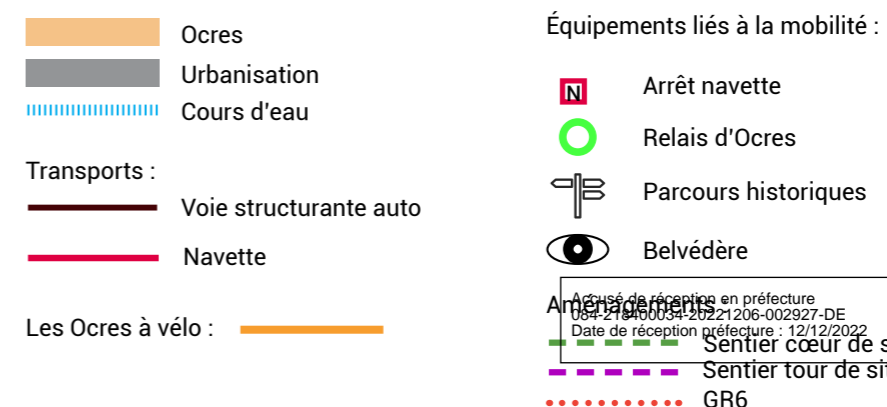
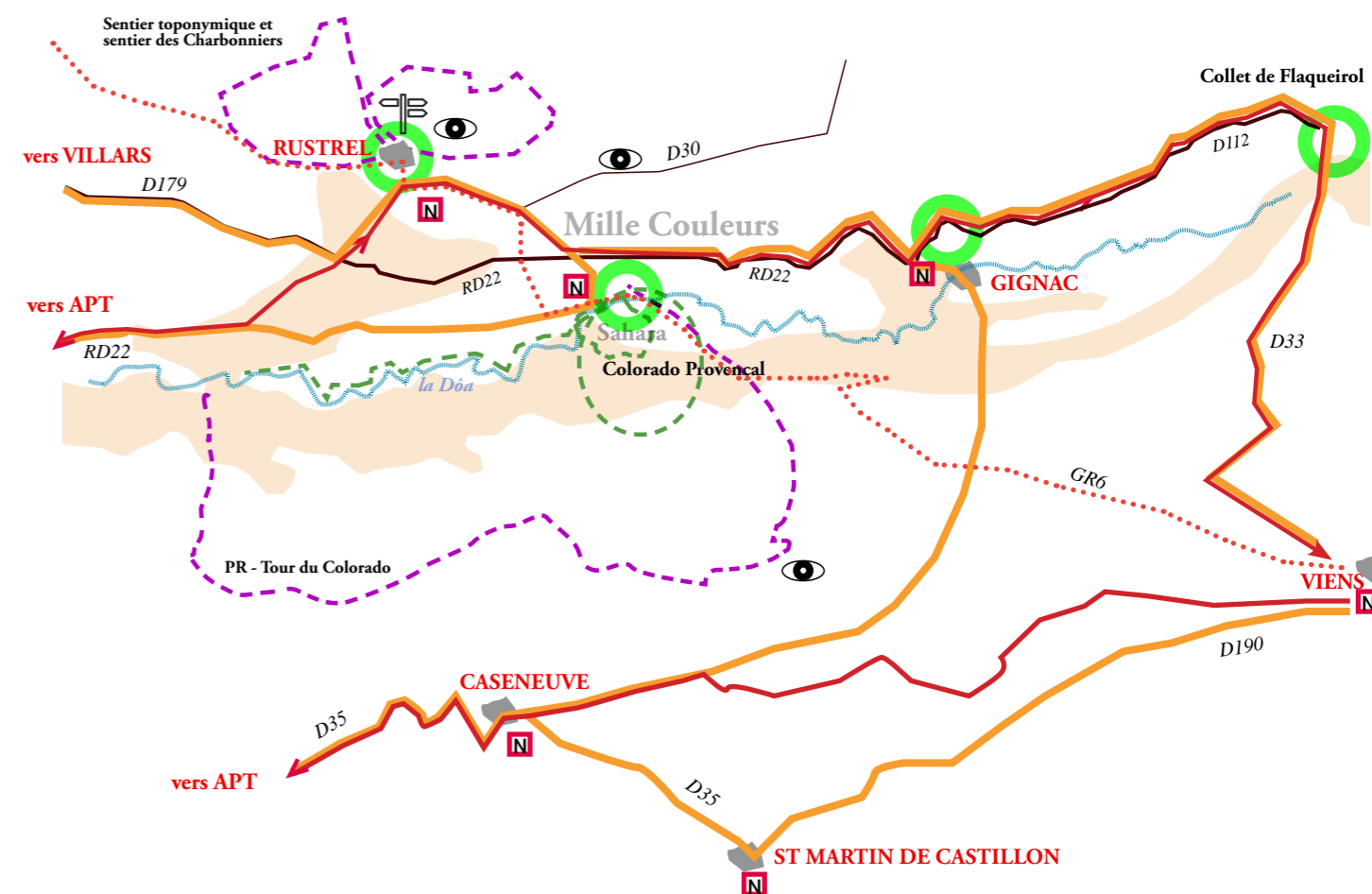
### Accessibilité :

Avec la navette :  
Arrivée depuis Villars, la navette dessert la Forge, le village de Rustrel, le parking du Colorado provençal, Gignac au carrefour de la D22, le Collet de Flaquirol, un belvédère, porte d'entrée Nord-Est du massif. La navette rejoint ensuite Apt, en desservant Viens et Caseneuve.

Depuis les Ogres en vélo :  
L'itinéraire dédié arrive d'Apt par la vallée de la Dôa et rejoint le village puis le parking des du Colorado Provençal et reprend la D22 jusqu'au Collet de Flaquirol.

### Relais d'ocres :

Le village de Rustrel et son accès dédié aux mobilités douces permet sa requalification en le reliant à l'ocre et au site du Colorado Provençal. Lien avec le Parcours historique du village.  
La halte avec vue sur Gignac devient un lieu de contemplation d'un village en retrait des axes.  
Le Collet de Flaquirol est aménagé sobrement comme un belvédère et lieu de compréhension de la géologie des ogres.  
Le parking du Colorado Provençal devient un espace d'accueil du public en établissant une cohérence entre son bâti actuel, son aspect sauvage et sa vocation d'entrée dans le Colorado provençal en lien avec le village. Le site affiche sa qualité de « site majeur des ogres ».



Accusé de réception en préfecture  
004-21940034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022  
**Aménagements**  
Sentier cœur de site  
Sentier tour de site  
GR6



### 3/ LA GESTION PAYSAGÈRE FORESTIÈRE ET LES OUTILS POUR RÉVÉLER LE NOUVEAU PAYSAGE DES OCRES

“Une gestion forestière pour une cohérence territoriale affirmée, un nouveau paysage”

Objectif : Révéler le nouveau paysage de l'ocre

Le diagnostic a montré que la fermeture du paysage ocrier est en passe de faire perdre le sens du classement du site. En effet, c'est bien la lisibilité des fronts de taille qui a motivé le classement. Or, cette lisibilité a disparu dans les frondaisons des pins maritimes.

L'exploitation est terminée : Il s'agit de trouver une nouvelle cohérence aux ouvertures visuelles de ce paysage nouveau, dans une recherche d'équilibre entre zones ouvertes et fermeture ainsi que leur répartition à l'échelle du massif. Dans ce paysage de la couleur, une approche visuelle, plastique, esthétique peut être :

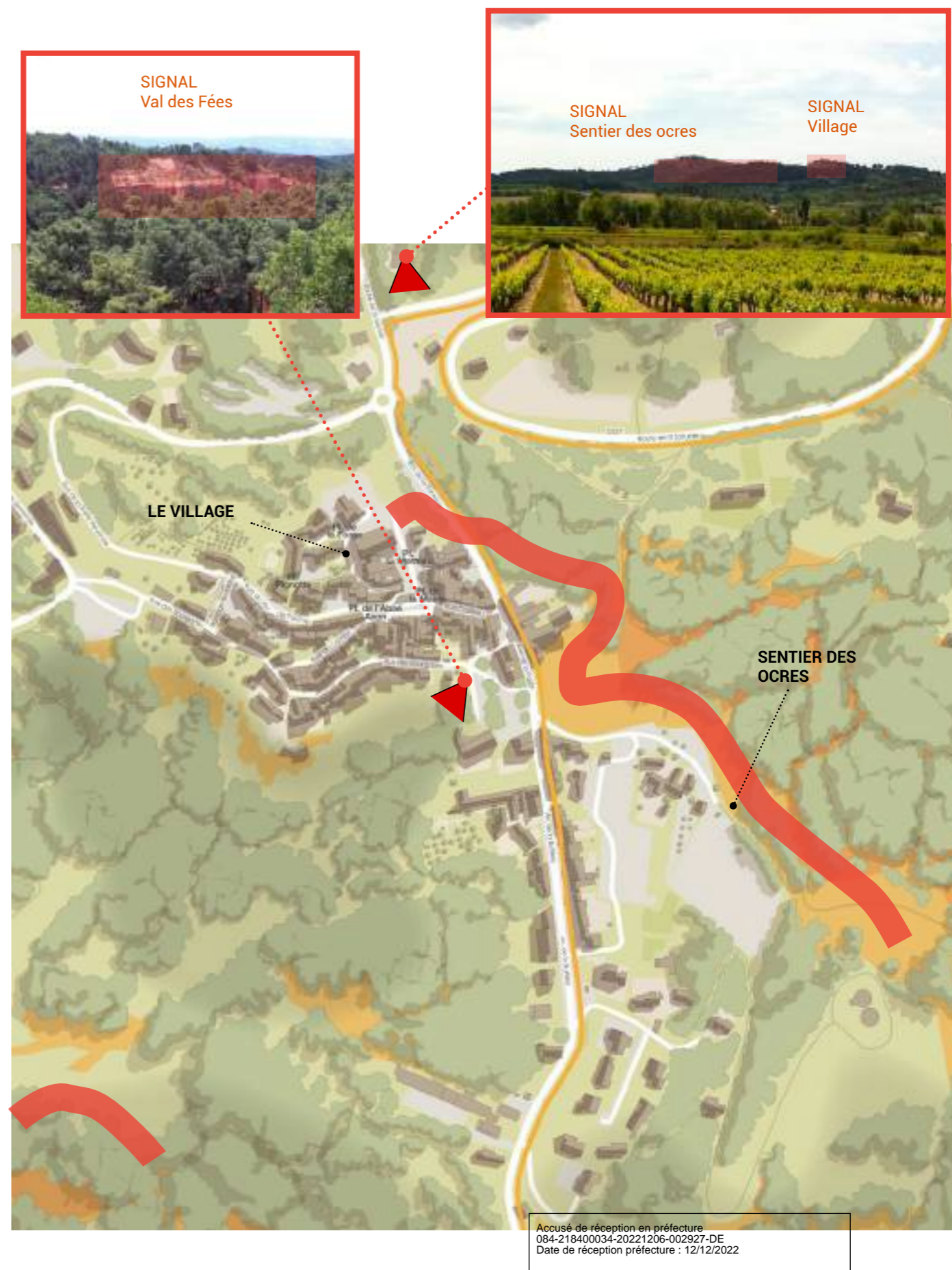
- Un levier,
- Une manière contemporaine de proposer un regard sur ce paysage,
- Un moyen pour résoudre l'équation délicate de la protection et de l'ouverture,
- Un cadre pour prendre en compte les contingences environnementales (zones protégées, risques incendies, foncier, répartition des visiteurs).

Objectif : Structurer les signes d'ocres

À l'échelle du territoire, il s'agit bien de répartir les signaux en échos des covisibilités. Ainsi, les signes d'ocre guident les visiteurs, facilitent l'orientation. Le regard ricoche : depuis Goult, on capte du regard le village de Roussillon, depuis la place, on aperçoit les lignes blanches et jaunes de Gargas. Saint-Saturnin-lès-Apt fait le lien avec la Bruyère et le Colorado provençal. C'est depuis Saint-Saturnin-lès-Apt qu'un signe majeur prend place dans le paysage, une ligne, une marque, un signal qui exprime l'unité et l'échelle géologique du massif.



#### Exemple : signaux de Roussillon





Exemple : signal de Rustrel

SIGNAL  
du Colorado  
provençal



Exemples : signaux depuis Gignac et Viens

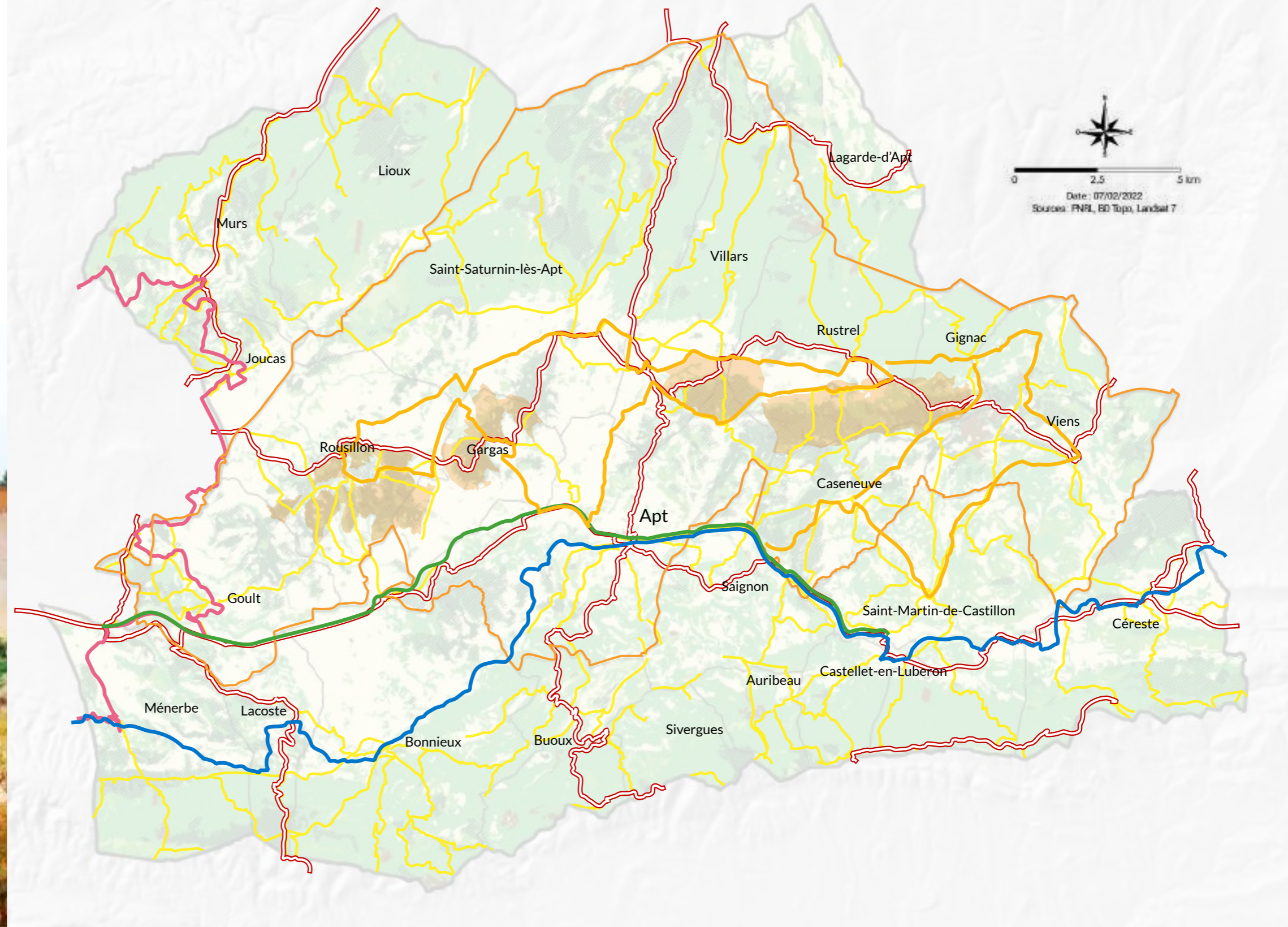


Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception en préfecture : 12/12/2022  
**Grand Site Les Ogres de Saint Saturnin Lès Apt**



## 4/ LES MOBILITÉS ET LA GESTION DES FLUX

- D900 ET VÉLOROUTE : UN ACCÈS CLARIFIÉ ET DOUX
- MAINTENIR UNE DÉCOUVERTE VISUELLE AU NORD
- LES OCRES À VÉLO : TRANSFORMER LES DÉPLACEMENTS EN PROMENADE : DES USAGES MULTIPLES (QUOTIDIEN ET DE LOISIRS)
- LA NAVETTE : LE GS POUR TOUS POUR RELIER SITES ET VILLAGES
- LES RELAIS D'OCRES : JALONNER LE GS DE LIEU DE DÉTENTE, D'INFORMATION, DE CONTEMPLATION ET D'INTERMODALITÉ.



- |                          |                          |                              |
|--------------------------|--------------------------|------------------------------|
| Ogres à vélo             | Grande randonnée         | Limite du périmètre de l'OGS |
| Autour du Luberon à vélo | Promenades et randonnées | Site classé                  |
| Véloroute                |                          | Limite communales            |
| Gordes à vélo            |                          |                              |

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## 5/ NOS OBJECTIFS STRATÉGIQUES

### Axe 1 : Préserver et valoriser les qualités paysagères et environnementales du Massif des Ogres

L'axe 1 regroupe les actions conçues pour protéger le site classé et retrouver la qualité paysagère du cadre de vie des habitants, sans lesquels l'opération ne peut aboutir.

Le diagnostic a mis en avant la fragilité des paysages du Site classé et sa disparition progressive sous la fermeture forestière. C'est là une priorité du projet.

Cet axe met également l'accent sur les risques naturels qui mettent en danger les paysages fragiles des ogres en favorisant des mesures de d'éducation et de sensibilisation des publics.

En complément, il s'agit aussi d'être vigilant sur les pratiques et les usages des sites naturels et de veiller à la qualité paysagère du site classé.

### Programme d'actions

**Action 1 :** Anticiper les risques naturels et sensibiliser les publics

**Action 2 :** Définir et mettre en œuvre les plans de gestion forestière concertés à l'échelle du GS

**Action 3 :** Localiser et résorber les points noirs paysagers

**Action 4 :** Créer un atlas de la biodiversité des communes de l'OGS et du Pays d'Apt Luberon

**Action 5 :** Créer un observatoire photographique du paysage du GS en projet

**Action 6 :** Produire les outils méthodologiques d'usage du GS en projet

### Axe 2 : Accueillir le public et organiser les déplacements du Grand Site.

L'axe 2 répond à la nécessité de gérer les flux et vise à apporter des solutions face aux modes de voyage et aux comportements touristiques actuels.

Il est question de mettre en place une organisation de la visite depuis les grands accès jusqu'aux sites et de proposer des découvertes alternatives ou complémentaires dans le respect des paysages du territoire.

Les actions de cet axe concernent aussi la requalification de certains lieux du Grand Site pour mieux accueillir en prenant en compte l'adaptation à l'environnement et au climat.

### Programme d'actions

**Action 7 :** Identifier des solutions de pilotage des flux adaptées au territoire du GS en projet

**Action 8 :** Réguler les flux et apporter une solution à l'affluence touristique, développer un tourisme de proximité inter-saisonnier

**Action 9 :** Etude/Réflexion globale sur la gestion du site classé, l'accès et les risques naturels à l'échelle de Rustrel et de son bassin de vie

**Action 10 :** Améliorer les conditions de stationnement du parking des Mille Couleurs

**Action 11 :** Etude complémentaire de requalification des Mines de Bruoux à Gargas

**Action 12 :** Développer le Centre de la Couleur de Roussillon sur les bases de l'offre actuelle d'Ôkhra

**Action 13 :** Développer un cheminement doux et une signalétique entre les sites ocriers de Roussillon

**Action 14 :** Créer un nouveau maillage cyclable basée sur l'itinéraire existant "Les Ogres en vélo"

**Action 15 :** Réaménager et améliorer la découverte pédestre reliant les sites ocriers (GR6)

**Action 16 :** Etudier la mise en œuvre d'un système de navettes saisonnières pour desservir les sites du GS

**Action 17 :** Réaliser un parcours de découverte du patrimoine et du paysage : le Sentier des ocriers

**Action 18 :** Faire évoluer la Maison du tourisme d'Apt en Maison GS

**Action 19 :** Créer et aménager un bureau d'information touristique BBC innovant à Roussillon

### Axe 3 : Développer l'identité du Grand Site

L'axe 3 veut prendre la mesure des enjeux liés à la connaissance et au partage de l'identité locale : intégrer les valeurs, explorer l'imaginaire pour enfin permettre d'accéder aux fondamentaux et construire une stratégie globale de communication de ce projet de territoire.

**Action 20 :** Créer l'identité graphique des outils de communication du GS en projet

**Action 21 :** Déployer un dispositif de jalonnement d'équipements et d'aménagement qui invitent à l'itinérance les Relais d'ogres

**Action 22 :** Développer des parcours historiques avec mobilier urbain dans les villages du Pays d'Apt Luberon

**Action 23 :** Lancer une campagne de communication pour promouvoir la production locale

### Axe 4 : Faciliter la contribution des habitants et des acteurs au projet Grand Site

L'axe 4 s'appuie sur les habitants et les acteurs du Grand Site et vise à l'émergence de la spécificité culturelle partagée du territoire.

En premier lieu, il est question d'informer sur la démarche au travers d'un outil numérique de pilotage du projet et de communiquer de manière responsable.

Il s'agit ensuite d'encourager l'adhésion et la coopération, des habitants volontaires aux socio-professionnels, et de donner à comprendre l'ocre dans toutes ses dimensions.

**Action 24 :** Créer un outil numérique innovant d'accompagnement de l'OGS

**Action 25 :** Elaborer le projet culturel des ogres

**Action 26 :** Organiser un événement de sensibilisation GS "L'Université des jeunes écocitoyens"

**Action 27 :** Valoriser l'histoire du Grand Site par la création d'un centre de ressources virtuel

**Action 28 :** Structurer les acteurs du tourisme local en valorisant et en communiquant sur les savoir-faire et productions



Il nous est également apparu important d'apporter une dimension numérique pour limiter les impacts visuels dans les paysages et créer des outils modulables. Cet aspect numérique est transversal à l'ensemble de nos objectifs. Pensés avec le numérique nos outils et nos réalisations ont une possibilité d'évolution souple et permettront au-delà de mises à jour de contenu informatif, d'influer sur le comportement des visiteurs en instaurant des nouveaux usages à la faveur des nos sites et de nos paysages.



# D. UN PROJET QUI FÉDÈRE AUTOUR D'UNE GOUVERNANCE À L'IMAGE DU TERRITOIRE

## 1/ LE RÔLE DE LA STRUCTURE DE GESTION

Jusqu'en 2014, l'Opération Grand Site était en phase d'étude, portée sous la maîtrise d'ouvrage du PNRL. Cette phase s'appuyait sur :

La stratégie de découverte du site classé des ocres a été construite à partir de l'étude et des ateliers thématiques qui ont eu lieu depuis 2011 et des exigences des Grands Sites de France sur la protection et la valorisation des qualités paysagères, culturelle et environnementale, sur l'accueil du public et l'organisation des mobilités dans le respect des sites, sur le développement économique local, dans le respect des habitants et dans une perspective de développement durable. Ces temps de partage avec les acteurs du territoire ont permis d'élaborer un scénario à l'échelle des orientations stratégiques de découverte et de vie de ce site classé :

- Les communautés de communes, non fusionnées à l'époque,
- Les collectivités,
- Les gestionnaires de sites Ocres (Arcano, ACR, Ôkhra, Sof, etc.),
- Et les partenaires institutionnels (DREAL, Service tourisme, Vaucluse Provence Attractivité, etc.)

Une sensibilisation s'est aussi engagée dès le début auprès de la population (réunions d'information et ateliers auprès des associations, agriculteurs, plaquettes d'informations, articles de presse, etc.). En 2016, la gouvernance a évolué pour permettre la coordination et l'animation du Grand Site. En effet, compte tenu de la fusion des 2 communautés de communes du territoire, la CCPAL a manifesté la volonté de se positionner comme structure de gestion du Grand Site en projet. Cette proposition s'est faite en accord avec les communes et le PNRL, ainsi que tous les acteurs publics ou privés intéressés par la démarche. Le rôle de la CCPAL comme structure de gestion est primordial pour la continuité de la démarche. Sa position lui permet de coordonner, d'animer, de porter les projets d'ingénierie et d'organiser le GS pour la mise en œuvre du plan d'actions.

La CCPAL doit élaborer les dossiers indispensables :

- À l'approbation du programme d'actions,
- Et la demande à terme de labellisation en « Grand Site de France ».

Au titre du GS, elle est l'interlocutrice de l'État dans toutes ces démarches. Dans cette perspective, la CCPAL met à disposition de ce projet trois agents (1.5 ETP) intégrés au Service tourisme intercommunal et bénéficie des contributions techniques de plusieurs autres directions internes (développement économique et aménagement de l'espace, protection et mise en valeur de l'environnement, culture et de communication).

L'ensemble de ces directions constituent une équipe projet interne en faveur de l'OGS en projet. Elle permet de maintenir une veille des projets en cours sur le Grand Site en projet et d'assurer leur cohérence avec les objectifs fixés par la démarche.

En parallèle, en tant que structure de gestion, elle peut être amenée à conventionner, lorsque cela est nécessaire, avec les structures concernées par l'OGS en projet. Ces partenariats assurent une bonne articulation des projets de chaque structure en lien avec le territoire. À titre d'exemple, une convention de partenariat a été signée avec le PNRL en juillet 2022 pour définir et valoriser le travail collaboratif en faveur du Grand Site en projet.

Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



## 2/ LE PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

**La CCPAL est ainsi la clé d'entrée pour tous les acteurs et projets en lien avec l'OGS. À cet effet, une enveloppe annuelle de fonctionnement est nécessaire pour la réalisation des missions de structure de gestion. Elle a été estimée à 50 000€ par an depuis 2017 pour les premières années de portage, incluant la rémunération de 1.5 ETP.**

### **Une équipe OGS autonome mais associée au Service Tourisme**

Intégrer le développement durable à tous les niveaux du développement économique constitue l'un des enjeux fondamentaux de demain. Consciente de cette nécessité, la CCPAL a confié cette mission au Service Tourisme dont les missions régaliennes (accueil, promotion et mise en réseau des acteurs du territoire) sont à la base de la communication du territoire qui doit inciter les visiteurs à respecter leur environnement temporaire, et les habitants à accueillir ces derniers. L'objectif est d'aller au-delà de l'intégration de filtres éco-responsables pour imprégner sa stratégie de valeurs.

### **Présentation de l'équipe OGS**

L'équipe OGS assure les missions suivantes :

- Coordination et pilotage du projet : budget, liens avec les collectivités, les partenaires et le RGSF
- Concertation et animation territoriale en lien avec les acteurs économiques et associatifs
- Gestion de la communication, site internet et réseaux sociaux, signalétique
- Organisation de l'évènementiel, de la médiation culturelle et d'animations
- maîtrise d'ouvrage des aménagements et des travaux transversaux du projet et soutien aux partenaires privés et publics pour les travaux les concernant.

### **Moyens techniques affectés à la gestion du Grand Site en projet :**

Les membres de l'équipe sont installés à la Maison du tourisme : ancienne gare d'Apt et lieu d'expédition des pigments d'ocre. Des bureaux, salles de réunion et salle d'animation sont dédiés à l'OGS. La réserve et lieux de vie sont partagés avec le Service tourisme. L'équipe bénéficie de tout le matériel nécessaire à une bonne gestion administrative et concernant la communication, d'un drone, appareil photo, etc. Des véhicules de service du parc CCPAL sont disponibles.

Soutenu par la Région Sud et le CD84 qui ont pris position en faveur des politiques de développement durable des territoires et ont confirmé leur intérêt pour ce projet (cf. lettres de soutien), le programme est assuré par une prise en charge de la CCPAL pour tous les projets d'intérêt communautaire et par chaque commune pour les projets les concernant individuellement. Dans cet objectif, la Communauté de Communes et les communes concernées devront se prononcer par l'intermédiaire de leur instance délibérative.

Le plan d'actions du Grand Site peut aussi faire l'objet de maîtrises d'ouvrage partagées ou nécessitant d'être confiées à un tiers. Les études, prestations ou travaux concernant un périmètre sur plusieurs communes ou communautés de communes peuvent ainsi être mutualisés dans le cadre d'une convention de groupement de commandes publiques ou d'une autre forme de procédure. Leurs conditions techniques, administratives et financières peuvent être définies au cas par cas en fonction de la nature des actions engagées. Il n'y a en aucun cas de quote-part systématique de participation de la Communauté de Communes pour la réalisation des actions locales.

### **Rôle des communes et de la communauté de communes**

Les communes et la CCPAL sont les acteurs de la mise en œuvre de la démarche via leurs instances de gouvernance et la participation au fonctionnement de la structure de gestion. Il s'agit pour ces collectivités d'affirmer les principes suivants :

- Porter les principes de la démarche Grand Site et l'accompagner,
- Mettre en œuvre les opérations les concernant dans le plan d'actions, ou en y participant, en assurant en tant que de besoin leur rôle de maître d'ouvrage pour les études et actions liées à leurs compétences,
- Participer aux instances de gouvernance de la démarche,
- Contribuer au fonctionnement de la structure de gestion.

La démarche Grand Site est pilotée à travers plusieurs instances de concertation nécessaires au bon fonctionnement et à la bonne communication entre tous les acteurs.

En tant que structure de gestion et de coordination, le service tourisme intercommunal sous l'autorité de sa présidente, convoque et anime les groupes de travail et les commissions, constitués selon les besoins, des élus, des collectivités, des partenaires institutionnels dont le PNR du Luberon et acteurs socio-économiques.

### **L'instance décisionnelle : Le Comité de Pilotage (Délibération n°CC-2022-83)**

La mise en place et le suivi global du projet Grand Site des Ocre du Luberon sont assurés par un Comité de Pilotage. Il est co-présidé par le Président de la CCPAL et par la Sous-Préfète de l'arrondissement d'Apt. Le COPIL est composé de l'Etat (DREAL, DDT84), des communes concernées, du Conseil Régional, et du CD84. De plus, un collège de membres assurent une instance contributive (Gestionnaires de sites publics et privés, PNRL, ONF PACA, SDIS 84, Gendarmerie). Il se réunit autant que de besoin, au minimum une fois par an. Il peut, s'il l'estime nécessaire, convoquer des experts, proposer des réunions en configuration élargie et mettre en place des commissions thématiques... Il fixe les orientations globales du projet partagé, en valide les contenus (notamment les enjeux, les actions qui en découlent et leur priorisation), ajuste les opérations projetées au fil des années, réalise les arbitrages stratégiques, maîtrise la communication afférente au projet, etc.

### **Les instances délibérantes :**

Les délibérations des actions du projet Grand Site des Ocre du Luberon sont assurées par le Conseil communautaire de la CCPAL après avis du Conseil d'Exploitation du Tourisme pour les actions d'intérêt intercommunal.

Pour les actions d'intérêt local, les Conseils Municipaux et d'autres instances concernées (Conseil d'administration, Comité syndical, commission Biodiversité, etc.) devront également délibérer.

Les instances délibérantes ont pour vocation principale d'informer régulièrement les élus locaux des avancées du projet et de les impliquer activement à la démarche via les votes des délibérations.

### **L'instance opérationnelle : Le Comité Technique**

Le Comité technique est coordonné et animé par le Service Tourisme de la CCPAL et est composé des directeurs de service de CCPAL, de la DREAL, du Parc naturel régional du Luberon et des structures maîtres d'ouvrage des actions de l'OGS. Les élus sont également conviés. Il ne constitue pas une instance décisionnelle. Il se réunit en amont des COPIL et a pour vocation d'en préparer le contenu technique, de manière concertée et dans une configuration partenariale interservices. Il

se réunit autant que de besoin, pour le suivi d'études opérationnelles. Il pourra être proposé en configuration « élargie » en fonction des thématiques, en intégrant d'autres participants ou partenaires institutionnels.

### **Les Groupes de travail thématiques**

Les groupes de travail sont animés par la CCPAL, et prennent appui sur les acteurs institutionnels et socio-économiques représentatifs du territoire. Ils ne constituent pas une instance décisionnelle mais ont pour vocation d'impliquer ces acteurs dans la démarche, de les faire participer activement, de collecter leurs idées et leurs attentes. Au-delà des acteurs socio-professionnels, les associations locales qui oeuvrent sur le territoire (dans les domaines de la mémoire, histoire, traditions, arts, etc.) seront associées au projet avec leurs compétences et leurs initiatives. Les membres des groupes de travail sont régulièrement tenus informés des avancées du projet et sont réunis en fonction des besoins. Des représentants des habitants et représentants d'associations locales peuvent être intégrés à ce groupe.

### **Rôle du PNRL - Délibération n°CC-2022-85**

Le PNRL est le partenaire privilégié ayant été à l'origine du projet OGS. Une convention cadre spécifique a été formalisée pour définir le partenariat technique entre la CCPAL et le PNRL. Ce partenariat vise également à renforcer la valorisation réciproque du lien unissant le territoire concerné par la démarche OGS des Ocre du Luberon et le PNRL.



Accusé de réception en  
084-24840034-20221212  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



# SCHÉMA DE GOUVERNANCE

	Groupe de travail thématique	Comité Technique	Conseil d'exploitation de l'OTI	Conseil Communautaire Et Conseils Municipaux	Comité de pilotage
objectif	concertation	animation	pre validation	validation	validation
Périodicité des rencontres	En fonction des besoins	1 /an min.	1 /an min.	1 /an min.	2 /an min.
Composition	Techniciens et socio-pro., représentants des réseaux	Elus, techniciens, socio-prof (PNRL, etc.)	Partenaires institutionnels et réseaux professionnels	Elus de la CCPAL Elus des 10 Communes engagées	Elus, services de l'Etat (DREAL, DOT etc.) et ensemble des partenaires techniques et financiers (PNRL, etc.)
Présidence Du animation	Chef de projet	Chef de projet	Président du CE	Président CCPAL Maires	Co-présidence Préfet et CCPAL
Objet	Groupe de travail restreint. Réflexion sur les projets. Alimentation des actions	Information sur la stratégie. 1ère lecture des projets. Suivi de la programmation et des financements. Evaluation des actions	Validation avant Conseil Communautaire	Validation de la stratégie et du plan d'actions pluriannuel	Instance décisionnelle. Validation de la stratégie et de la programmation pluriannuelle (études, travaux et suivi) Appui à la mise en œuvre des actions (financements, apports techniques, ...) Evaluation de la programmation

## Implication des habitants dans la gouvernance de l'OGS et sensibilisation des habitants

La volonté des habitants à agir dans le sens de la protection du paysage et du partage de la culture locale est une des qualités fondamentales d'un OGS. Dans cet objectif, tout au long de l'élaboration du projet, dès ses origines jusqu'à sa relance, des actions ont été initiées sur le territoire du Massif des ocres pour favoriser la concertation locale et garantir la concordance du projet aux besoins des habitants et des socio-professionnels. Ce travail est mené au moyen d'outils de gouvernance et de communication.

A l'échelle locale, le rôle du Conseil d'exploitation du Service tourisme est capital. Le CE est composé d'élus et de personnes qualifiées dans le domaine du tourisme. Le suivi de la démarche OGS est régulièrement à l'ordre du jour.

Des interventions dans les conseils municipaux ont été organisées pour les élus dans chacune des communes ocrières mais aussi des autres communes de la CCPAL afin qu'ils relaient l'information auprès de leurs administrés. Des réunions d'information complémentaires, à destination des chefs de service de la CCPAL, des techniciens des institutions, de la garde forestière régionale et des OT du Vaucluse, ont suivi. L'équipe de pilotage OGS participe aux conseils d'administration d'ôkhra-écomusée de l'ocre et de l'ACR et aux COPIL Natura 2000, des ENS et de la Réserve nationale géologique du Luberon.

Pour l'équipe technique interne du Service tourisme (7 bureaux d'information touristiques – 16 ETP), des ateliers de sensibilisation à la démarche ont été mis en place.

À destination des socio-professionnels, des ateliers ambassadeurs et des éductours ont lieu chaque année sur la thématique de l'environnement et de l'OGS (ex. présentation de la marque Valeurs Parc, produits agricoles locaux, Economisons l'eau, le géotourisme, observations ornithologiques et des chiroptères, sorties vélo). Accompagnés ou encadrés par un membre de l'équipe, la question de l'OGS est systématiquement abordée.

À l'échelle régionale, l'équipe de pilotage participe fréquemment à des conférences et des tables-rondes (ex. Rencontres Valeurs Parc Géopartenaires, Rencontres annuelles du tourisme durable). Les interventions hors territoire comme la présentation de l'OGS au Congrès Géoparc Mondial UNESCO 2019 sont relayées par la presse locale.

Le Directeur du Service Tourisme est intervenu directement auprès des services de la Région Sud et du Département de Vaucluse au sujet de la nécessaire modération de la promotion touristique des ocres en saison estivale.

## Pour ce qui concerne la communication, un panel de moyens a été mis en place :

En premier lieu (FA 22 réalisée), le site internet de pilotage du projet [www.gransiteocresluberon.fr](http://www.gransiteocresluberon.fr) a été lancé en 2022 : en toute transparence, il fait état de l'avancement de l'OGS, informe, sensibilise et

sollicite en permanence les habitants, les personnes intéressées et les visiteurs curieux. Une newsletter dédiée a naturellement accompagné le site internet : 3249 inscriptions volontaires ont été enregistrées à ce jour.

- Une page recueille l'avis des habitants et des personnes intéressées au moyen de différents questionnaires. Ces enquêtes sont un moyen essentiel pour communiquer sur la démarche et les objectifs de l'OGS ; les questions concernent la perception du GS en projet, le ressenti sur la fréquentation, les transports.

- Grâce à la carte interactive participative, les habitants peuvent aussi exprimer leurs souhaits d'amélioration et les impacts sur leur cadre de vie.

Les pages des réseaux sociaux du Service tourisme relaient régulièrement l'information OGS, notamment en période estivale pour sensibiliser les publics aux risques naturels. Une page facebook dédiée a aussi été créée : <https://www.facebook.com/ocres.luberon>.

Chaque année, l'édition du dépliant "Ogres du Luberon" est réalisée en concertation avec les gestionnaires des sites ocriers. Ce support a 2 intérêts : informer sur l'OGS et sur la découverte. Il est édité à 100 000 exemplaires/an, bilingue et contient 20 pages dont la moitié dédiée à l'OGS. Il est diffusé sur toutes les manifestations festives, bourses aux dépliants départementales et par courrier par les 7 offices de tourisme locaux. Environ 6 tournées de livraison par an sont organisées chez les hébergeurs du territoire (hôtels, campings) et pour alimenter les 26 bornes/relais d'information par le Service Tourisme dans des lieux stratégiques (mairies, commerces).

Les dépliants du RGSF sont également diffusés sur les manifestations d'intérêt : Fête du PNRL, Ride & Trail in Ocre, Salon de la gastronomie, marchés hebdomadaires, salons du tourisme, etc. et dans des lieux d'accueil (Maison du tourisme, CCPAL).

Trois vidéos documentaires ont été réalisées en 2017/2018 : sur la démarche OGS, sur la découverte et sur le tourisme.

La Fête de l'ocre bisannuelle "Objectif Grand Site" (2017/2019) a ciblé en priorité les habitants. Elle n'a pas pu être organisée en 2021 pour raisons sanitaires liées à la pandémie COVID-19.

Le programme a fait la part belle aux contenus culturels informatifs et pédagogiques. Ex. du programme 2019:

1. Conférences : Les savoir-faire ocriers, l'Histoire géologique du Luberon à travers les ocres, plâtres et chaux, La Formation et l'exploitation des ocres de Rustrel, Le Géoparc du Luberon,

2. Tables-rondes : les enjeux des Grands Sites, les mobilités douces, la gestion forestière en site classé

Exposition du réseau des grands sites, exposition Objets du patrimoine ocrier,

3. Visites commentées : 3 anciens chantiers ocriers, les carrières d'ocre en activité de la Société des ocres de France, l'Usine d'ocre Mathieu, les Mines d'ocre de Bruoux,

1. Visites libres : musée, Sentier des ocres et Colorado provençal, Ecomusée du Moulin à huile de Rustrel,

5. Ateliers : peintures à l'ocre, Photographie NATURA 2000.

## Un nouvel événement innovant est programmé

La presse et les médias restent un relais essentiel de grand intérêt pour l'OGS. La presse institutionnelle (bulletins communaux, magazines intercommunal, départemental et régional), la presse et les médias locaux, régionaux et nationaux (le Luberon est l'hôte de nombreuses résidences secondaires) : La Provence, Haute-Provence infos, Le Figaro, France Bleu, Radio France, RAI 5, etc.), ainsi que des bloggeurs sensibilisés au « slow tourisme ». Grâce aux réunions de travail thématiques et dès 2020, une limitation de la communication globale diffusée en saison estivale a été décidée par les acteurs du territoire.

Enfin, le COPIL est garant de la communication afférente à la démarche Grand Site, et décide de la conduite d'informations et de réunions à destination du public aux étapes clés du projet.

## Vers un office de tourisme nouvelle génération



Accusé de réception en préfecture  
084-21840034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022



### 3/ LA CONVENTION CADRE DE GOUVERNANCE POUR LA PRÉSERVATION, LA GESTION ET LA MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE - DÉLIBÉRATION N°CC-2022-84

Une convention cadre de gouvernance a été proposée aux communes du Grand Site pour définir le fonctionnement de ce partenariat technico-administratif et financier entre la Communauté de Communes et les dix Communes du Grand Site de France des Ocre du Luberon en projet. Cette charte a vocation à réguler les relations à ce sujet et les rôles de chacun, afin de refléter leur engagement.

La charte est établie pour la période de 2023-2029 couvrant la mise en œuvre du programme d'actions. Des avenants pourront être établis selon les besoins (modifications de la durée de la charte, des partenaires, révision des engagements, et/ou du périmètre du Grand Site, etc.).

La convention de gouvernance a fait l'objet d'une présentation officielle auprès de la presse et des partenaires de la démarche en 2022. Il s'agissait d'un temps fort et important pour les élus du Grand Site et les Institutions.

Le diagnostic de notre territoire confronté aux enjeux du cahier des charges des Grands Sites de France a permis de définir les grandes lignes des objectifs à atteindre afin de prétendre à une labellisation.

Pour y répondre, un certain nombre de fiches actions ont été mises en place ou le seront dans la réalisation du futur programme présenté en partie IV.

Toutes les actions regroupées dans le tome 2 découlent d'une stratégie élaborée pour permettre à ce territoire d'exception d'être perçu, considéré et vécu par tous, dans sa globalité et sous chacun de ses aspects.

#### CHARTER D'ENGAGEMENT CONVENTION CADRE DE GOUVERNANCE

Pour la préservation, la gestion et la mise en valeur du territoire du Grand Site des Ocre du Luberon

Délibération n°2022-84



Aktuse de re ption en pr fecture  
03-24-1440034-20221206-000077 DE  
Date de r ception pr fecture : 13/01/2023



## Remerciements

APT • CASENEUVE • GARGAS • GIGNAC  
• GOULT • ROUSSILLON • RUSTREL •  
SAINT-SATURNIN-LÈS-APT • VIENS •  
VILLARS

Gestionnaires des sites ocriers  
Services de l'État (Dreal, DDT, Udup 84),  
Parc naturel régional du Luberon, Région Sud,  
Département de Vaucluse,  
Vaucluse Provence Attractivité  
Réseau des Grands Sites de France et bureau  
des sites et espaces protégés du Ministère  
de la transition écologique et solidaire qui  
ont apporté leur regard, expertise technique  
et soutien à la rédaction de ce dossier ainsi  
que toutes les personnes qui ont apporté leur  
contribution.







# OPÉRATION GRAND SITE LES OCRES DU LUBERON



Communauté de Communes  
81 Avenue Frédéric Mistral, 84400 Apt  
06 02 01 59 90  
[https://grandsiteocresluberon.fr/  
contact@grandsiteocresluberon.fr](https://grandsiteocresluberon.fr/contact@grandsiteocresluberon.fr)

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20221206-002927-DE  
Date de réception préfecture : 12/12/2022